

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17

*Proceedings of the Standing
Committee on*

INTERNAL ECONOMY,
BUDGETS AND
ADMINISTRATION

Chair:

The Honourable LEO HOUSAKOS

Thursday, March 2, 2017 (public and in camera)
Thursday, March 9, 2017 (public and in camera)
Thursday, March 30, 2017 (public and in camera)

Issue No. 10

Pursuant to rule 12-7(1), consideration of
financial and administrative matters

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017

*Délibérations du Comité
permanent de la*

RÉGIE INTERNE,
DES BUDGETS ET DE
L'ADMINISTRATION

Président :

L'honorable LEO HOUSAKOS

Le jeudi 2 mars 2017 (publique et à huis clos)
Le jeudi 9 mars 2017 (publique et à huis clos)
Le jeudi 30 mars 2017 (publique et à huis clos)

Fascicule n° 10

Conformément à l'article 12-7(1) du Règlement, étude
des questions financières et administratives

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING COMMITTEE ON INTERNAL ECONOMY,
BUDGETS AND ADMINISTRATION

The Honourable Leo Housakos, *Chair*

The Honourable Jane Cordy, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Batters	Marshall
Campbell	Marwah
* Carignan, P.C. (or Martin)	McCoy
Downe	Mitchell
Dupuis	Munson
* Harder, P.C. (or Bellemare)	Saint-Germain
Jaffer	Smith
Lankin, P.C.	Tannas
	Tkachuk
	Wells

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Saint-Germain was added to the membership (*March 13, 2017*).

The Honourable Senator Omidvar was removed from the membership of the committee, substitution pending (*March 13, 2017*).

The Honourable Senator Jaffer replaced the Honourable Senator Dawson (*March 9, 2017*).

The Honourable Senator Dawson replaced the Honourable Senator Jaffer (*March 8, 2017*).

The Honourable Senator Tannas replaced the Honourable Senator Ngo (*February 16, 2017*).

COMITÉ PERMANENT DE LA RÉGIE INTERNE,
DES BUDGETS ET DE L'ADMINISTRATION

Président : L'honorable Leo Housakos

Vice-présidente : L'honorable Jane Cordy

et

Les honorables sénateurs :

Batters	Marshall
Campbell	Marwah
* Carignan, C.P. (ou Martin)	McCoy
Downe	Mitchell
Dupuis	Munson
* Harder, C.P. (ou Bellemare)	Saint-Germain
Jaffer	Smith
Lankin, C.P.	Tannas
	Tkachuk
	Wells

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Saint-Germain a été ajoutée à la liste des membres du comité (*le 13 mars 2017*).

L'honorable sénatrice Omidvar a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 13 mars 2017*).

L'honorable sénatrice Jaffer a remplacé l'honorable sénateur Dawson (*le 9 mars 2017*).

L'honorable sénateur Dawson a remplacé l'honorable sénatrice Jaffer (*le 8 mars 2017*).

L'honorable sénateur Tannas a remplacé l'honorable sénateur Ngo (*le 16 février 2017*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Thursday, March 2, 2017
(30)

[*English*]

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration met this day at 8:32 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Leo Housakos, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Batters, Campbell, Cordy, Downe, Dupuis, Housakos, Jaffer, Lankin, P.C., Marshall, Marwah, McCoy, Mitchell, Omidvar, Smith, Tannas, Tkachuk and Wells (17).

Also in attendance: Nicole Proulx, Chief Corporate Services Officer and Clerk of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration; Charles Robert, Clerk of the Senate and Chief Legislative Officer; Michel Patrice, Law Clerk and Parliamentary Counsel and Chief, Parliamentary Precinct Services; and other senior Senate officials.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to rule 12-7(1) of the *Rules of the Senate*, the committee continued its consideration of financial and administrative matters concerning the Senate's internal administration.

WITNESS:

As an individual:

The Honourable Sharon Carstairs, P.C., former senator.

CIBA/2017-03-02/239(P)|211| — Adoption of Minutes of Proceedings

The committee considered the minutes of proceedings of February 16, 2017, in public portion.

The Honourable Senator Jaffer moved:

That the minutes of proceedings of February 16, 2017, in public portion, be adopted.

The question being put on the motion, it was adopted.

CIBA/2017-03-02/240(P)|121| — Appeal of Decision regarding Legal Fees

The Honourable Sharon Carstairs, P.C., made a statement and answered questions.

After debate, it was agreed that further debate be postponed to the next meeting of the committee.

CIBA/2017-03-02/241(P)|374| — Consolidation of Budgets

The chair made a statement.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le jeudi 2 mars 2017
(30)

[*Français*]

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration se réunit aujourd'hui, à 8 h 32, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Leo Housakos (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Batters, Campbell, Cordy, Downe, Dupuis, Housakos, Jaffer, Lankin, C.P., Marshall, Marwah, McCoy, Mitchell, Omidvar, Smith, Tannas, Tkachuk et Wells (17).

Également présents : Nicole Proulx, dirigeante principale des Services corporatifs et greffière du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration; Charles Robert, greffier du Sénat et dirigeant principal des Services législatifs; Michel Patrice, légiste et conseiller parlementaire et dirigeant principal des Services de la Cité parlementaire, et d'autres hauts fonctionnaires du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'article 12-7(1) du *Règlement du Sénat*, le comité poursuit l'examen de questions financières et administratives se rapportant à la régie interne du Sénat.

TÉMOIN :

À titre personnel :

L'honorable Sharon Carstairs, C.P., ancienne sénatrice.

CIBA/2017-03-02/239(P)|211| – Adoption du procès-verbal

Le comité examine le procès-verbal de la partie publique de la réunion du 16 février 2017.

L'honorable sénatrice Jaffer propose :

Que le procès-verbal de la partie publique de la réunion du 16 février 2017 soit adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

CIBA/2017-03-02/240(P)|121| — Appel de la décision concernant les frais juridiques

L'honorable Sharon Carstairs, C.P., fait une déclaration et répond aux questions.

Après débat, il est convenu de reporter le débat à la prochaine réunion du comité.

CIBA/2017-03-02/241(P)|374| — Consolidation des budgets

Le président fait une déclaration.

The Honourable Senator Campbell moved:

That the budgets for the offices in the attached table be consolidated as listed and proactively disclosed on the Senate website;

That the table be appended to the minutes of proceedings;

That all staff remunerated from the consolidated budget of a house officer or a leadership position of a caucus be subject to the terms and conditions of employment for house officers' staff;

That this motion be effective on April 1, 2017.

The question being put on the motion, it was adopted.

CIBA/2017-03-02/242(P) — Advisory Working Group: 150th Commemorative Medals

The Honourable Senator Wells made a statement and answered questions.

The Honourable Senator Wells moved:

That the Advisory Working Group on a Senate 150th Anniversary Commemorative Medal be established;

That the membership of the working group be as follows: the Honourable Senators Joyal (Co-Chair), Wells (Co-Chair), Bovey and Unger;

That three members shall constitute a quorum;

That the working group be authorized to examine and make recommendations for the production of a Senate 150th Anniversary Commemorative Medal, including the following elements:

- Cost
- Distribution Criteria
- Design
- Quantity
- Schedule
- Other considerations as required for the implementation of the program;

That the working group report to the committee no later than March 31, 2017.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

CIBA/2017-03-02/243(P)|220| — Broadcasting Committee Proceedings

The Honourable Senator Batters made a statement.

L'honorable sénateur Campbell propose :

Que les budgets des bureaux dont il est question dans le tableau ci-joint soient consolidés tels qu'ils sont indiqués et divulgués proactivement sur le site web du Sénat;

Que le tableau soit annexé au procès-verbal de la réunion;

Que tous les employés dont la rémunération provient du budget consolidé d'un agent supérieur ou d'un leader d'un caucus soient assujettis aux conditions d'emploi du personnel des agents supérieurs;

Que cette motion entre en vigueur le 1^{er} avril 2017.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

CIBA/2017-03-02/242(P) — Groupe de travail consultatif sur les médailles commémoratives du 150^e anniversaire

L'honorable sénateur Wells fait une déclaration et répond aux questions.

L'honorable sénateur Wells propose :

Qu'un groupe de travail consultatif sur les médailles commémoratives du 150^e anniversaire soit établi;

Que le groupe de travail soit composé des membres suivants : les honorables sénateurs Joyal (coprésident), Wells (coprésident), Bovey et Unger;

Que trois membres constituent le quorum;

Que le groupe de travail soit autorisé à examiner, afin de présenter des recommandations à cet égard, la production d'une médaille commémorative du 150^e anniversaire du Sénat, et qu'il se penche notamment sur les éléments suivants :

- Coût
- Critères de distribution
- Design
- Quantité
- Calendrier
- Autres considérations nécessaires à la mise en place du programme;

Que le groupe de travail fasse rapport au comité au plus tard le 31 mars 2017.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

CIBA/2017-03-02/243(P)|220| — Télédiffusion des délibérations du comité

L'honorable sénatrice Batters fait une déclaration.

The Honourable Senator Batters moved:

That the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration televise all public meetings when possible.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

At 9:34 a.m., pursuant to rule 12-16(1), the committee proceeded in camera.

At 10:15 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

L'honorable sénatrice Batters propose :

Que le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration télévise toutes les réunions publiques lorsque c'est possible.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

À 9 h 34, conformément à l'article 12-16(1) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos.

À 10 h 15, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

APPENDIX
2017-18 Mains

	Research and Office Expense	House Officer	Caucus & Other	Total
Speaker of the Senate	222,480	700,222		\$922,702
Leader of the Government	222,480	1,500,000		1,722,480
Deputy Leader of the Government	222,480	76,350		298,830
Government Whip	222,480	101,800		324,280
Total Government				\$2,345,590
Leader of the Opposition	222,480	610,800	509,000	1,342,280
Deputy Leader of the Opposition	222,480	76,350		298,830
Opposition Whip	222,480	101,800		324,280
Total Opposition				\$1,965,390
Independent Liberals	222,480		760,000	982,480
Deputy Leader of the Senate Liberals	222,480			222,480
Whip of the Senate Liberals	222,480			222,480
Total Independent Liberals				\$1,427,440
Independent Senators' Group (Facilitator) (note 1)	222,480		722,000	\$944,480

Note 1: ISG: \$722K out of the \$944,480 can only be used for salary expenditures.

ANNEXE
Budget principal des dépenses de 2017-2018

	Dépenses de recherche et de bureau	Agent supérieur	Caucus et autres	Total
Président du Sénat	222 480	700 222		922 702 \$
Leader du gouvernement	222 480	1 500 000		1 722 480
Leader adjoint du gouvernement	222 480	76 350		298 830
Whip du gouvernement	222 480	101 800		324 280
Total Gouvernement				2 345 590 \$
Leader de l'opposition	222 480	610 800	509 000	1 342 280
Leader adjoint de l'opposition	222 480	76 350		298 830
Whip de l'opposition	222 480	101 800		324 280
Total Opposition				1 965 390 \$
Libéraux indépendants	222 480		760 000	982 480
Leader adjoint des libéraux au Sénat	222 480			222 480
Whip des libéraux au Sénat	222 480			222 480
Total Libéraux indépendants				1 427 440 \$
Groupe des sénateurs indépendants (facilitatrice) (note 1)	222 480		722 000	944 480 \$

Note 1 : Groupe des sénateurs indépendants : De la somme de 944 480 \$, 722 000 \$ peuvent seulement être utilisés pour les dépenses salariales.

OTTAWA, Thursday, March 9, 2017
(31)

[English]

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration met this day at 8:35 a.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Leo Housakos, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Batters, Campbell, Cordy, Dawson, Dupuis, Housakos, Lankin, P.C., Marshall, Marwah, McCoy, Mitchell, Munson, Omidvar, Smith, Tannas, Tkachuk and Wells (17).

Also in attendance: Nicole Proulx, Chief Corporate Services Officer and Clerk of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration; Michel Patrice, Law Clerk and Parliamentary Counsel and Chief, Parliamentary Precinct Services; and other senior Senate officials.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to rule 12-7(1) of the *Rules of the Senate*, the committee continued its consideration of financial and administrative matters concerning the Senate's internal administration.

WITNESSES:

Senate of Canada:

Pascale Legault, Chief Financial Officer, Finance and Procurement Directorate;

Mike McDonald, Director, Corporate Security Directorate.

CIBA/2017-03-09/247(P)|211| — Adoption of Minutes of Proceedings

The committee considered the minutes of proceedings of March 2, 2017, in public portion.

The Honourable Senator Campbell moved:

That the minutes of proceedings of March 2, 2017, in public portion, be adopted.

The question being put on the motion, it was adopted.

CIBA/2017-03-09/248(P)|295| — Tenth Report of the Subcommittee on Committee Budgets

The Chair of the Subcommittee on Committee Budgets, the Honourable Senator Tannas, presented the tenth report of the subcommittee as follows:

Thursday, March 9, 2017

The Subcommittee on Committee Budgets of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has the honour to present its

OTTAWA, le jeudi 9 mars 2017
(31)

[Français]

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration se réunit aujourd'hui, à 8 h 35, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Leo Housakos (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Batters, Campbell, Cordy, Dawson, Dupuis, Housakos, Lankin, C.P., Marshall, Marwah, McCoy, Mitchell, Munson, Omidvar, Smith, Tannas, Tkachuk et Wells (17).

Également présents : Nicole Proulx, dirigeante principale des Services corporatifs et greffière du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration; Michel Patrice, légiste et conseiller parlementaire et dirigeant principal des Services de la Cité parlementaire, et d'autres hauts fonctionnaires du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'article 12-7(1) du *Règlement du Sénat*, le comité poursuit l'examen de questions financières et administratives se rapportant à la régie interne du Sénat.

TÉMOINS :

Sénat du Canada :

Pascale Legault, dirigeante principale des Finances, Direction des finances et de l'approvisionnement;

Mike McDonald, directeur, Direction de la sécurité institutionnelle.

CIBA/2017-03-09/247(P)|211| — Adoption de procès-verbaux

Le comité examine le procès-verbal de la partie publique de la réunion du 2 mars 2017.

L'honorable sénateur Campbell propose :

Que le procès-verbal de la partie publique de la réunion du 2 mars 2017 soit adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

CIBA/2017-03-09/248(P)|295| — Dixième rapport du Sous-comité des budgets des comités

Le président du Sous-comité des budgets des comités, l'honorable sénateur Tannas, présente le dixième rapport du sous-comité :

Le jeudi 9 mars 2017

Le Sous-comité des budgets des comités du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a l'honneur de présenter son

TENTH REPORT

Your subcommittee recommends the release of the following amount for fiscal year 2016-2017:

Foreign Affairs and International Trade (opportunities for strengthening cooperation with Mexico)

Activity 1: Mexico City	\$ 10,500
Total	\$ 10,500

(includes funds for a fact finding mission; includes funds for 1 additional senator to travel)

Respectfully submitted,

Le président,

SCOTT TANNAS

Chair

The Honourable Senator Tannas made a statement and answered questions.

The Honourable Senator Tannas moved:

That the report be adopted.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

CIBA/2017-03-09/249(P)|121| — Appeal of Decision Regarding Legal Fees

The committee resumed debate on the appeal from former senator Sharon Carstairs for the reimbursement of legal fees. Michel Patrice answered questions.

The debate concluded and the committee determined not to take further action.

CIBA/2017-03-09/250(P)|190| — Fourth Report of the Subcommittee on the Senate Estimates

The Chair of the Subcommittee on the Senate Estimates, the Honourable Senator Wells, presented the fourth report of the subcommittee as follows:

Thursday, March 9, 2017

The Subcommittee on the Senate Estimates of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has the honour to present its

FOURTH REPORT

On February 2, 2017, your subcommittee was given the mandate by the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration to study the issue of living expenses while in Ottawa, including the current practices and possible replacement models that consider fairness, equity and responsible use of resources.

During its deliberations, the subcommittee noted that senators are required to maintain a residence in their home province or territory. In contrast, members of the House of

DIXIÈME RAPPORT

Votre sous-comité recommande que la somme suivante soit débloquée pour l'exercice 2016-2017 :

Affaires étrangères et commerce international (potentiel de renforcement de la coopération avec le Mexique)

Activité 1 : Mexico City	10 500 \$
Total	10 500 \$

(y compris des fonds pour une mission d'étude; y compris des fonds pour le déplacement d'un autre sénateur)

Respectueusement soumis,

L'honorable sénateur Tannas fait une déclaration et répond aux questions.

L'honorable sénateur Tannas propose :

Que le rapport soit adopté.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

CIBA/2017-03-09/249(P)|121| — Appel de la décision concernant les frais juridiques

Le comité reprend la discussion au sujet de l'appel de l'ancienne sénatrice Sharon Carstairs concernant le remboursement de ses frais juridiques. Michel Patrice répond aux questions.

À la clôture du débat, le comité convient de ne pas donner suite à ce dossier.

CIBA/2017-03-09/250(P)|190| — Quatrième rapport du Sous-comité du budget des dépenses du Sénat

Le président du Sous-comité du budget des dépenses du Sénat, l'honorable sénateur Wells, présente le quatrième rapport du sous-comité :

Le jeudi 9 mars 2017

Le Sous-comité du budget des dépenses du Sénat du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a l'honneur de présenter son

QUATRIÈME RAPPORT

Le 2 février 2017, votre sous-comité s'est vu confier le mandat par le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration d'étudier la question des frais de subsistance lors des déplacements à Ottawa, notamment les pratiques actuelles et les modèles de remplacement envisageables qui tiennent compte de l'équité, de la justice et d'une utilisation responsable des ressources.

Au cours de ses délibérations, le sous-comité a souligné que les sénateurs doivent posséder une résidence dans leur province ou leur territoire d'origine, une exigence

Commons are not subject to this constitutional requirement. Senators incur living expenses to perform their duties while in Ottawa. The current model is for the reimbursement of expenses up to \$24,000 with the appropriate supporting documentation.

Your subcommittee has determined that senators either stay in commercial hotels, rental or privately owned accommodation in the National Capital Region (NCR). The cost of accommodations in hotels and rents are reimbursed by the Senate with appropriate receipts. Senators who use a privately owned accommodation in the NCR may claim \$30.92 per day to assist with general expenses for each day such accommodation is available for the senator's occupancy. All senators may claim a daily per diem rate for meals and incidentals in accordance with Treasury Board guidelines.

Three possible models were examined by the subcommittee.

1. Reimbursement of expenses (with ceiling of \$24,000) which is the current model;
2. Living allowance per diem model;
3. Quarterly allowance model.

Each model was reviewed and the subcommittee is recommending that the current model of the reimbursement of expenses remains in place.

In its review, the subcommittee discussed the inequality between senators who own a property and those who rent or stay in commercial hotels. It was determined that the current amount is insufficient for general expenses compared to individuals who rent. The subcommittee concluded that the inequities for those who own must be addressed.

The daily amount for senators who own a privately owned accommodation was first introduced when the Non-Taxable Expense Allowance was combined into the salary of senators in 2001. The subcommittee examined the origin of the initial amount which was \$20 per day and found that there was no detailed analysis as to the costing of privately owned accommodation.

Your subcommittee examined the daily allowance for private accommodation used by the Treasury Board. The board reimburses \$50 per day for federal employees who use private non-commercial accommodation in lieu of a hotel room while traveling. This amount per day is for the length of the time while on travel status. Senators return to their provincial or territorial residence when not in Ottawa and the use of the Treasury Board rate is not applicable since the stay in the NCR is not continuous. However, it does serve as

constitutionnelle à laquelle ne sont pas assujettis les députés de la Chambre des communes. Les sénateurs engagent des frais de subsistance pour s'acquitter de leurs fonctions pendant qu'ils sont à Ottawa. Le modèle actuel repose sur le remboursement de ces dépenses jusqu'à concurrence de 24 000 \$ sur présentation des pièces justificatives.

Votre sous-comité a établi que les sénateurs logent dans des hôtels commerciaux, des logements locatifs ou des hébergements privés dans la région de la capitale nationale (RCN). Le coût de l'hébergement dans les hôtels et les logements locatifs est remboursé par le Sénat sur présentation des reçus. Les sénateurs qui logent en hébergement privé dans la RCN peuvent réclamer 30,92 \$ par jour en frais généraux pour chaque jour d'occupation. Tous les sénateurs peuvent réclamer une indemnité journalière pour les repas et les frais accessoires, conformément aux lignes directrices du Conseil du Trésor.

Trois modèles ont été envisagés par le sous-comité :

1. le modèle actuel, soit le remboursement des dépenses (jusqu'à un maximum de 24 000 \$);
2. un modèle d'indemnités journalières pour frais de subsistance;
3. un modèle d'indemnité trimestrielle.

Après avoir étudié chaque modèle, le sous-comité recommande le maintien du modèle actuel de remboursement des dépenses.

Dans le cadre de son examen, le sous-comité a discuté de l'iniquité entre les sénateurs qui possèdent une propriété et ceux qui louent un hébergement ou qui logent dans des hôtels commerciaux. Il a été établi que le montant actuel est insuffisant pour couvrir les dépenses générales par comparaison à celui versé aux sénateurs qui louent un hébergement. Le sous-comité a conclu que cette iniquité doit être corrigée.

Le montant quotidien alloué aux sénateurs qui sont propriétaires a été instauré lorsque l'indemnité de dépenses non imposable a été combinée au salaire des sénateurs en 2001. Le sous-comité a examiné comment avait été établi le montant initial, fixé à 20 \$ par jour, et a constaté qu'aucune analyse n'avait été effectuée sur le coût de l'hébergement privé.

Votre sous-comité a examiné l'allocation quotidienne pour l'hébergement privé appliquée par le Conseil du Trésor. Ce dernier rembourse 50 \$ par jour aux fonctionnaires fédéraux qui ont recours à un hébergement privé non commercial plutôt qu'à une chambre d'hôtel pendant leurs déplacements. Cette indemnité journalière est versée pour la durée du déplacement. Or, les sénateurs retournent à leur résidence dans leur province ou leur territoire lorsqu'ils ne sont pas à Ottawa; le tarif du Conseil

a useful guide.

To ensure a fair application of the policy across the three types of accommodation expenses, the subcommittee recommends the following:

That the per day rate for senators who use a privately owned accommodation in the National Capital Region be increased to \$40 and increase on April 1 by the annual rate of inflation, starting on April 1, 2018.

The subcommittee further recommends that the \$24,000 increase on April 1 by the annual rate of inflation, starting on April 1, 2017.

Respectfully submitted,

Le président,

DAVID M. WELLS

Chair

The Honourable Senator Wells made a statement and, together with Pascale Legault, answered questions.

The Honourable Senator Wells moved:

That the report be adopted.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

CIBA/2017-03-09/251(P)|230| — Fourth Report of the Audit Subcommittee

The Chair of the Audit Subcommittee, the Honourable Senator Smith, presented the fourth report of the subcommittee as follows:

Thursday, March 9, 2017

The Audit Subcommittee of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has the honour to table its

FOURTH REPORT

Your subcommittee has approved and now tables the attached Quarterly Financial Report of the Senate of Canada for the quarter ended December 31, 2016.

Respectfully submitted,

Le président,

LARRY SMITH

Chair

The Honourable Senator Smith made a statement and, together with Pascale Legault, Mike McDonald and Michel Patrice, answered questions.

du Trésor n'est pas applicable puisque le déplacement dans la RCN n'est pas continu. Ce tarif peut cependant servir de guide.

Afin d'assurer une application équitable de la politique pour les trois types de dépenses d'hébergement, le sous-comité recommande ce qui suit :

Que le tarif journalier applicable aux sénateurs qui ont recours à un logement privé dans la région de la capitale nationale soit porté à 40 \$ et qu'il augmente annuellement au 1^{er} avril en fonction du taux annuel d'inflation, commençant le 1^{er} avril 2018.

Le sous-comité recommande également que le montant de 24 000 \$ augmente au 1^{er} avril pour tenir compte du taux annuel d'inflation, commençant le 1^{er} avril 2017.

Respectueusement soumis,

L'honorable sénateur Wells fait une déclaration puis, avec Pascale Legault, répond aux questions.

L'honorable sénateur Wells propose :

Que le rapport soit adopté.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

CIBA/2017-03-09/251(P)|230| — Quatrième rapport du Sous-comité de la vérification

Le président du Sous-comité de la vérification, l'honorable sénateur Smith, dépose le quatrième rapport du sous-comité :

Le jeudi 9 mars 2017

Le Sous-comité de la vérification du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a l'honneur de déposer son

QUATRIÈME RAPPORT

Votre sous-comité a approuvé et dépose maintenant le rapport financier trimestriel ci-joint du Sénat du Canada pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2016.

Respectueusement soumis,

L'honorable sénateur Smith fait une déclaration puis, avec Pascale Legault, Mike McDonald et Michel Patrice, répond aux questions.

The Honourable Senator Smith moved:

That the report be adopted.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

At 9:34 a.m., pursuant to rule 12-16(1), the committee proceeded in camera.

At 10:15 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, March 30, 2017
(32)

[English]

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration met this day at 8:06 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Leo Housakos, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Batters, Downe, Dupuis, Housakos, Jaffer, Lankin, P.C., Marshall, Marwah, McCoy, Mitchell, Munson, Saint-Germain, Smith, Tannas, Tkachuk and Wells (16).

Other senator present: The Honourable Senator Joyal, P.C. (1).

Also in attendance: Nicole Proulx, Clerk of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and Chief Corporate Services Officer; Charles Robert, Clerk of the Senate and Chief Legislative Officer; Michel Patrice, Law Clerk and Parliamentary Counsel and Chief, Parliamentary Precinct Services; and other senior Senate officials.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to rule 12-7(1) of the *Rules of the Senate*, the committee continued its consideration of financial and administrative matters concerning the Senate's internal administration.

WITNESSES:

The Honourable Senator David M. Wells; Senator;

The Honourable Senator Serge Joyal, P.C. Senator.

CIBA/2017-03-30/254(P)|211| — Adoption of Minutes of Proceedings

The committee considered the minutes of proceedings of March 9, 2017, in public portion.

The Honourable Senator Wells moved:

That the minutes of proceedings of March 9, 2017, in public portion, be adopted.

L'honorable sénateur Smith propose :

Que le rapport soit adopté.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

À 9 h 34, conformément à l'article 12-16(1) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos.

À 10 h 15, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 30 mars 2017
(32)

[Français]

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration se réunit aujourd'hui, à 8 h 6, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Leo Housakos (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Batters, Downe, Dupuis, Housakos, Jaffer, Lankin, C.P., Marshall, Marwah, McCoy, Mitchell, Munson, Saint-Germain, Smith, Tannas, Tkachuk et Wells (16).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Joyal, C.P. (1).

Également présents : Nicole Proulx, greffière du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration et dirigeante principale des Services corporatifs; Charles Robert, greffier du Sénat et dirigeant principal des Services législatifs; Michel Patrice, légiste et conseiller parlementaire et dirigeant principal des Services de la Cité parlementaire; et d'autres hauts fonctionnaires du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'article 12-7(1) du *Règlement du Sénat*, le comité poursuit l'examen de questions financières et administratives se rapportant à la régie interne du Sénat.

TÉMOINS :

L'honorable sénateur David M. Wells; sénateur;

L'honorable sénateur Serge Joyal, C.P. sénateur.

CIBA/2017-03-30/254(P)|211| — Adoption de procès-verbaux

Le comité examine le procès-verbal de la partie publique de la réunion du 9 mars 2017.

L'honorable sénateur Wells propose :

Que le procès-verbal de la partie publique de la réunion du 9 mars 2017 soit adopté.

The Honourable Senator Batters moved:

That the minutes of proceedings of March 9, 2017 be amended on Page 2 by adding after the words “The debate concluded” the following:

“and the committee determined not to take further action”.

After debate, the question being put on the motion in amendment, it was adopted.

The question was put on the motion, as amended, of the Honourable Senator Wells:

That the amended minutes of proceedings of March 9, 2017, in public portion, be adopted.

After debate, the question being put on the motion as amended, it was adopted.

CIBA/2017-03-30/255(P)|185| — Guidelines on the Purpose of Hospitality

The committee resumed debate on proposed guidelines for the purpose of hospitality claims by senators.

The Honourable Senator Wells moved:

That the guidelines for hospitality claims by senators be adopted.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

CIBA/2017-03-30/256(P) — Advisory Working Group: 150th Commemorative Medals

The Co-chairs of the Advisory Working Group on a Senate 150th Anniversary Commemorative Medal, the Honourable Senators Wells and Joyal, P.C., presented the first report of the advisory working group as follows:

Wednesday, March 29, 2017

The Advisory Working Group on a Senate 150th Anniversary Commemorative Medal of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has the honour to present its

FIRST REPORT

On March 2, 2017, your advisory working group was given the following mandate:

That the Advisory Working Group on a Senate 150th Anniversary Commemorative Medal be established;

That the membership of the working group be as follows: the Honourable Senators Joyal (Co-Chair), Wells (Co-Chair), Bovey and Unger;

That three members shall constitute a quorum;

L'honorable sénatrice Batters propose :

Que le procès-verbal de la réunion du 9 mars 2017 soit modifié en ajoutant ce qui suit à la page 2 après les mots « Le débat est clos » :

« et le comité décide de ne pas prendre d'autres mesures ».

Après débat, la motion d'amendement, mise aux voix, est adoptée.

La motion modifiée de l'honorable sénateur Wells est mise aux voix :

Que le procès-verbal amendé de la partie publique de la réunion du 9 mars 2017 soit adopté.

Après débat, la motion amendée, mise aux voix, est adoptée.

CIBA/2017-03-30/255(P)|185| — Lignes directrices sur le but des activités d'accueil

Le comité reprend le débat sur les lignes directrices proposées concernant le but des réclamations de frais d'accueil des sénateurs.

L'honorable sénateur Wells propose :

Que les lignes directrices sur les réclamations de frais d'accueil des sénateurs soient adoptées.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

CIBA/2017-03-30/256(P) — Groupe de travail consultatif : Médailles commémoratives du 150^e anniversaire

Les coprésidents du Groupe de travail consultatif sur les médailles commémoratives du 150^e anniversaire du Sénat, les honorables sénateurs Wells et Joyal, C.P., présentent le premier rapport du groupe de travail consultatif :

Le mercredi 29 mars 2017

Le Groupe de travail consultatif sur les médailles commémoratives du 150^e anniversaire du Sénat du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

Le 2 mars 2017, votre groupe de travail consultatif a reçu le mandat suivant :

Qu'un groupe de travail consultatif sur les médailles commémoratives du 150^e anniversaire du Sénat soit établi;

Que le groupe de travail soit composé des membres suivants : les honorables sénateurs Joyal (coprésident), Wells (coprésident), Bovey et Unger;

Que trois membres constituent le quorum;

That the working group be authorized to examine and make recommendations for the production of a Senate 150th Anniversary Commemorative Medal, including the following elements:

- Cost
- Design
- Quantity
- Schedule

Other considerations as required for the implementation of the program;

That the working group report to the committee no later than March 31, 2017.

Your advisory working group has met to discuss the possibility of the Senate striking a commemorative medal to mark the 150th anniversary of Confederation in 2017.

During the course of these meetings, there was consensus among the members that a Senate table medal (medal) would be well received and would provide Senators with an opportunity to recognize recipients in their community who have made meaningful contributions to Canada or to a particular province, territory, region or community, or have made an achievement abroad that brings credit to Canada.

Christopher McCreery, an expert on the Canadian honours system, was present at the first meeting of your advisory working group. Mr. McCreery provided the members with information and advice on the creation of a program as well as a draft design of a medal created by LCol Carl Gauthier. The medal has been designed in such a way that it can be used beyond the sesquicentennial. A copy of this design is appended to this report.

You advisory group makes the following recommendations:

- That a Senate of Canada Sesquicentennial Medal be created.
- That an initial run of 5,000 medals be struck.
- That your advisory working group explore how the medal can be used by the Speaker and individual Senators in the years following the sesquicentennial.
- That your advisory working group continue to work with the Royal Canadian Mint for the production of the medals.
- That the draft design (appended) be approved in principle, with minor changes as directed by your advisory working group.

Que le groupe de travail soit autorisé à examiner, afin de présenter des recommandations à cet égard, la production d'une médaille commémorative du 150^e anniversaire du Sénat, et qu'il se penche notamment sur les éléments suivants :

- Coût
- Design
- Quantité
- Calendrier

Autres considérations nécessaires à la mise en place du programme;

Que le groupe de travail fasse rapport au comité au plus tard le 31 mars 2017.

Votre groupe consultatif s'est réuni pour discuter de la possibilité que le Sénat frappe une médaille commémorative à l'occasion du 150^e anniversaire de la Confédération en 2017.

Pendant ces réunions, les membres ont convenu qu'une médaille de table (médaille) du Sénat serait bien accueillie et offrirait aux sénateurs la possibilité de récompenser des résidents de leur collectivité ayant apporté une contribution marquante au Canada ou à une province, un territoire, une région ou une collectivité en particulier, ou ayant accompli une réalisation à l'étranger qui fait honneur au Canada.

Christopher McCreery, spécialiste du Régime canadien de distinctions honorifiques, était présent à la première réunion de votre groupe de travail consultatif. M. McCreery a fourni aux membres des renseignements et des avis sur la création d'un programme, ainsi que le dessin proposé d'une médaille conçu par le LCol Carl Gauthier. La médaille a été conçue de manière à ce qu'elle puisse être utilisée après le 150^e anniversaire. Une copie de ce dessin figure en annexe.

Votre groupe consultatif formule les recommandations suivantes :

- Que soit créée une médaille du sesquicentenaire du Sénat du Canada.
- Qu'un premier tirage de 5 000 médailles soit frappé.
- Que le groupe de travail consultatif examine comment la médaille pourrait être utilisée par le Président et les sénateurs dans les années qui suivront le sesquicentenaire.
- Que le groupe de travail consultatif continue de collaborer avec la Monnaie royale canadienne pour la production des médailles.
- Que le dessin proposé (ci-joint) soit approuvé en principe, sous réserve des modifications mineures demandées par votre groupe de travail consultatif.

- That your advisory working group continue to meet to further the development of the medal and the administration of the program (draft program appended).
- That a Senate of Canada Sesquicentennial Advisory Committee be appointed to meet as necessary to review nominations.
- That the nominations be vetted by the Advisory Committee according to established criteria.
- That the Clerk of the Senate serve as Secretary of the Committee and be responsible for the administration of the program.
- That your advisory working group regularly report back to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration on the progress of the program.

Your advisory working group is mindful that a project of this scope requires both funding, lead-time and preparation in order to properly launch and administer a medal program. In order to proceed, your advisory working group recommends approval for a budget in the amount of \$558,750. This budget is appended to this report, with certain costs to be confirmed and with future adjustments, and includes funds for the medals, presentation cases, certificates and administration of the program.

Respectfully submitted,

David Wells, Serge Joyal, P.C.

The Honourable Senator Wells made a statement and, together with the Honourable Senator Joyal, P.C., answered questions.

At 8:48 a.m., the Honourable Senator Tkachuk took the chair.

At 8:56 a.m., the chair, the Honourable Senator Housakos, returned.

The Honourable Senator Wells moved:

That the report be adopted.

The Honourable Senator Marwah moved:

That the first report of the Advisory Working Group on a Senate 150th Anniversary Commemorative Medal be not now adopted, but that it be amended by adding the following:

“That medals given by individual senators be charged to that senator’s Research and Office Expense Budget”.

After debate, the question being put on the motion in amendment, it was negatived.

- Que le groupe de travail consultatif continue de se réunir pour la production de la médaille et l’administration du programme (proposition de programme ci-jointe).
- Qu’un comité sénatorial consultatif du sesquicentenaire soit constitué et se réunisse au besoin pour examiner les candidatures.
- Que les candidatures soient approuvées par le comité consultatif conformément aux critères établis.
- Que le greffier du Sénat exerce les fonctions de secrétaire du comité et soit responsable de l’administration du programme.
- Que le groupe de travail consultatif fasse rapport régulièrement au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l’administration sur l’état d’avancement du programme.

Votre groupe de travail consultatif est conscient qu’un projet de cette ampleur nécessite du financement, du temps et de la préparation pour que son lancement et son administration soient un succès. Pour aller de l’avant, votre groupe de travail consultatif recommande l’approbation d’un budget de 558 750 \$. Ce budget est joint au présent rapport et présente le coût estimatif des médailles, des écrins de présentation, des certificats et de l’administration du programme.

Respectueusement soumis,

David Wells, Serge Joyal, C.P.

L’honorable sénateur Wells fait une déclaration puis, avec l’honorable sénateur Joyal, C.P., répond aux questions.

À 8 h 48, l’honorable sénateur Tkachuk assume la présidence.

À 8 h 56, le président, l’honorable sénateur Housakos, assume la présidence.

L’honorable sénateur Wells propose :

Que le rapport soit adopté.

L’honorable sénateur Marwah propose :

Que le premier rapport du Groupe de travail consultatif sur les médailles commémoratives du 150^e anniversaire du Sénat ne soit pas adopté maintenant, mais qu’il soit modifié par adjonction de ce qui suit :

« Que les médailles données par un sénateur soient facturées au budget des dépenses de recherche et de bureau de ce sénateur. »

Après débat, la motion d’amendement, mise aux voix, est rejetée.

The Honourable Senator Munson moved:

That the first report of the Advisory Working Group on a Senate 150th Anniversary Commemorative Medal be not now adopted, but that it be amended by replacing “5,000 medals be struck” with “500 medals be struck”.

After debate, the question being put on the motion in amendment, it was negatived.

After debate, the question was put on the motion, of the Honourable Senator Wells:

That the report be adopted.

The question being put on the motion, it was negatived on the following vote:

YEAS

The Honourable Senators

Batters, Housakos, Jaffer, McCoy, Mitchell, Wells — 6

NAYS

The Honourable Senators

Downe, Marshall, Marwah, Saint-Germain, Tannas,
Tkachuk — 6

ABSTENTIONS

The Honourable Senators

Dupuis, Munson, Smith — 3

At 9:18 a.m., pursuant to rule 12-16(1), the committee proceeded in camera.

At 9:59 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

La greffière du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration,

Nicole Proulx

Clerk of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration

Le secrétaire de séance,

Daniel Charbonneau

Recording Secretary

L'honorable sénateur Munson propose :

Que le premier rapport du Groupe de travail consultatif sur les médailles commémoratives du 150^e anniversaire du Sénat ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit modifié en remplaçant « 5 000 médailles » par « 500 médailles ».

Après débat, la motion d'amendement, mise aux voix, est rejetée.

Après débat, la motion de l'honorable sénateur Wells est mise aux voix :

Que le rapport soit adopté.

La motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant :

POUR

Les honorables sénateurs

Batters, Housakos, Jaffer, McCoy, Mitchell, Wells — 6

CONTRE

Les honorables sénateurs

Downe, Marshall, Marwah, Saint-Germain, Tannas,
Tkachuk — 6

ABSTENTIONS

Les honorables sénateurs

Dupuis, Munson, Smith — 3

À 9 h 18, conformément à l'article 12-16(1) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos.

À 9 h 59, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, March 2, 2017

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration met this day at 8:32 a.m., in public, pursuant to rule 12-7(1), for the consideration of financial and administrative matters; and, in camera, pursuant to rule 12-7(1), for the consideration of financial and administrative matters.

Senator Leo Housakos (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning, colleagues.

I would like to start with the first item on the agenda, which is the adoption of minutes of the proceedings of the February 16, 2017, the public portion of the meeting. Does anyone have any questions regarding that?

Senator Jaffer: I so move.

The Chair: It's moved by Senator Jaffer. Everyone concurs, I hope. No questions. Thank you.

Item 2 on the agenda. We have the pleasure to have with us a former colleague who was here when I was first named to the Senate in 2009. Senator Carstairs has had a distinguished career both here in the Senate and everywhere else she has crossed paths with people. She's made a request to come before us in regard to legal fees, and the committee will have the pleasure of listening to a short presentation from Senator Carstairs. Then we'll open it up to a question period.

Senator Carstairs, you have the floor.

Hon. Sharon Carstairs, P.C., former senator, as an individual: Thank you, Senator Housakos and honourable senators.

I served in this place for 17 years. In this place and at various times, I served as the Leader of the Government in the Senate; the Deputy Leader of the Government in the Senate, the chair of the Legal and Constitutional Affairs Committee, the chair of the Special Committee on End of Life Care, chair of the Special Committee on Aging and was the co-chair of the Library Committee. I was a member of the Special Committee on *Of Life and Death*; this committee; the Rules Committee; the Conflict of Interest Committee; the Social Affairs, Science and Technology Committee; Aboriginal Peoples Committee; the Human Rights Committee; and the Selection Committee.

I was the author of two updates on the end-of-life coalition committee. In addition, I gave seminars to incoming senators for nine years and to the pages for at least that long. I edited three journals for the pages entitled *Pages of Reflection*, for seven years

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 2 mars 2017

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration se réunit aujourd'hui, à 8 h 32, en séance publique, conformément à l'article 12-7(1) du Règlement, pour étudier des questions financières et administratives, puis à huis clos, conformément à l'article 12-7(1) du Règlement, pour étudier des questions financières et administratives.

Le sénateur Leo Housakos (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour chers collègues.

J'aimerais que nous commençons par le premier point à l'ordre du jour, soit l'adoption du procès-verbal du 16 février 2017, la partie publique de la séance. Avez-vous des questions à cet égard?

La sénatrice Jaffer : Je propose une motion en vue de son adoption.

Le président : La sénatrice Jaffer propose la motion. Tout le monde s'entend à ce sujet, je l'espère. Il n'y a pas de question. Merci.

Nous passons maintenant au deuxième point. Nous avons le plaisir d'accueillir aujourd'hui une ancienne collègue qui siégeait au Sénat lorsque j'ai été nommé sénateur en 2009. La sénatrice Carstairs a eu une brillante carrière, tant ici, au Sénat, que partout ailleurs où elle a côtoyé des gens. Elle a demandé de comparaître devant nous au sujet de la question des frais juridiques, et c'est avec plaisir que le comité entendra son court exposé. Nous passerons aux questions par la suite.

Sénatrice Carstairs, la parole est à vous.

L'honorable Sharon Carstairs, C.P., ancienne sénatrice, à titre personnel : Je vous remercie, sénateur Housakos et honorables sénateurs.

J'ai siégé au Sénat pendant 17 ans. Ici et à diverses périodes, j'ai siégé comme leader du gouvernement au Sénat; leader adjointe du gouvernement au Sénat; présidente du Comité des affaires juridiques et constitutionnelles; présidente du Comité spécial sur les soins de fin de vie; présidente du Comité spécial sur le vieillissement; et, enfin, coprésidente du Comité de la Bibliothèque. J'ai été membre du comité spécial de mise à jour du rapport intitulé *De la vie et de la mort*; de ce comité-ci; du Comité du Règlement; du Comité sur les conflits d'intérêts; du Comité des affaires sociales, des sciences et de la technologie; du Comité des peuples autochtones; du Comité des droits de la personne; et, enfin, du Comité de sélection.

Je suis l'auteure de deux mises à jour du comité sur la fin de vie. De plus, j'ai donné des séminaires destinés aux nouveaux sénateurs pendant neuf ans, et aux pages pendant au moins autant de temps. J'ai été directrice de publication de trois recueils

sat as a member and for several years was the chair on the Committee on the Human Rights of Parliamentarians of the IPU, a position to which I was elected by 150 countries.

All in all, I've had a very busy Senate career.

In my 17 years of service, not a single claim of mine was ever challenged by Senate Finance. Indeed, the only communication my office received was that there were items I could have claimed and chose not to. I was proud of this place and the work I did, and was honoured to serve.

Yet 18 months after I retired, the Senate engaged in a process that was not only unjust but also very expensive. It made the 17 years of my work feel diminished and of significantly less value. The audit process agreed to by the Senate was unfair for the retired senators from the beginning, particularly those of us who had retired many months before the AG was invited to conduct the audit. We were never invited to the Auditor General's briefing and had to inform ourselves with a copy of the PowerPoint presentation. We were forced to attend the AG's office, or for those outside of Ottawa, to conduct investigations by telephone and/or by correspondence.

While sitting senators were interviewed in their offices with staff, if desired, we were on what felt like enemy turf. We did all of the research by ourselves, as we did not have staff. We also did not have access to our computers and/or our BlackBerrys where most of the information had been stored, because these had been turned back to the Senate upon retirement and presumably cleaned of our material.

In addition, when I retired, I asked Senate Finance if I should keep my finance files. I was informed that because there were never any problems, I should feel free to shred them, which I did. Fortunately for me, my executive assistant kept my travel schedules on a CD and was able to retrieve these schedules, and my contract employee kept copies of all of my speeches on her personal computer.

I gave 31 speeches from coast to coast to coast in my last year in the Senate, primarily on palliative care and the aging of our society, both based on reports unanimously approved by the Senate, which explains why I was often neither in Winnipeg nor Ottawa.

In addition, I was also out of the country for 28 days each year, representing Canada at the Committee on the Human Rights of Parliamentarians of the IPU, defending parliamentarians who had been murdered, forcibly disappeared or otherwise denied their rights by their parliaments.

intitulés *Pages de réflexion*. J'ai siégé à titre de membre du Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP pendant sept ans et j'en ai été la présidente pendant plusieurs années, un poste auquel j'ai été élue par 150 pays.

Somme toute, ma carrière au Sénat a été très bien remplie.

Au cours de mes 17 années de service, aucune de mes demandes n'a été contestée par la Direction des finances du Sénat. En effet, le seul message que mon bureau a reçu m'indiquait qu'il y a des demandes que j'aurais pu faire, mais j'avais choisi de ne pas les faire. J'étais fière de cet endroit et des travaux que j'y menais, et c'était un honneur pour moi de servir.

Cependant, 18 mois après mon départ, le Sénat s'est lancé dans un processus qui, non seulement était injuste, mais coûtait très cher. J'ai alors eu l'impression que mes 17 années de travail avaient perdu beaucoup de valeur. Dès le départ, le processus d'audit approuvé par le Sénat était injuste pour les sénateurs à la retraite, en particulier pour ceux d'entre nous qui avaient pris leur retraite de nombreux mois avant qu'on demande au vérificateur général de mener l'audit. On ne nous a jamais invités à la réunion d'information du vérificateur général et nous avons dû nous renseigner nous-mêmes à l'aide d'une copie de la présentation PowerPoint. Nous avons été forcés de nous présenter au bureau du vérificateur général ou, pour ceux d'entre nous qui ne vivent pas à Ottawa, de participer aux enquêtes par téléphone ou par écrit.

Alors que les sénateurs qui siégeaient toujours ont été interrogés dans leur bureau avec du personnel, s'ils le souhaitaient, de notre côté, nous nous sentions comme si nous étions en terrain ennemi. Nous avons effectué toute la recherche nous-mêmes puisque nous n'avions pas de personnel. Nous n'avions pas non plus accès à nos ordinateurs ou à nos BlackBerry, qui contenaient la majeure partie des renseignements, car ces appareils avaient été remis au Sénat au moment de notre départ à la retraite et nos données avaient vraisemblablement été retirées de ces appareils.

En outre, lorsque j'ai pris ma retraite, j'ai demandé à la Direction des finances du Sénat si je devais conserver mes dossiers financiers. On m'a informée que parce qu'il n'y avait jamais eu de problème, je ne devais pas hésiter à les détruire, ce que j'ai fait. Heureusement pour moi, mon adjoint exécutif avait conservé mes programmes de déplacements sur un CD et a été en mesure de les récupérer, et mon employée contractuelle avait conservé des copies de tous mes discours sur son ordinateur personnel.

Au cours de ma dernière année au Sénat, j'ai prononcé 31 discours au pays qui portaient surtout sur les soins palliatifs et le vieillissement de notre société, sur la base des rapports approuvés à l'unanimité par le Sénat, ce qui explique pourquoi, souvent, je n'étais ni à Winnipeg ni à Ottawa.

De plus, chaque année, je voyageais à l'étranger pendant 28 jours à titre de représentante du Canada au Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP, qui œuvre à la défense des parlementaires qui ont été assassinés, qui sont portés disparus ou qui ont été privés de leurs droits par leur Parlement.

I had several in person conversations with the two auditors assigned to my case. In one, on the question of residency, I asked why if the Canada Revenue Agency considered me a Manitoban because I paid taxes in Manitoba; that Canada and Manitoba Elections both considered me a Manitoban because I voted there; Manitoba Health considered me a Manitoban because I had a Manitoban health care card; Manitoba Motor Vehicles considered me to be a Manitoban because my driver's licence was from Manitoba, and both of my vehicles, the one I drove in Manitoba and the one I drove in Ottawa, were both registered, plated and insured in Manitoba, why did they not consider me a Manitoban?

They said "because of the Deloitte audit conducted 18 months after I retired on Senators Brazeau, Wallin and Duffy," and it implied residency was determined by the number of days spent in the province we represented. When I argued that there were no rules in the Senate with respect to time spent in the province, the auditors argued that because the Senate had accepted the Deloitte audit, they had also accepted this principle. However, as we all know, there have never been and still are no rules in the Senate on number of days spent in the province the senator represents.

The Senate knew from the moment the Auditor General's report was tabled that no such rules on residency existed and, in my view, had an obligation to the two retired senators, Senator Bill Rompkey and me, whose only issue was residency, to clarify this. You chose not to do so. It is true that in March 2013, you tightened rules on residency for the purpose of accepting a housing allowance for a secondary residence. But, senators, I had fulfilled all of these new requirements from 1994 to 2011, the dates of my service in this place.

The second conversation with the two auditors occurred following the testimony of Mark Audcent, the former Law Clerk, at the trial of Senator Duffy. Mr. Audcent had given testimony that there were no rules on time spent in the province the senator represented, and also his testimony on primary and secondary residency.

The auditors said they were aware of his testimony but didn't agree with him. I was dumbfounded because it was Mr. Audcent to whom I went if ever I needed clarification of the rules. I assumed that he was the go-to person for other senators as well, since he had drafted most of the rules.

I also failed to make them understand that the *Senate Administrative Rules*, affectionately called SARs, and the travel guidelines were the two things a senator would look to with respect to trips. The rules and guidelines were clear, and are still clear. All senators were entitled to four travel points following

J'ai eu plusieurs conversations en personne avec les deux vérificateurs auxquels avait été confié mon dossier. Au cours de l'une de ces conversations, au sujet de la question du lieu de résidence, j'ai demandé ceci : si l'Agence de revenu du Canada me considérait comme une Manitobaine puisque je payais mes impôts au Manitoba; si Élections Canada et Élections Manitoba me considéraient comme une Manitobaine puisque je votais dans cette province; si le ministère de la Santé du Manitoba me considérait comme une Manitobaine parce que j'avais une carte santé de la province; et si Manitoba Motor Vehicles me considérait comme une Manitobaine parce que j'avais un permis de conduire émis par la province et que mes deux véhicules, celui que je conduisais au Manitoba et celui que je conduisais à Ottawa, étaient immatriculés et assurés au Manitoba; pourquoi ne me considérait-on pas comme une Manitobaine?

On m'a répondu que c'était en raison de l'audit qu'a mené Deloitte sur les sénateurs Brazeau, Wallin et Duffy 18 mois après mon départ du Sénat, et cela laissait entendre que le lieu de résidence était déterminé par le nombre de jours passés dans la province que nous représentions. Lorsque j'ai dit qu'il n'existait aucune règle au Sénat sur le temps passé dans la province, les vérificateurs ont dit que parce que le Sénat avait accepté l'audit de Deloitte, il avait également accepté ce principe. Toutefois, comme nous le savons tous, il n'y a jamais eu de règles au Sénat sur le nombre de jours que les sénateurs passent dans la province qu'ils représentent, et c'est encore le cas.

Le Sénat savait, dès le dépôt du rapport du vérificateur, qu'il n'existait aucune règle sur le lieu de résidence et, à mon avis, il avait l'obligation de donner des précisions aux deux sénateurs à la retraite, soit Bill Rompkey et moi, pour qui la seule question était liée à la résidence. Vous avez choisi de ne pas le faire. Il est vrai qu'en mars 2013, vous avez resserré les règles sur le lieu de résidence concernant l'acceptation d'une allocation de logement pour une résidence secondaire. Or, sénateurs, j'avais respecté toutes ces nouvelles exigences de 1994 à 2011, la période durant laquelle j'ai siégé au Sénat.

La deuxième conversation que j'ai eue avec les deux vérificateurs a eu lieu après le témoignage qu'a livré Mark Audcent, l'ancien légiste, au procès du sénateur Duffy. M. Audcent avait dit qu'il n'existait aucune règle sur le temps que le sénateur avait passé dans la province qu'il représentait, et il avait aussi témoigné au sujet de la question des résidences principales et secondaires.

Les vérificateurs ont dit qu'ils étaient au courant de son témoignage, mais qu'ils n'étaient pas d'accord avec lui. J'étais abasourdie, car c'est à M. Audcent que je m'adressais lorsque j'avais besoin d'explications sur les règles. Je croyais que c'était lui la personne-ressource pour les autres sénateurs également puisqu'il avait rédigé la plupart des règles.

Je n'ai également pas réussi à leur faire comprendre que le *Règlement administratif du Sénat*, le RAS, et les *Lignes directrices régissant les déplacements des sénateurs* étaient les deux documents qu'un sénateur consulterait en ce qui concerne les déplacements. Le contenu du règlement et des lignes directrices était clair, et il

retirement, no matter where they lived, for the purpose of closing their office and/or for parliamentary business, which as we all know does not just take place in Ottawa.

The rules did not exempt from this right those senators who had only one residence. I claimed only one of the four points. My trip involved a television interview, a speech at a school, a closing interview with my contract person in Manitoba, and a meeting with the executive director of the Canadian Virtual Hospice, a program I had helped to establish when I was Leader of the Government in the Senate and Minister with Special Responsibility for Palliative Care.

The virtual hospice reaches 1.5 million people each year, giving helpful advice to patients and families in both of our official languages. I was able to share emails with the Auditor General with information about these events. Yet I still felt it unnecessary to hire legal counsel because I was convinced I had always followed the letter and the spirit of the Senate rules.

It was only when I received a letter from the Speaker, who was also the chair of Internal Economy, hand delivered to me on June 5, 2015, stating that my file had been referred to the RCMP that I realized I needed to hire legal counsel. This letter predates the tabling of the AG's report in the Senate, which did not occur until June 9, 2015. I was devastated.

The nine senators whose files were sent to the RCMP were vilified by the media. Even though the RCMP later stated that it was not up to the Auditor General or the Senate to determine criminal behaviour, and therefore all 30 senators identified by the Auditor General would be investigated, the stories concentrated on the nine referred to the RCMP by the Speaker. The *Winnipeg Free Press*, for example, concentrated their story on Senator Rod Zimmer and me, although in my case the figure used was the money I had spent on travel and not the amount the Auditor General said he thought I owed, which was \$7,528, all of which he attributed to, and I quote, “an incorrect declaration of primary residence.”

If you google me today, Wikipedia still states that I am under an RCMP investigation. I was until very recently on the Senate website as owing money which, quite frankly, I do not and never have.

In mid-May, prior to the tabling of the audit, I learned in a call from the Governor General's office that I had been named a member of the Order of Canada, and it would be announced on July 1, 2015. Following the tabling of the audit, while I was assured by the Governor General's office that all the documentation had been signed, they said they would delay the

l'est encore. Tous les sénateurs avaient droit à quatre points de déplacement après leur départ à la retraite, peu importe leur lieu de résidence, dans le but de fermer leur bureau ou mener des travaux parlementaires qui, comme nous le savons tous, ne se déroulent pas uniquement à Ottawa.

Les règles n'excluaient pas de ce droit les sénateurs qui n'avaient qu'un lieu de résidence. Je n'ai fait une demande que pour un seul des quatre points. Mon déplacement incluait une entrevue à la télévision, un discours prononcé dans une école, une entrevue avec la personne embauchée à contrat au Manitoba, et une rencontre avec la directrice générale du Portail canadien en soins palliatifs, un programme que j'avais aidé à mettre sur pied lorsque j'étais leader du gouvernement au Sénat et ministre responsable des soins palliatifs.

Le Portail canadien en soins palliatifs aide 1,5 million de personnes chaque année en donnant des conseils utiles à des patients et à des familles dans les deux langues officielles. J'ai été en mesure de fournir au vérificateur général des courriels contenant de l'information sur ces activités. J'estimais toujours qu'il n'était pas nécessaire d'embaucher un avocat, car j'étais convaincue que j'avais toujours respecté la lettre et l'esprit des règles du Sénat.

C'est seulement après avoir reçu une lettre du Président — qui était également le président du Comité de la régie interne —, qui m'a été remise en main propre le 5 juin 2015 et dans laquelle on indiquait que mon dossier avait été soumis à la GRC, que j'ai compris qu'il me fallait embaucher un avocat. J'ai reçu la lettre avant que le rapport du vérificateur général soit déposé au Sénat, ce qui ne s'est pas fait avant le 9 juin 2015. J'étais dévastée.

Les neuf sénateurs dont les dossiers avaient été envoyés à la GRC ont été vilipendés par les médias. Même si la GRC a déclaré plus tard qu'il n'appartenait pas au vérificateur général ou au Sénat de déterminer s'il y avait eu comportement criminel — et par conséquent, les 30 sénateurs visés par le vérificateur général feraient l'objet d'une enquête —, on s'intéressait uniquement aux neuf dossiers que le Président avait envoyés à la GRC. Les articles du *Winnipeg Free Press*, par exemple, portaient essentiellement sur le sénateur Rod Zimmer et moi, bien que dans mon cas, les données utilisées correspondaient à l'argent que j'avais dépensé durant mes déplacements et non au montant que le vérificateur général avait dit qu'il pensait que je devais, soit 7 528 \$, qu'il a attribué à une déclaration inexacte de résidence principale.

En faisant une recherche sur moi dans Google, vous constaterez que dans Wikipedia, on mentionne toujours que je fais l'objet d'une enquête de la GRC. Jusqu'à tout récemment, on indiquait sur le site web du Sénat que je devais de l'argent, ce qui, ma foi, n'est pas vrai, et ne l'a jamais été.

À la mi-mai, avant le dépôt de l'audit, j'ai appris par un appel du bureau du gouverneur général que j'avais été nommée membre de l'Ordre du Canada et qu'une annonce serait faite à cet égard le 1^{er} juillet 2015. Après le dépôt de l'audit, bien que le bureau du gouverneur général m'ait assuré que tous les documents avaient été signés, il m'a appris que l'annonce serait remise à plus tard.

announcement of the honour. Once again I was presumed to be guilty before I had the chance to prove my innocence. It was finally announced on July 1, 2016, one year later.

The Senate leadership announced an arbitration process. I attempted, along with my legal counsel, to attend the two-day session with former Justice Ian Binnie in order to learn the process. I was refused because I had not signed the agreement. It was my counsel's position that without knowing the process to be followed it was unfair to me to go through this private process while I was the subject of an RCMP investigation. The Binnie process of interviewing senators was completed before I learned on February 11, 2016, in a phone call from Michel Patrice, that the RCMP had opened and then closed their investigation on my file and no charges would be laid. This was two months prior to the verdict in the Senator Michael Duffy case.

It was essential for me to retain counsel as I was under threat of a civil suit from the Senate, a threat announced in the arbitration process in June 2015. I was only informed in the fall of 2016 that I could avail myself again of the arbitration process, which I believed had been closed in September 2015. However, by this time the verdict had been rendered on Senator Duffy and a closed arbitration process based on my proving my innocence as opposed to having the Senate being required to prove my guilt did not seem a fair process, because in the view of my counsel and me Canadians are ensured the concept of presumption of innocence.

My legal bills have amounted to \$82,023.10, eleven times the \$7,528 the Auditor General stated he thought I owed. These fees were highly discounted by my lawyers in recognition of the injustice of my case.

In May 2016, I requested help with legal fees, following the April 21, 2016, decision on Senator Duffy. At the time of this request, my counsel also sent letters showing clearly how I had broken no rules of the Senate. I was informed that the steering committee had rejected my request because I had not sought payment prior to engaging legal services.

I continued to have significant expenditures following this initial request for payment of legal fees because this institution from the outset was threatening to sue me. You and your counsel received numerous communications from my counsel with respect to your threatened lawsuit. The rule 2.5.2(1) that you make reference to in the rejection of my request by the steering committee states "a payment shall not ordinarily be made prior to an application." This was hardly an ordinary situation. This was not the Senate and/or a senator being sued. This was the Senate threatening to sue a former senator, and the threats continued despite clear arguments put forward by my counsel.

Une fois encore, on supposait que j'étais coupable avant même que je puisse prouver mon innocence. L'annonce a été faite le 1^{er} juillet 2016, soit un an plus tard.

Les dirigeants du Sénat ont annoncé un processus d'arbitrage. J'ai essayé, avec l'aide de mon avocat, d'assister à la séance de deux jours avec l'ancien juge Ian Binnie afin de comprendre le processus. J'ai été refusée parce que je n'avais pas signé l'entente. Mon avocat était d'avis que si je ne connaissais pas le processus à suivre, il était injuste pour moi de suivre ce processus pendant que je faisais l'objet d'une enquête de la GRC. Le processus du juge Binnie concernant l'interrogation des sénateurs s'est terminé avant que j'apprenne, le 11 février 2016, par un appel de Michel Patrice, que la GRC avait ouvert et ensuite fermé son dossier d'enquête à mon sujet et qu'aucune accusation ne serait portée. C'était deux mois avant que soit rendu le verdict dans l'affaire Duffy.

Il était essentiel pour moi de retenir les services d'un avocat puisque j'étais menacée de poursuite civile par le Sénat, une menace annoncée dans le processus d'arbitrage en juin 2015. Ce n'est qu'à l'automne 2016 que j'ai su que je pouvais me prévaloir à nouveau du processus d'arbitrage; je croyais qu'il s'était terminé en septembre 2015. Cependant, entre-temps, le verdict sur l'affaire Duffy avait été rendu, et un processus d'arbitrage basé sur la nécessité pour moi de prouver mon innocence par rapport à la nécessité pour le Sénat de prouver ma culpabilité ne semblait pas juste, car selon mon avocat et moi, le principe de présomption d'innocence est garanti pour les Canadiens.

Mes frais juridiques se sont élevés à 82 023,10 \$, ce qui est 11 fois plus élevé que les 7 528 \$ que le vérificateur général croyait que je devais rembourser. Mes avocats ont grandement réduit les frais compte tenu de l'injustice que je subissais.

En mai 2016, j'ai demandé de l'aide pour mes frais juridiques, après que la cour a rendu sa décision dans l'affaire Duffy, le 21 avril 2016. À ce moment-là, mon avocat a également envoyé des lettres qui montraient clairement que je n'avais enfreint aucune règle du Sénat. On m'a informée que le comité de direction avait rejeté ma demande parce que je n'avais pas cherché à obtenir de paiement avant de recourir à des services juridiques.

Après avoir fait cette demande initiale pour le paiement des frais juridiques, j'ai encore eu des dépenses considérables à assumer, car dès le départ, cette institution menaçait de me poursuivre. Vous et votre avocat avez reçu de nombreux messages de la part de mon avocat concernant votre menace de poursuite. Le paragraphe 2.5.2(1) auquel vous faites référence concernant le rejet de ma demande par le comité de direction stipule qu'un paiement n'est habituellement pas accordé avant qu'une demande soit faite. Il ne s'agissait guère d'une situation habituelle. Il ne s'agissait pas ici d'une poursuite intentée contre le Sénat ou un sénateur. C'est plutôt que le Sénat menaçait de poursuivre une ancienne sénatrice, et les menaces se sont poursuivies malgré les arguments clairs présentés par mon avocat.

In my view, this has always been a matter between me and the Senate. Quite frankly, if I had not been referred to the RCMP, I might well have done what so many other senators did, which was to pay the amount to make the whole thing go away, and like many of them said, not because I thought I owed the taxpayers of this country any money. However, the referral to the RCMP questioned both my honesty and integrity, which had never before been questioned in 27 and a half years of public service, nor at any point in my life.

I hired counsel because the Speaker sent my file to the RCMP without any due process afforded to me. The money I supposedly owed was less than 0.75 of 1 per cent of the money the AG said was owed, yet I remind you that my legal fees are 11 times the amount I supposedly owed.

There is no fairness in this. I continued to incur legal bills by threats for payment by the very institution I had served.

I believe that simple justice requires this committee to accept responsibility for these fees. I am convinced that had I ever been given the opportunity to be heard by this committee or the full Senate, I would never have required legal counsel and would never have acquired these costs because I would have been able to prove I had never broken the letter or indeed the spirit of the rules of this place.

Senators, I served in this place to the very best of my ability. As a result of actions taken by this institution, my reputation for honesty and integrity have been questioned and tarnished. In addition, it has been a costly process. I believe simple justice would result in the acceptance of some of this responsibility by this institution. I believe the payment of my legal bills would be just.

The Chair: Thank you, Senator Carstairs.

Before we go to the list of senators who want to ask questions, I also want to point out to our colleagues that we certainly have no desire or objective here to revisit the Auditor General's report. This committee decided a while back that we would not sit in judgment of that report, and we have tried as best as we can to do that, and that's also why we created the arbitration process we set up.

I also want to highlight three important points of why steering and Internal Economy, at the time, took the decisions we took. They are all based in policies that exist in the Senate, the first one, of course, being that no distribution of any legal fees that are made in advance of approval by steering or Internal Economy are legitimate in terms of policy.

The second element is that funds that are requested for the assistance of legal fees or representation by a lawyer in instances where there's a potential suit against the Senate, also based on our policies, is inappropriate.

À mon avis, cela a toujours été une affaire entre moi et le Sénat. À vrai dire, si mon dossier n'avait pas été confié à la GRC, j'aurais bien pu faire ce qu'ont fait tant d'autres sénateurs, soit payer le montant pour régler toute l'affaire et, comme bon nombre d'entre eux l'ont dit, non pas parce que je croyais devoir de l'argent aux contribuables. Cependant l'envoi de mon dossier à la GRC a fait en sorte qu'on a mis en doute mon honnêteté et mon intégrité, qui n'avaient jamais été remises en question en 27 ans et demi de service public, et de toute ma vie.

J'ai embauché un avocat parce que le Président a envoyé mon dossier à la GRC sans même que je bénéficie d'un processus équitable. L'argent que je devais prétendument rembourser représentait moins de 0,75 p. 100 de l'argent qui était dû selon le vérificateur général, et je vous rappelle que mes frais juridiques sont 11 fois plus élevés que le montant que je devais supposément.

Il n'y a rien de juste là-dedans. J'ai continué à payer des frais juridiques à cause de menaces de la part de l'institution que j'avais servie.

Je pense que la simple justice exige que ce comité accepte la responsabilité de ces frais. Je suis convaincue que si on m'avait donné l'occasion de me faire entendre devant ce comité ou devant tout le Sénat, je n'aurais jamais eu à recourir aux services d'un avocat et je n'aurais jamais eu à subir ces coûts, car j'aurais pu prouver que je n'avais jamais enfreint la lettre ou l'esprit des règles de cet endroit.

Mesdames et messieurs, j'ai servi ici au meilleur de mes capacités. En raison des mesures prises par cette institution, ma réputation de personne honnête et intègre a été remise en question et ternie. De plus, le processus a coûté cher. Je crois que c'est une simple question de justice que cette institution accepte une partie de la responsabilité. Je crois qu'il serait juste qu'on paie mes frais juridiques.

Le président : Merci, sénatrice Carstairs.

Avant de passer à la liste de sénateurs qui veulent poser des questions, je tiens aussi à mentionner à nos collègues que nous n'avons certainement pas l'intention ou l'objectif de revenir sur le rapport du vérificateur général. Le comité a décidé il y a un certain temps de ne pas se prononcer sur le rapport, et nous avons fait de notre mieux pour éviter de le faire. C'est également la raison pour laquelle nous avons créé le processus d'arbitrage.

Je tiens également à souligner trois points importants pour vous expliquer pourquoi le comité directeur et le Comité de la régie interne ont pris à l'époque de telles décisions. Nos décisions se fondent toutes sur des politiques du Sénat. Premièrement, le remboursement de frais juridiques sans obtenir au préalable l'approbation du comité directeur ou du Comité de la régie interne contrevient évidemment aux politiques.

Deuxièmement, toujours selon nos politiques, les demandes de remboursement concernant des frais juridiques ou la représentation par un avocat dans les cas où plane la possibilité d'une poursuite contre le Sénat sont également inappropriées.

And the third element is that we also have to keep in mind that all senators were offered an opportunity to go before the arbitrator with a predetermined system — both senators who were retired and senators who were sitting.

Before we go to questions, I also want to highlight, following the testimony of Senator Carstairs is, of course, that all of our colleagues were referred to the RCMP for review, and after thorough review by the RCMP, they categorically stated that not a single one of those cases warranted an investigation. I put that out there for the record.

Senator Batters: Thanks very much for coming here today, Ms. Carstairs.

I wasn't in the Senate at the time that you were here, but I certainly want to start out by saying that I definitely have sympathy for the predicament that you have endured here. It's unfortunate that you and so many others have endured some pretty severe repercussions because of the Auditor General's actions in this matter, which many who have come before this committee have described as overzealous and, as Justice Binnie and others found later, perhaps went too far in many cases.

I do want to raise a couple of points here. I practised law for many years before coming to the Senate, and there were many occasions where I had difficult discussions with my clients where they would tell me, "Well, I know that the amount being claimed here, or the amount that we're suing for, isn't that much, but I need to do it for the principle of it."

There were many of those conversations, and I would then frequently tell them that, at the end of the day, you need to weigh the money involved here, because six months from now when you've spent a lot of money paying me, you are probably not going to say, "I'm glad I did that for the principle of it." That was a frequent conversation.

You have readily stated here, today, that amount that you were found to owe back to the Senate by the Auditor General was \$7,500, and your legal fees were \$82,000. Again, I would just point out that, for the principle of it, sometimes what really needs to come into play is the actual monetary balance.

There were also many senators who were found by the Auditor General to have money owing who paid that money back, and that was despite the fact, in many occasions, that they were vehemently opposing the Auditor General's findings. Whether that was at a point prior to the Auditor General's report — so, perhaps their findings didn't even make it into the report — or after the Auditor General's report, at some later date, they made the decision to pay the money back because, at that stage, they put out a release, in some cases, telling the media why they adamantly opposed the findings, but they made those kinds of decisions.

Troisièmement, il ne faut pas oublier que tous les sénateurs pouvaient se présenter devant l'arbitre dans le cadre d'un système prédéterminé. Les sénateurs à la retraite et les sénateurs actifs pouvaient s'en prévaloir.

Avant de passer aux séries de questions, après avoir attendu le témoignage de la sénatrice Carstairs, je tiens également à souligner que les dossiers de tous nos collègues ont évidemment été renvoyés à la GRC aux fins d'examen. À la suite de son analyse minutieuse, la GRC a déclaré catégoriquement qu'aucun de ces cas ne justifiait la tenue d'une enquête. Je tenais à le préciser.

La sénatrice Batters : Je vous remercie énormément de votre présence ici aujourd'hui, madame Carstairs.

Je n'étais pas au Sénat lorsque vous y étiez, mais je tiens certainement à dire d'entrée de jeu que j'éprouve vraiment de la sympathie à l'égard de la situation difficile dans laquelle vous vous êtes retrouvée. Je trouve malheureux que les actions du vérificateur général dans ce dossier aient causé à vous et à de nombreux autres des torts énormes. De nombreux témoins devant le comité ont qualifié ces actions d'excès de zèle et ont dit, comme le juge Binnie et d'autres l'ont constaté plus tard, qu'il était peut-être allé trop loin dans bien des cas.

J'aimerais faire valoir certains points. J'ai pratiqué le droit durant de nombreuses années avant d'être nommée au Sénat, et j'ai à de nombreuses reprises eu des discussions difficiles avec mes clients qui me disaient : « Eh bien, je sais que le montant demandé ou le montant pour lequel nous intentons des poursuites n'est pas très élevé, mais j'ai besoin de le faire par principe. »

J'ai eu de nombreuses conversations de ce genre, et je répondais souvent à mes clients qu'ils doivent au bout du compte tenir compte de ce que cela coûtera, parce que dans six mois, après avoir payé mes honoraires, il y a peu de chances qu'ils se disent heureux de l'avoir fait par principe. De telles discussions étaient fréquentes.

Vous avez déjà mentionné ici aujourd'hui que la somme que le vérificateur général avait conclu que vous deviez au Sénat était de 7 500 \$ et que vos frais juridiques s'élevaient à 82 000 \$. Je tiens à répéter que l'important est parfois, lorsque c'est fait par principe, de vraiment tenir compte du solde à la fin.

Le vérificateur général avait aussi constaté que de nombreux sénateurs qui devaient de l'argent au Sénat l'avaient remboursé, même s'ils ont farouchement contesté à de nombreuses occasions les constatations du vérificateur général. Certains ont remboursé les sommes à un moment donné avant le rapport du vérificateur général — ces constatations n'ont peut-être même pas été incluses dans le rapport — ou à une date ultérieure après le rapport du vérificateur général. Ils ont décidé de rembourser l'argent, puis ont publié un communiqué dans certains cas pour expliquer aux médias pourquoi ils contestaient farouchement les constatations du vérificateur général, mais ils ont quand même pris de telles décisions.

I just wanted to raise those few points for your consideration.

Ms. Carstairs: Thank you, Senator Batters.

If I could just briefly address those, the Auditor General's behaviour in this was clearly struck down vehemently by Justice Vaillancourt on the issue of residency. There's no question about that. The Auditor General was incorrect in his reading of Senate rules.

With respect to holding legal counsel for the principle of it, or in order to defend my integrity, I think I would put it in two ways.

It wasn't just a matter of protecting my integrity, although that was extremely important to me. From the time that I hired the lawyer in June — which was one day after I received the letter from the Senate - until February 11, I was subject to an RCMP review. That is a legal process. That is why I had legal counsel.

Following that date, when I knew I was no longer subject to RCMP scrutiny, I was still being threatened by this institution with a lawsuit, and you didn't decide until December 8, 2016, that you would not pursue a lawsuit against me.

From my perspective, I had no choice but to have legal counsel because I did not know what legal proceedings would take place against me.

Third, with respect to the senators who paid back money, I did make some reference to that in my comments and to my knowledge, none of those who paid back money — and I can think of some who are at this very table — were threatened with RCMP investigations.

Senator Tannas: Like Senator Batters, I was not here when you served, but I just want to express my admiration for all the work that you did for Canadians.

There are a couple of things I want to make sure that I understand about what you were saying. Obviously, you're in very good company with folks who had their reputations smeared in what happened. There are dozens of senators who served the country and have found themselves in your position, and some of them, as you say, decided that the best course of action was simply to pay their bill from the Auditor General and move on with their lives. Others didn't have that choice, obviously, and had to go to court, while others chose to do different things with respect to Justice Binnie.

The one thing that I have to say that I think was the best thing that this committee could have done was — two things — when we were presented with the Auditor General's report. First, that it was clear to many of us, and it still is, that it was an overreach and that there were conclusions that were jumped to that were just simply not correct, or that we didn't agree with. But the worst

Je voulais seulement attirer votre attention sur ces quelques points.

Mme Carstairs : Merci, sénatrice Batters.

Si vous me le permettez, j'aimerais brièvement vous répondre. Le juge Vaillancourt a clairement et catégoriquement infirmé les constatations du vérificateur général dans ce dossier en ce qui a trait à la résidence. Cela ne fait aucun doute. Le vérificateur général a mal interprété les dispositions du *Règlement du Sénat*.

En ce qui concerne la question de retenir les services d'un avocat par principe ou pour défendre mon intégrité, je crois que je peux l'expliquer de deux manières.

Ce n'était pas seulement pour protéger mon intégrité, même si c'est extrêmement important pour moi. Entre le moment où j'ai retenu les services d'un avocat en juin, soit la journée où j'ai reçu la lettre du Sénat, et le 11 février, j'ai fait l'objet d'un examen par la GRC. Il s'agissait d'un processus judiciaire. Voilà pourquoi j'ai retenu les services d'un avocat.

Après cette date, lorsque j'ai appris que je ne faisais plus l'objet d'un examen par la GRC, le Sénat menaçait encore d'intenter des poursuites contre moi, et vous avez seulement décidé le 8 décembre 2016 de ne pas le faire.

De mon point de vue, je n'avais d'autre choix que de retenir les services d'un avocat, parce que je n'avais aucune idée des procédures judiciaires qui seraient engagées contre moi.

Troisièmement, en ce qui concerne les sénateurs qui ont remboursé des sommes, j'y ai fait allusion dans mes commentaires; à ma connaissance, aucun des sénateurs qui ont remboursé des sommes — et j'en vois certains ici présents — n'a été menacé de faire l'objet d'une enquête de la GRC.

Le sénateur Tannas : Tout comme la sénatrice Batters, je n'étais pas au Sénat lorsque vous y étiez, mais je tiens seulement à vous exprimer mon admiration pour tout le travail que vous avez accompli pour les Canadiens.

J'aimerais m'assurer de bien comprendre certains éléments que vous avez dits. Vous n'êtes évidemment pas la seule dont la réputation a été entachée dans ce dossier. Des dizaines de sénateurs qui ont servi le pays se sont retrouvés dans la même position que vous, et certains d'entre eux, comme vous l'avez mentionné, ont décidé que la meilleure chose à faire était de tout simplement rembourser les sommes dues d'après le vérificateur général et de passer à autre chose. Un tel choix ne s'est évidemment pas offert à d'autres qui ont dû se rendre devant les tribunaux, tandis que d'autres ont choisi de plaider leur cause devant le juge Binnie.

Je dois mentionner un élément par rapport à la meilleure chose que le comité aurait pu faire — deux choses, en fait — lorsque nous avons été saisis du rapport du vérificateur général. Premièrement, il était clair pour bon nombre d'entre nous — et ce l'est toujours d'ailleurs — que c'était exagéré et que le rapport sautait à des conclusions qui étaient tout simplement inexacts ou

thing we could have done was sit in judgment of 30-odd people, one at a time, in a political environment with the media present and all of the other things swirling around, and try and sort it out.

The wisest thing to do was to come up with an arm's length process that would deal with the unfairness perceived by many of us with respect to what happened, and that was the Binnie process. We hired, at significant expense, a retired Supreme Court justice to deal one at a time with people and hear their cases, and I never heard of a single person who was unsatisfied with that process when they chose to go through it.

You said — and I want to make sure this is right — that you understood that that was the environment and those were the decisions that got made, I presume, because I think we did a pretty good job of trying to communicate that we weren't going to involve ourselves in this kind of a situation.

You were advised by your lawyer not to participate in round one of the Binnie arbitrations because you were still under investigation by the RCMP.

In round two, you chose not to because you could not get an explanation of what the process would be, unless you signed an agreement that said that if you went through the process you would agree with the outcome.

Was that the tripping point? What was the tripping point in round two?

Ms. Carstairs: No, there was no round two, Senator Tannas.

Let's be very clear. The Senate put together an arbitration process. I would suggest to you that that arbitration process may have been fair and reasonable to those who had not been publicly referred to the RCMP. It was not true and fair to those of us who had been publicly referred to the RCMP, because we had to put things on a priority, and quite frankly the RCMP had to go to the top of our priority list.

But even given that, I was prepared to have my counsel — this is round one if you will — go to the preliminary meetings with Justice Ian Binnie in September 2015 to find out just what that process was going to be, to ask questions about how that would impact on any future RCMP investigation.

I was refused the opportunity to go to that, as was my counsel, because we didn't sign the arbitration agreement. But his advice to me was that we cannot sign the arbitration agreement until we know what the arbitration process is. As to the round two that you make reference to, that was something I picked up in the media, that somehow or other senators were allowed to go before Justice Binnie in the fall of 2016.

avec lesquelles nous n'étions pas d'accord. Cependant, la pire décision que nous aurions pu prendre aurait été de juger individuellement la trentaine de personnes visées dans un cadre politique en présence des médias et de tout le reste qui gravite autour en vue d'essayer de tirer les choses au clair.

La meilleure solution était de convenir d'un processus indépendant qui se pencherait sur le manque de justice perçue par bon nombre en ce qui concerne ce qui s'était passé, et nous avons accouché du processus Binnie. Nous avons embauché à grands frais un ancien juge de la Cour suprême pour examiner séparément chaque cas et écouter les plaidoyers des personnes concernées, et je n'ai jamais entendu un sénateur, qui a choisi cette option, se dire insatisfait du processus.

Je tiens à m'assurer que c'est exact, mais vous avez dit comprendre que c'était le processus en place et que c'étaient les décisions qui avaient été prises, je présume, parce que je crois que nous avons très bien réussi à essayer de faire savoir que nous n'interviendrions pas dans une telle situation.

Votre avocat vous a conseillé de ne pas participer la première fois au processus d'arbitrage devant le juge Binnie, parce que vous faisiez toujours l'objet d'une enquête de la GRC.

Vous avez décidé de ne pas y participer la deuxième fois, parce que vous ne pouviez pas avoir d'explications quant au processus, à moins de signer une convention en vertu de laquelle vous vous engagez à respecter le résultat du processus en y participant.

Quel était le problème? Quel était le problème la deuxième fois?

Mme Carstairs : Non. Sénateur Tannas, il n'y a pas eu de deuxième fois.

Disons-le très clairement. Le Sénat a mis en place un processus d'arbitrage. À mon avis, le processus d'arbitrage était peut-être juste et raisonnable pour les sénateurs dont le dossier n'avait pas été publiquement renvoyé à la GRC. Ce n'était pas juste pour ceux d'entre nous dont le dossier avait été publiquement renvoyé à la GRC, parce que nous devons y aller en ordre d'importance, et la situation concernant la GRC était à vrai dire prioritaire.

Cependant, même compte tenu de cela, j'étais disposée à laisser mon avocat — la première fois, pour le dire ainsi — assister aux rencontres préliminaires avec le juge Ian Binnie en septembre 2015 pour comprendre le processus et poser des questions sur les conséquences que cela pourrait avoir sur une future enquête de la GRC.

Ni moi ni mon avocat n'avons pu le faire, parce que nous n'avons pas signé la convention d'arbitrage. Le conseil de mon avocat était que nous ne pouvions pas signer la convention d'arbitrage avant de connaître les modalités du processus d'arbitrage. En ce qui concerne la deuxième fois à laquelle vous faites allusion, j'ai appris dans les médias que pour une certaine raison d'autres sénateurs avaient pu comparaître devant le juge Binnie à l'automne 2016.

As far as I was concerned, my not going in 2015 was the end of the process. Then I did receive a letter, I believe from the Law Clerk, although I could be wrong, which said I still had the opportunity in September 2016 to go to Justice Binnie. But that was after the verdict was already given on Mike Duffy.

Senator Tannas: That's what I wanted to make clear. You did understand there were two chances, and with the first chance, the RCMP was in play. With the second chance, your advice and your decision was that, because Senator Duffy was found not guilty in a criminal court, you didn't owe the money and therefore it should all go away.

Ms. Carstairs: Not quite that simple.

The decision that Justice Vaillancourt made in late April 2016 eviscerated any argument put forward by the Crown with respect to residence, and the only issue on which I had had any difficulties with the Auditor General was an incorrect declaration of primary residence. There was nothing else.

So that is why, at the time that I wrote to this committee through the steering committee and asked for help with legal fees, my lawyer also sent letters showing clearly that with the Justice Vaillancourt decision and my case, there was no case because he had said there has been no violation of residency. Well, quite frankly, honourable senators, if there was no violation of residency in the case of Senator Michael Duffy, there was certainly no violation of residency with respect to me. I had met not only the requirements in 2011, when I left this place, but the requirements that you established in 2013.

Senator Tannas: I have one more question, just for clarification. I don't want to get into it, but given what you've told us about your interactions with respect to the Binnie process, which is the only process that we have provided legal reimbursements for — this is my understanding and I could be wrong, please correct me — your legal fees, given everything that we've talked about here, must be 90 per cent, 95 per cent to do with dealing with the RCMP. Would that be fair?

Ms. Carstairs: No, it would not be fair. I can provide you all with copies of all of my legal bills. Considerable legal bills were acquired from that period, on June 6, 2015, when I first hired counsel, up to getting ready for the Binnie process because we did not reject the Binnie process out of hand.

Senator Tannas: Okay, thank you.

En ce qui me concerne, en décidant de ne pas y participer en 2015, c'était la fin du processus. J'ai ensuite reçu une lettre du légiste, si je ne m'abuse, mais je me trompe peut-être. Dans la lettre, il était écrit que j'avais encore la possibilité de comparaître devant le juge Binnie en septembre 2016. Cependant, le verdict concernant Mike Duffy avait déjà été rendu.

Le sénateur Tannas : Voilà ce que je voulais préciser. Vous compreniez qu'il y avait deux chances. La première fois, il y avait la GRC qui entraînait en ligne de compte. La deuxième fois, vous avez reçu un conseil et avez décidé que, étant donné que le sénateur Duffy avait été déclaré non coupable par un tribunal pénal, vous ne deviez pas l'argent et que le dossier était par conséquent clos.

Mme Carstairs : Ce n'est pas aussi simple.

La décision rendue par le juge Vaillancourt à la fin avril 2016 réfutait tout argument présenté par la Couronne en ce qui concerne la résidence, et le seul aspect qu'avait trouvé à me reprocher le vérificateur général concernait une déclaration erronée de ma résidence principale. Il n'y avait rien d'autre.

Voilà donc pourquoi, à l'époque où j'ai écrit au comité par l'entremise du comité directeur pour présenter une demande de remboursement de frais juridiques, mon avocat a également envoyé des lettres démontrant clairement que, compte tenu de la décision du juge Vaillancourt et des faits qui me sont reprochés, le dossier était clos, étant donné qu'il avait dit que les dispositions sur la résidence n'avaient pas été enfreintes. Si le sénateur Michael Duffy n'a pas contrevenu aux règles en matière de résidence, je vous soumetts bien honnêtement, honorables sénateurs, que les règles en la matière n'ont certainement pas été violées dans mon cas. J'ai respecté non seulement les exigences en vigueur en 2011, lorsque j'ai quitté le Sénat, mais aussi les exigences que vous avez adoptées en 2013.

Le sénateur Tannas : J'aimerais poser une dernière question pour avoir une autre précision. Je ne veux pas m'engager sur ce terrain, mais je me demande s'il serait juste de dire que 90 ou 95 p. 100 de vos frais juridiques sont liés à la GRC, compte tenu de tout ce dont il a été question ici et de ce que vous nous avez raconté au sujet de vos décisions concernant le processus Binnie, qui est le seul processus pour lequel nous avons autorisé le remboursement des frais juridiques, selon ce que j'en comprends, mais je peux me tromper. Vous pouvez me corriger si j'ai tort.

Mme Carstairs : Non; ce ne le serait pas. Je peux vous transmettre des copies de tous mes frais juridiques. Des frais juridiques considérables ont été engagés durant cette période, soit du 6 juin 2015, lorsque j'ai retenu les services d'un avocat, jusqu'à la préparation en vue du processus Binnie, parce que nous n'avons pas rejeté ce processus du revers de la main.

Le sénateur Tannas : D'accord. Merci.

Senator Mitchell: Thanks, Senator Carstairs, it's great to see you back. I have known you for many years and have admired you greatly. In fact, I was inspired many times, as were all your colleagues, by what you have contributed here and what you did.

I think clearly your specific process got off the rails with what I would argue is very poor judgment on the part of the Auditor General's consideration.

I want to put the numbers in perspective. If you consider that we meet between 25 and 30 weeks a year, and if you come Sunday and leave Thursday or Friday, there are 150 days a year you are Ottawa because it's sitting. And then you add 60-some days, two days for each of the speeches you gave across the country. So that's 62 days, and then the 28 days at IPU. And that was a huge recognition of Senator Carstairs' contributions not only to Canada but to the world. That's the biggest interparliamentary association in the world and she was selected to be the chair of the group that went around the world to get political prisoners out of jail. You said 28 days you did that. Now we are at 240 days that Senator Carstairs is doing Senate work that takes her away from Manitoba and the judgment was that —

The Chair: I hate to interrupt, Senator Mitchell, but I want to remind our colleagues that the whole purpose of this issue is to review the legal fee request of Senator Carstairs and I don't want the committee to get into the habit of rehashing the Auditor General's report.

Senator Mitchell: I want to put into perspective the profound work and dedication of Senator Carstairs. Thank you for allowing me to do that.

It's very easy to judge this and Senator Carstairs' case in one sense in the cold, clear, light of this day. But if any of us were ever put in that position, it's very different. And to say, calculatingly now, to sever the difference between the possibility of being sued by the Senate and possibility of something happening with the RCMP, you could never withstand the possibility of being taken somewhere by the RCMP. You had to fight that fight.

Given where this started and given the explanation that we've received, Senator Carstairs acted as any Canadian would have acted, as any senator would have acted to defend herself from something that she didn't precipitate and in difficult circumstances. I'm not a lawyer but I would have been reluctant to go to the Binnie case if I had the RCMP circling. As fine a person as Justice Binnie is, and as much as he distinguished himself, that could have prejudiced anything that came past that. So you had to be extremely careful.

Le sénateur Mitchell : Merci, sénatrice Carstairs. Je suis heureux de vous revoir. Je vous connais depuis de nombreuses années et je vous admire énormément. En fait, vos contributions et votre travail au Sénat m'ont inspiré à plusieurs reprises et ont également inspiré tous vos collègues.

À mon avis, je crois que, dans votre cas, le processus a clairement déraillé en raison du piètre jugement du vérificateur général.

Je tiens à mettre en perspective les chiffres. Si nous tenons compte que nous siégeons de 25 à 30 semaines par année et que nous arrivons le dimanche et partons le jeudi ou le vendredi, nous sommes à Ottawa 150 jours par année, parce que le Sénat siège. Ajoutons à cela une soixantaine de jours, soit deux jours pour chaque allocation que vous avez prononcée partout au pays. Nous avons là 62 jours, puis nous avons 28 jours pour l'Union interparlementaire. C'était une énorme reconnaissance des contributions de la sénatrice Carstairs non seulement au Canada, mais aussi à l'étranger. C'est la plus importante association interparlementaire au monde, et elle a été choisie pour assumer la présidence du groupe qui a fait le tour du globe pour demander la libération de prisonniers politiques. Vous avez dit que cela a duré 28 jours. Nous sommes maintenant rendus à 240 jours où la sénatrice Carstairs n'était pas au Manitoba en raison de ses activités parlementaires, et le jugement était que...

Le président : Sénateur Mitchell, j'ai horreur de devoir vous interrompre, mais je tiens à rappeler à nos collègues que le but du processus est d'examiner la demande de remboursement des frais juridiques de la sénatrice Carstairs, et je ne veux pas que le comité prenne l'habitude de ressasser le rapport du vérificateur général.

Le sénateur Mitchell : Je tiens à mettre en perspective l'important travail et le grand dévouement de la sénatrice Carstairs. Merci de me permettre de le faire.

C'est très facile de porter un jugement à tête reposée à ce sujet et à l'égard de la sénatrice Carstairs. Cependant, si l'un d'entre nous se retrouve un jour dans une telle posture, la situation est très différente. Si nous examinons après coup la différence entre la possibilité d'être poursuivi par le Sénat et la possibilité qu'il se passe quelque chose par rapport à la GRC, il est impossible de ne pas intervenir face à la possibilité de devoir en répondre de la GRC. Il faut mener le combat.

Compte tenu de l'origine de tout cela et des explications que nous avons reçues, la sénatrice Carstairs a agi comme tout autre Canadien ou tout autre sénateur l'aurait fait pour se défendre contre quelque chose dont il n'est pas la cause, et ce, dans des circonstances difficiles. Je ne suis pas avocat, mais je serais aussi réticent à participer au processus Binnie, si je faisais l'objet d'une enquête de la GRC. Même si le juge Binnie est une excellente personne très compétente, ce processus aurait pu nuire à tout ce qui aurait suivi. Vous deviez donc faire preuve d'une extrême prudence.

It is eminently reasonable that Senator Carstairs is making the request she is making and if we are an institution that judges, as we do every day, fairness toward all Canadians, we shouldn't be dismissing this out of hand. In fact, I would give it very strong consideration. I would be supportive of responding to her request.

Senator McCoy: Senator Carstairs, I'm pleased to see you once again. My respect for you has never diminished.

Being one of those who paid under protest because I felt it more practical and I wanted to proceed with a contribution to public service rather than fight what seemed to me to be a losing battle, I want to underscore for those of you at that table that when I and my lawyer applied to the arbitration process, we applied to the process as it was written. And that process allowed us to first go to steering committee. We were told the steering committee had decided not to exercise its authority or its duty as stated in the policy, but my choice was to go to arbitration.

So I put forward a letter to the arbitrator, clearly saying without prejudice to whatever other rights I might have, which is a perfectly sensible position for anyone to take. One doesn't just throw away whatever rights one might have, especially if one is not at that point entirely clear as to what all those rights might be.

So without prejudice, I said I would participate in the arbitration process. I was told that unless I extinguished all my legal rights other than that one, I could not participate in the arbitration process.

I don't savour the occasion today because if I had not opened my mouth, people would probably have forgotten that I was one of those who had actually paid. This is in public and I'm just drawing attention to that again. I paid under protest, and I will not sit here and not corroborate Senator Carstairs' evidence.

I will go farther and say this: Apart from that, one of the reasons we wanted to engage in the arbitration process at that point was that the process itself that was being outlined in communications from former Justice Ian Binnie did not appear to be a just process in and of itself. As an arbitrator, he was gathering evidence before we even got there, and this concerned my lawyer. I happen to know it concerned other lawyers, because they talked to one another at our request. So we were concerned on two levels at that stage.

I want senators to understand that the process was not then in my opinion and is not now an adequate process for a full and fair dealing with issues that arise with respect to the *Senate Administrative Rules*. Thank you.

Il est tout à fait raisonnable que la sénatrice Carstairs présente une telle demande, et nous ne devrions pas la rejeter du revers de la main, si nous sommes vraiment une institution qui veille à l'équité envers tous les Canadiens, comme nous le faisons chaque jour. Je dirais même que nous devrions l'examiner très attentivement. Je serais favorable à répondre positivement à sa demande.

La sénatrice McCoy : Sénatrice Carstairs, je suis ravie de vous revoir. Mon respect à votre endroit est toujours le même.

Je fais partie des sénateurs qui ont remboursé, sous toute réserve, les sommes demandées, parce que je croyais plus pratique de le faire ainsi et que je voulais continuer de servir la population canadienne plutôt que de m'engager dans une bataille qui me semblait perdue d'avance. Je tiens à mentionner pour la gouverne des sénateurs présents que, lorsque mon avocat et moi avons décidé de participer au processus d'arbitrage, nous avons présenté une demande en fonction du processus qui était prévu. Ce processus nous permettait de nous adresser d'abord au comité directeur. Nous avons été informés que le comité directeur avait décidé de ne pas exercer son autorité ou ses responsabilités telles qu'énoncées dans la politique, mais mon choix était d'aller en arbitrage.

J'ai donc fait parvenir une lettre à l'arbitre en mentionnant clairement que je le faisais sous réserve de tout autre droit que je peux avoir, ce qui est une attitude parfaitement sensée à adopter. Personne ne décidera de tout bonnement renoncer à ses droits, surtout si nous ne sommes pas encore entièrement certains à ce moment-là de ce que pourraient être ces droits.

Bref, sous toute réserve, j'ai dit que je participerais au processus d'arbitrage. La réponse que j'ai reçue était que je ne pouvais pas participer au processus d'arbitrage avant d'avoir épuisé tous mes droits juridiques, sauf celui-là.

Je ne savoure pas l'occasion aujourd'hui, parce que les gens auraient probablement oublié que j'étais l'une des personnes qui ont en fait remboursé les sommes demandées, si je ne m'étais pas manifestée. Il s'agit d'une séance publique, et j'attire encore une fois l'attention sur cet aspect. J'ai remboursé, sous toute réserve, les sommes demandées, et je ne vais pas rester assise ici sans corroborer les dires de la sénatrice Carstairs.

J'irai même plus loin. Outre cela, nous voulions notamment participer au processus d'arbitrage à ce moment-là, parce que le processus en soi qui était présenté dans les échanges avec l'ancien juge Ian Binnie ne semblait pas juste. À titre d'arbitre, il recueillait des éléments de preuve avant même que nous soyons là, et cela préoccupait mon avocat. Je sais que cela préoccupait également d'autres avocats, parce qu'ils se sont parlé à notre demande. Le processus nous préoccupait sur deux plans à ce moment-là.

Je veux que les sénateurs comprennent que le processus, à mon avis, n'était pas adéquat à l'époque et ne l'est pas plus maintenant pour réaliser un examen complet et équitable des questions soulevées relativement au respect du *Règlement administratif du Sénat*. Merci.

Senator Jaffer: Senator Carstairs, one of the things that you did not say is that many women are here because of the work you did in the women's community, so I want to acknowledge that as well.

I have a clarification. From listening to you and reading what you have given, I did not realize that we referred — and that's my mistake; I had forgotten — you to the police. So you had two things happening: We referred you to the police, and then you had this debt. You were told that you could deal with the debt with the arbitrator while the police case was still being investigated. Any lawyer — a first-year law student, even — will tell you that you cannot try and settle something and give your case out in a civil suit before the investigation is done.

Am I correct in understanding that you could not deal with the \$7,000 you owed to the Senate until the cloud was lifted on the police investigation?

Ms. Carstairs: That was certainly the view of my legal counsel. That is why he wanted clarification of the Binnie process, but we were not allowed to have clarification of that Binnie process until after we had signed on the dotted line that we would agree to the arbitration process. In agreeing to the arbitration process, we gave up all our legal rights.

We had, in my view, absolutely no choice but to say "no" to Justice Binnie and proceed without going to Justice Binnie. So there was a period of time, literally from June 5 when I received the letter from the Senate to February 11 when I learned I was no longer under RCMP investigation, when I had legal counsel.

Some might have then said, "Okay, you no longer have legal counsel. No problem with legal counsel." But as far as I was concerned at that stage, I was in an absolute state of limbo. I had no assurances until much later than that that I had an opportunity to continue with the arbitration process. We were told if we didn't agree to the arbitration process in September 2015, that was the end. That was it.

We then did receive information in September 2016 that, yes, we could then avail ourselves of the arbitration process. But by that point, considering that my entire issue was residency and that issue had been eviscerated, quite frankly, in the decision by Justice Vaillancourt and even by your own counsel when you heard from her on December 8 when she told you in the clearest possible language there is no basis for any suit against senators on issues of residency.

Senator Jaffer: Senator Carstairs, I can't speak for everyone, but I'm speaking for myself. For the first time I realized how the institution let the senators down by not providing any help in making your claims. I can't imagine how many hours my staff spent in answering the questions of the Auditor General. To leave those who left the institution with no help, I personally apologize

La sénatrice Jaffer : Sénatrice Carstairs, l'un des aspects que vous n'avez pas mentionnés, c'est que de nombreuses sénatrices sont ici en raison du travail que vous avez fait pour les femmes. Je tiens aussi à le souligner.

J'aimerais avoir une précision. Avant d'entendre et de lire votre déclaration, je n'avais pas réalisé que nous avons renvoyé votre dossier — c'est mon erreur; je l'avais oublié — à la GRC. Il y avait donc deux choses dans votre cas. Votre dossier avait été renvoyé à la GRC, et vous aviez une dette. Vous vous êtes fait dire que vous pouviez régler la question de la dette avec l'arbitre pendant que la GRC menait son enquête à votre sujet. Tout avocat, même un étudiant de première année en droit, vous dira que vous ne pouvez pas essayer de régler une poursuite civile avant que l'enquête soit terminée.

Ai-je raison de comprendre que vous ne pouviez pas régler la question des 7 000 \$ que vous deviez au Sénat avant la fin de l'enquête policière?

Mme Carstairs : C'était certes l'opinion de mon avocat. Voilà pourquoi il voulait obtenir des précisions concernant le processus Binnie, mais nous ne pouvions pas en avoir avant d'apposer ma signature au bas de la page pour signifier que je m'engageais à respecter le processus d'arbitrage. En y participant, nous renoncions à tous nos droits juridiques.

D'après moi, nous n'avions d'autre choix que de dire « non » au juge Binnie et de ne pas participer au processus d'arbitrage. J'ai donc retenu les services d'un avocat littéralement du 5 juin, date à laquelle j'ai reçu la lettre du Sénat, au 11 février, lorsque j'ai appris que je ne faisais plus l'objet d'une enquête de la GRC.

Certains pourraient alors dire : « D'accord. Vous n'avez plus d'avocat. Aucun problème avec l'avocat. » À cette étape-là, j'estimais être dans l'incertitude la plus complète concernant la suite des choses. Je n'avais aucune garantie que j'aurais l'occasion de participer au processus d'arbitrage; cette garantie est arrivée beaucoup plus tard. Nous nous sommes fait dire que c'était la fin, si nous refusions de nous soumettre au processus d'arbitrage en septembre 2015. C'était tout.

Nous avons ensuite été informés en septembre 2016 que nous pourrions nous prévaloir du processus d'arbitrage. Cependant, à ce moment-là, étant donné que l'ensemble du problème dans mon cas portait sur la résidence et que cet argument avait été rejeté, je me suis fondée à vrai dire sur la décision rendue par le juge Vaillancourt et même les dires de votre propre avocate qui vous a dit le 8 décembre le plus clairement possible que les poursuites contre les sénateurs sur la question du lieu de résidence ne sont pas fondées.

La sénatrice Jaffer : Sénatrice Carstairs, je ne peux pas parler au nom de tout le monde, mais je m'exprime en mon nom personnel. J'ai réalisé pour la première fois à quel point l'institution avait laissé tomber les sénateurs en ne leur fournissant aucune aide pour étayer leurs dires. Je ne peux pas m'imaginer le nombre d'heures que mon personnel a passé à

to you.

The Chair: Colleagues, I will wrap up before we go to a decision, given the fact that the list of questioners has come to an end. There is no doubt the institution was propelled into a deep black hole during that whole process, but it's also important to keep in mind, colleagues, in answer Senator Jaffer's question, that the Senate referred the nine senators to the RCMP as per the recommendation of the Auditor General and as per the acceptance of Internal Economy to not question the Auditor General's recommendation.

Having said that, I also want to point out to senators that once the report was forwarded to the RCMP, they were clear that they were reviewing all 30 cases. At the end of day, they didn't investigate 9; they investigated all 30. Over a sequence of a period of time, they exonerated all 30 and didn't find a single case that warranted a formal investigation.

To the Senator Carstairs' argument, any 1 of the 30 senators could have acquired legal advice on that premise, but the rules and the policies were clear in the Senate prior to this circumstance and remain clear today that for any senators who are under criminal investigation or charged with criminal charges, there is no precedent that we would be reimbursing legal fees. I remind senators that such was the premise upon which we took this decision and other decisions in regard to legal fees.

Of course, this committee has the final word on these issues, and all individual senators have the right to come and appeal before this committee. I look for guidance from this committee as to whether the decision will stand, while also keeping in mind the ramifications of this decision.

If I don't have a motion from any colleague in terms of overturning the decision of Internal Economy to not grant legal fees in this instance — or if the decision will stand and the appeal will be refused. If there is a motion to overturn that decision, now is the time for that motion to be put on the floor.

Senator Mitchell: We need to debate it further, and I would make the motion.

The Chair: We need to debate it further?

Senator Mitchell: Yes. We don't have to do so necessarily today, but we need some consideration of it. This is quite a unique case and a very powerful presentation. I think it needs to be given some consideration.

I would move the motion if not for consideration today, because it is not on the agenda today for the time required.

répondre aux questions du vérificateur général. L'institution a laissé les anciens sénateurs se débrouiller seuls, et je vous présente personnellement, pour cela, mes excuses.

Le président : Chers collègues, étant donné que j'ai épuisé ma liste d'intervenants, je vais boucler la boucle avant que le comité prenne une décision. Il ne fait aucun doute que l'institution a été plongée dans un profond trou noir durant tout ce processus; il est aussi important de ne pas perdre de vue, chers collègues, en réponse à la question de la sénatrice Jaffer, que le Sénat a renvoyé les dossiers de neuf sénateurs à la GRC en s'appuyant sur la recommandation du vérificateur général et la décision du Comité de la régie interne de ne pas remettre en question cette recommandation.

Cela étant dit, je tiens également à rappeler aux sénateurs que, lorsque le rapport a été renvoyé à la GRC, il était clair que les 30 dossiers seraient examinés. La GRC n'a donc pas enquêté sur seulement 9 sénateurs; elle a enquêté sur les 30. Au fil du temps, la GRC a innocenté les 30 sénateurs et a conclu qu'aucun dossier ne méritait de faire l'objet d'une enquête officielle.

Au sujet de l'argument de la sénatrice Carstairs, chacun des 30 sénateurs visés aurait pu retenir les services d'un avocat en se fondant sur cet argument, mais les règles et les politiques étaient claires au Sénat avant cette histoire et le sont toujours aujourd'hui en ce qui concerne tout sénateur qui fait l'objet d'une enquête criminelle ou d'accusations au criminel. Il n'y avait aucun précédent qui laissait croire que nous rembourserions les frais juridiques. Je rappelle aux sénateurs que c'était l'argument sur lequel nous nous sommes fondés pour prendre cette décision et d'autres décisions relativement aux frais juridiques.

Le comité a évidemment le dernier mot quant à ces questions, et tous les sénateurs ont le droit de se présenter devant le comité pour en appeler d'une décision. Je demande au comité de m'orienter, à savoir si la décision est maintenue, tout en ne perdant pas de vue les conséquences d'une telle décision.

Si aucun collègue ne propose une motion pour infirmer la décision du Comité de la régie interne de ne pas rembourser les frais juridiques dans le cas présent ou si la décision est maintenue et que l'appel est rejeté... Si un sénateur veut proposer une motion pour infirmer cette décision, c'est maintenant le temps de le faire.

Le sénateur Mitchell : Il faut en débattre davantage, puis je proposerais la motion.

Le président : Il faut en débattre davantage?

Le sénateur Mitchell : Oui. Pas nécessairement aujourd'hui, mais il faut étudier la question. C'est un cas assez unique et c'était un exposé très puissant. Je crois qu'il faut examiner la question.

Je proposerais la motion même si on ne l'étudiera pas aujourd'hui, parce qu'elle n'est pas à l'ordre du jour.

The Chair: We have to be fair to Senator Carstairs, as well, in terms of taking a decision, but if this committee wants to postpone the decision and conduct further debate, I am at the whim of this committee.

Senator Mitchell: I don't want to debate it now, but I'm not sure —

The Chair: No, we don't want to debate it now?

[Translation]

Do we want to debate that issue later, or shall we make a decision now?

[English]

Senator Lankin: I appreciate the suggestion that Senator Mitchell is making, in part because I feel the need to hear senators talk about this, being new to this institution and not having been here through any of the process that this is referring to or arose from.

I know many of you have gone through conversations. Chair, I appreciate your summary of it, but it isn't sufficient for me to feel that I have a deep understanding of all of the issues and the ramifications that you just spoke to. I feel I would be in a position to abstain, and I don't think that's fair on an issue like this. I think you want all senators to be engaged and informed enough. I feel a need to listen to colleagues debate this.

The Chair: If I hear the committee correctly, we'll thank Senator Carstairs for her testimony. Sorry, Senator Marwah wants to —

Senator Marwah: I'm with Senator Lankin; I don't think I have enough information to really decide. I think Senator Carstairs makes some excellent points, and I don't have enough history to really make a judgment on them. I think I'd like some more facts and like to consider it before I come to a decision.

The Chair: What we will do then is put it on the agenda at a further meeting in order to have further debate on this issue and further consideration.

Senator Carstairs, thank you for your presentation and your time.

Ms. Carstairs: Thank you.

The Chair: Item 3 on the agenda, colleagues is the consolidation of budgets.

There is a motion being distributed right now to you, colleagues. There was a decision taken a number of weeks ago in regard to consolidating the budgets of leadership offices. If you all recall, the way it works now is that leadership offices have their leadership budgets, and they have their Senate budgets accounted in different envelopes. We thought it would be easier for accounting purposes and also disclosure purposes if, once

Le président : Il faut être justes à l'endroit de la sénatrice Carstairs également, dans le cadre de la prise de décision, mais si le comité veut retarder la décision et débattre davantage de la question, il en sera ainsi.

Le sénateur Mitchell : Je ne veux pas en débattre maintenant, mais je ne sais pas...

Le président : Non? Vous ne voulez pas en débattre maintenant?

[Français]

Préférons-nous débattre de cet enjeu plus tard ou prendrons-nous une décision tout de suite?

[Traduction]

La sénatrice Lankin : Je reconnais la proposition du sénateur Mitchell, notamment parce que je sens le besoin d'entendre les sénateurs débattre de la question, puisque je suis nouveau dans cette institution et que je ne suis pas passé par le processus auquel on fait référence.

Je sais que nombre d'entre vous en ont discuté. Monsieur le président, je vous remercie de nous avoir présenté un résumé, mais ce n'est pas suffisant pour que j'aie une compréhension profonde de tous les enjeux et des conséquences dont vous avez parlé. Je crois qu'il faudrait que je m'abstienne et je ne crois pas que ce soit juste pour un enjeu d'une telle envergure. Je crois que vous voulez que tous les sénateurs soient suffisamment conscientisés et bien informés. Je crois que j'ai besoin d'entendre mes collègues débattre de cette question.

Le président : Si je comprends bien le comité, nous allons remercier la sénatrice Carstairs de son témoignage. Pardon, le sénateur Marwah veut...

Le sénateur Marwah : Je suis d'accord avec la sénatrice Lankin; je ne crois pas avoir suffisamment d'information pour prendre une décision. La sénatrice Carstairs soulève d'excellents points, et je n'ai pas suffisamment d'expérience pour les juger. Je crois que j'aimerais examiner plus de faits avant de prendre une décision.

Le président : Nous allons inscrire ce point à l'ordre du jour d'une prochaine réunion afin de débattre davantage de la question.

Merci, sénatrice Carstairs, de votre exposé et d'avoir pris le temps de témoigner devant nous aujourd'hui.

Mme Carstairs : Merci.

Le président : Le point n° 3 à l'ordre du jour vise la consolidation des budgets.

Chers collègues, une motion vous est distribuée. On a pris une décision il y a plusieurs semaines au sujet de la consolidation des budgets des bureaux du leadership. Si vous vous souvenez, selon la méthode de fonctionnement actuelle, les bureaux du leadership gèrent les budgets des leaders et leurs budgets du Sénat, dans des enveloppes distinctes. Nous avons pensé qu'il serait plus facile, à des fins de comptabilité et de communication des renseignements,

somebody gets elected or appointed to a leadership position, we roll those budgets into one. In the administration, upon review of the minutes, it was not clear when we took that decision. The motion that came forward didn't seem to be recorded clearly, and, as a result, in order to make sure that that decision is valid, we would need a clear and concise motion tabled on the record.

So colleagues, you can take some time just to review this motion. Again, we are revisiting an issue we had dealt with a couple of months back, I believe it is.

Are you still perusing the motion, colleagues? It's moved by Senator Campbell. All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you.

Item 4, Advisory Working Group on the One Hundred and Fiftieth Commemorative Medal. Senator Wells.

Senator Wells: Thank you, colleagues. For some background on this, many of us are aware — perhaps all of us are aware — that there has been an effort to encourage the government to strike a commemorative medal to celebrate and commemorate Canada's one hundred and fiftieth anniversary. Such a medal was struck during our sixtieth anniversary, our one hundredth and, I believe, our one hundred and twenty-fifth. Many of us think that the one hundred and fiftieth anniversary would be a worthwhile occasion to do that. Thus far, we have had no success, and a number of senators have written letters and made speeches in the Senate encouraging the government to take this path. Thus far, they have disagreed. Senator Joyal and I have had a number of discussions over the past couple of weeks, and I am proposing the following motion:

That the Advisory Working Group on a Senate 150th Anniversary Commemorative Medal be established;

That the membership of the working group be as follows: the Honourable Senators Joyal (Co-Chair), Wells (Co-Chair), Bovey and Unger;

That three members shall constitute a quorum;

That the working group be authorized to examine and make recommendations for the production of a Senate 150th Anniversary Commemorative Medal, including the following elements:

- Cost
- Distribution Criteria
- Design
- Quantity
- Schedule

de fusionner ces budgets lorsqu'une personne est élue ou nommée à un poste de leader. D'après l'examen du procès-verbal de la réunion, on ne peut pas établir clairement le moment de la prise d'une décision à cet égard. La motion présentée ne semble pas avoir été consignée de façon claire et, par conséquent, pour assurer la validité de la décision, nous devons consigner une motion claire et concise au compte rendu.

Ainsi, chers collègues, vous pouvez prendre le temps de lire la motion. Je vous répète que nous réexaminons une question dont nous avons débattu il y a quelques mois, je crois.

Êtes-vous toujours en train de lire la motion, chers collègues? Elle est proposée par le sénateur Campbell. Êtes-vous en faveur de cette motion?

Des voix : D'accord.

Le président : Merci.

Le point n° 4, Groupe de travail consultatif sur les médailles commémoratives pour le 150^e anniversaire. Sénateur Wells, vous avez la parole.

Le sénateur Wells : Merci, chers collègues. À titre d'information, nombre d'entre nous — et peut être tous les sénateurs — savent que nous avons déployé des efforts pour encourager le gouvernement à frapper une médaille commémorative pour célébrer le 150^e anniversaire du Canada, comme nous l'avons fait pour les 60^e, 100^e et 125^e anniversaires du Canada, je crois. Nombre d'entre nous pensent que le 150^e anniversaire serait une bonne occasion de le faire. Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas réussi à convaincre le gouvernement, et plusieurs sénateurs ont écrit des lettres ou prononcé des discours au Sénat pour encourager le gouvernement à aller en ce sens. Jusqu'à maintenant, il a refusé. Le sénateur Joyal et moi-même avons eu de nombreuses discussions au cours des dernières semaines et je propose la motion suivante :

Qu'un groupe de travail consultatif sur les médailles commémoratives du 150^e anniversaire du Sénat soit établi;

Que le groupe de travail soit composé des membres suivants : les honorables sénateurs Joyal (coprésident), Wells (coprésident), Bovey et Unger;

Que trois membres constituent le quorum;

Que le groupe de travail soit autorisé à examiner, afin de présenter des recommandations à cet égard, la production d'une médaille commémorative du 150^e anniversaire du Sénat, et qu'il se penche notamment sur les éléments suivants :

- Coût
- Critères de distribution
- Design
- Quantité
- Calendrier

- Other considerations as required for the implementation of the program;

That the working group report to the committee no later than March 31, 2017.

Colleagues, we would then present to this committee the results of our study, and, of course, should it be deemed that we move forward in a positive way, time would be of the essence. In fact, time is of the essence. So we would report to this committee by March 31 with the details of this. I'd be happy to take any questions.

Senator Jaffer: I'm really happy that this is being done. I think this is a good initiative, but may I ask, when you are looking at the committee work, to maybe — I have been involved in two sets of medals being given out — also set out the sort of criteria that has been in the past. Not that we are stuck with it, but it would be helpful in the considerations you are giving so that it can be all transparent.

Senator Wells: Of course, Senator Jaffer. In fact, in my list of things we will consider will be distribution criteria.

Senator Jaffer: What I meant was, if we can keep it the same as we have had for the last two, then we are following a pattern that the government has set. We were given criteria for the last two medals, and that's what I meant.

Senator Wells: I'd like to answer that. We will give that consideration, without question, but it's important for colleagues to know that there are two classifications of commemorative medals, perhaps more but two that I'm going to speak about now. One is sanctioned by Rideau Hall or the Queen or the Crown, so that's different from what we will be doing here. So, yes, I understand that there would be criteria established for previous ones that had such a sanction. This would not, but that doesn't mean that we would not look at the criteria that would be under that umbrella.

Senator Cordy: I think it's important that we have not necessarily the exact same criteria but similar kind of things so that people have an idea of what they are looking for. I just want to say that a lot of people in the Senate have talked about it, but congratulations to you and Senator Joyal for actually taking the initiative. Hopefully it's approved that we set up this working group. Perhaps then we could hope that someone in the House of Commons will do the same thing.

Senator Wells: Thank you, Senator Cordy.

Senator Lankin: Thank you. I'm certainly not opposed to the working group bringing back a recommendation. I think some of the things that I would want to understand, beyond cost and design, are what the assessment of the impact of such a recognition coming only from one chamber of Parliament would be, what precedent there is for such a thing and/or for a

- Autres considérations nécessaires à la mise en place du programme;

Que le groupe de travail fasse rapport au comité au plus tard le 31 mars 2017.

Chers collègues, nous présenterions ensuite au comité les résultats de notre étude et, bien sûr, si nous décidons d'aller de l'avant, il faudra agir rapidement. Nous présenterions donc au comité tous les détails d'ici le 31 mars. Je serai heureux de répondre à vos questions.

La sénatrice Jaffer : Je suis très heureuse de cela. C'est une bonne initiative, mais je vous demanderais, lorsque vous examinerez les travaux du comité, de peut-être — et j'étais présente lors de la création de deux de ces médailles — énoncer les critères qui ont été utilisés par le passé. Ce n'est pas que nous soyons tenus de les respecter, mais ils seraient utiles à des fins de transparence.

Le sénateur Wells : Bien sûr, sénatrice Jaffer. En fait, les critères de distribution font partie de ma liste de points à examiner.

La sénatrice Jaffer : Ce que je voulais dire, c'est que si nous conservons les mêmes critères que pour les deux dernières médailles, alors nous respectons le modèle établi par le gouvernement. Pour les deux dernières médailles, il fallait respecter certains critères; c'est de cela que je parle.

Le sénateur Wells : J'aimerais répondre à cela. Nous allons certainement tenir compte de ces critères, mais il est important que mes collègues sachent qu'il y a deux catégories de médailles commémoratives, peut-être plus, mais deux dont je vais vous parler. La première est sanctionnée par Rideau Hall, la reine ou la Couronne; c'est donc différent de ce que nous voulons faire. Je comprends que des critères aient été établis pour d'autres médailles visées par cette sanction. La médaille que nous proposons ne le serait pas, mais cela ne signifie pas que nous allons ignorer les critères connexes.

La sénatrice Cordy : Je crois qu'il est important non pas d'établir des critères identiques, mais des critères similaires de sorte que les gens aient une idée de ce que l'on recherche. De nombreux sénateurs ont pris la parole à ce sujet et je voulais simplement vous féliciter, vous et le sénateur Joyal, d'avoir pris cette initiative. J'espère que nous pourrons créer ce groupe de travail. Nous pourrons alors espérer que quelqu'un à la Chambre des communes fasse de même.

Le sénateur Wells : Merci, sénatrice Cordy.

La sénatrice Lankin : Merci. Je ne m'oppose certainement pas à ce que le groupe de travail fasse une recommandation. Je crois que ce que je voudrais comprendre, au-delà du coût et de la conception de la médaille, ce sont les conséquences d'une telle reconnaissance provenant d'une seule Chambre du Parlement, quel est le précédent en la matière, si vous arriviez à convaincre le

government, if you were to be able to convince the government to do this, a recognition that is not sanctioned by Rideau Hall. I would like to see comparative information on that.

I was a provincially elected politician when other Rideau Hall awards were given, and I participated and understand the criteria and distribution. I am a recipient of the Queen's gold and diamond medals, so I sort of understand, let me say, the varying ways in which criteria have been applied by different people. So maybe I am suggesting that I was not worthy of being a recipient. Maybe I was. I think there is a really mixed application of this. So I'm not, on the face of it, eager that this institution do this on its own, but I can be convinced. But I think that, for some of those arguments, I would like to understand the precedent behind it, and, if the committee could bring forward not just the cost-benefit analysis and the criteria but the rationale for why this institution should do this on a stand-alone basis, I'd appreciate that.

Senator Wells: Thank you, senator, for that. We won't be doing a cost-benefit analysis, and we will have a discussion regarding — we can have the discussion around this table, and perhaps this is the right place to have that — the merits of doing this.

I think once we present — if we're approved to establish and present, and should we present — that's when it might be a good idea to have the discussion about whether this is a good idea to have it sanctioned by the Crown, or by our august body.

The Chair: Are there any other questions, colleagues, on this issue? Are you moving the motion, Senator Wells?

Senator Wells: Yes. In fact, I read the motion, so I would move that all the things I said previous —

Senator Tkachuk: Adopted.

Senator Wells: Thank you. And that the working group report to the committee no later than March 31, 2017.

The Chair: Colleagues, I suspect we are all okay with that?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you.

We'll go in camera for the in camera portion — yes, Senator Batters?

Senator Batters: Before we go in camera, I have a small item of other business that would be a public item, not an in camera item, so should I bring it up now?

The Chair: Yes.

Senator Batters: Okay.

This particular committee room has the capability of being televised, yet our Internal Economy proceedings are not televised. They are audio only, and I know this was an issue that Senator

gouvernement de créer une médaille qui ne soit pas sanctionnée par Rideau Hall. J'aimerais obtenir des renseignements comparatifs à ce sujet.

J'étais une élue provinciale lorsque d'autres prix de Rideau Hall ont été remis et je comprends les critères et la distribution; j'y ai participé. J'ai reçu la Médaille du jubilé d'or et la Médaille du jubilé de diamant de la reine, alors je comprends un peu les diverses façons dont les critères ont été appliqués par diverses personnes. Je suggère donc peut-être que je ne méritais pas de recevoir ces médailles. Peut-être aussi que je les méritais. Je crois qu'on utilise les critères de façon très variable. Je ne suis donc pas enthousiaste à l'idée que cette institution entreprenne seule cette démarche, mais je peux me laisser convaincre. J'aimerais toutefois comprendre certains précédents et, si le comité pouvait nous présenter non pas seulement l'analyse coûts-avantages et les critères, mais aussi les raisons pour lesquelles cette institution devrait procéder seule, je vous en serais reconnaissant.

Le sénateur Wells : Merci, sénatrice. Nous n'allons pas présenter une analyse coûts-avantages et nous tiendrons une discussion sur le bien-fondé d'une telle démarche. Nous pouvons tenir cette discussion ici; c'est peut-être le bon endroit pour le faire.

Je crois que lorsque nous ferons notre présentation — si nous avons l'autorisation de créer un groupe de travail et de faire une présentation et si nous décidons de le faire —, ce sera le bon moment de déterminer si c'est une bonne idée que la médaille soit sanctionnée par la Couronne ou par notre auguste institution.

Le président : Avez-vous d'autres questions sur ce sujet, chers collègues? Est-ce que vous présentez la motion, sénateur Wells?

Le sénateur Wells : Oui. En fait, j'ai déjà lu la motion; je propose donc que tout ce que j'ai dit précédemment...

Le sénateur Tkachuk : La motion est adoptée.

Le sénateur Wells : Merci. Le groupe de travail devra faire rapport au comité au plus tard le 31 mars 2017.

Le président : Chers collègues, je suppose que nous sommes tous d'accord avec cela?

Des voix : D'accord.

Le président : Merci.

Nous allons poursuivre à huis clos pour la portion... oui, sénatrice Batters?

La sénatrice Batters : Avant de poursuivre à huis clos, j'aimerais aborder un point, sous « Autres affaires », que nous devons aborder en public et non à huis clos; est-ce que je devrais le présenter maintenant?

Le président : Oui.

La sénatrice Batters : D'accord.

La salle de comité dans laquelle nous nous trouvons permet une télédiffusion, mais les réunions du comité de la régie interne ne sont pas télévisées. Seul le fil audio est disponible et je sais que

Munson — I don't know if he's on this committee still — has brought up for the entire time that I've been on Internal Economy. Why don't we televise all of our committee meetings that have the capability of doing so?

We have been doing so much to be open and transparent, especially with this particular committee, so I wondered why we don't televise this particular committee's proceedings.

The Chair: We took a number of decisions a number of months back to go public, as we have done, which is already a giant step forward compared to other internal economy bodies of other legislatures. It's up to this committee how much further we want to push the envelope.

Most of our Senate committees, as we all know, are televised, so if there is a will on the part of this committee to turn on the cameras, we can easily do that. Everybody knows I'm a strong proponent of that.

We're going to be televising the chamber itself starting in 2018, and I have always believed that we live in a video world today, a visual world. They hear us, and they might as well see us, but that's up to the committee to determine whether we want to do that.

Senator Batters: I just think it's archaic to have this committee broadcast by audio only. I think there should be video.

The Chair: Senator Mitchell?

Senator Mitchell: I would agree wholeheartedly. Do we need a motion to that effect?

The Chair: We have a motion on the floor, colleagues. Are there any questions?

Senator Tkachuk: Yes, there are.

Don't they have to make choices about what committees they will televise? They are televising committee hearings, they have just chosen not to televise this one. I think they meet with the whips and there's some sort of procedure for this, because they can't televise all of them, so they make choices.

I don't care if they televise this or not, but if I was going to rank them, this would be on the lower end of my committee list, next to all the other public issue committees, rather than discussing taxi chits with the people of Canada.

The Chair: Does that mean, senator, that you support it but low on the priority list?

Senator Cordy: Perhaps we could ask all of the whips to get together and discuss it. I have no problem with it being televised either, because we are all on other committees that are being televised, and we have the audio anyway. It's just the faces that go

le sénateur Munson — je ne sais pas s'il siège toujours au comité — a soulevé la question à maintes reprises depuis que je siège à ce comité. Pourquoi ne télédiffusions-nous pas toutes les réunions qui peuvent l'être?

Nous avons déployé tellement d'efforts pour être ouverts et transparents, surtout au sein de ce comité, alors je me demande pourquoi nous ne télédiffusions pas nos réunions.

Le président : Il y a plusieurs mois, nous avons décidé de rendre plusieurs volets du comité publics, ce que nous avons fait, et c'est déjà un pas énorme si l'on se compare aux organismes de régie interne des autres assemblées législatives.

Comme nous le savons tous, la plupart des réunions des comités du Sénat sont télévisées. Ainsi, si les membres du comité souhaitent que nous télédiffusions nos réunions, nous pouvons facilement le faire. Tout le monde sait que j'appuie fermement cette idée.

Les délibérations du Sénat seront télédiffusées à partir de 2018 et j'ai toujours cru que nous vivions à l'ère de la vidéo, dans un monde visuel. Les gens nous entendent alors ils peuvent bien nous voir, mais il revient au comité de décider si c'est ce que nous voulons.

La sénatrice Batters : Je crois seulement que la diffusion audio est archaïque. Je crois qu'il faudrait une télédiffusion.

Le président : Sénateur Mitchell?

Le sénateur Mitchell : Je suis tout à fait d'accord. Devons-nous présenter une motion à cet effet?

Le président : Une motion a été présentée, chers collègues. Avez-vous des questions?

Le sénateur Tkachuk : Oui.

Ne faut-il pas faire des choix quant aux réunions qui seront télévisées? Les réunions de certains comités sont télévisées; on a tout simplement choisi de ne pas télédiffuser les nôtres. Je crois que l'équipe rencontre les whips et qu'il y a une certaine procédure à suivre, parce qu'on ne peut pas télédiffuser toutes les réunions, alors il faut faire des choix.

Peu m'importe si nos réunions sont télédiffusées ou non, mais si je devais déterminer un ordre de priorité pour la télédiffusion des comités, le nôtre figurerait au bas de la liste, après tous les autres comités qui discutent de sujets publics; je ne vois pas tant l'intérêt de parler des bons de taxi avec la population canadienne.

Le président : Est-ce que cela signifie, sénateur, que vous êtes pour la télédiffusion des réunions du comité, mais que vous voulez qu'il figure au bas de la liste des priorités?

La sénatrice Cordy : Nous pourrions peut-être demander aux whips de se réunir et d'en discuter. Je ne vois pas de problème avec la télédiffusion non plus, parce que nous siégeons tous à d'autres comités qui sont télédiffusés et que les gens ont accès au

with the audio that might not look so good at 8 o'clock in the morning.

Senator Tkachuk: They could take slides or something, and run slides while we talk.

Senator Cordy: Perhaps we could have the whips look at it.

The Chair: I want to let everyone know that it was just whispered in my ear that we have the capacity now in the Senate to televise four committees at a time, which we haven't had in the past, so we could be moved up the list rather quickly if this committee wants.

Senator Tkachuk: We could be moved up to number four or something.

Senator Cordy: Or maybe number 10.

The Chair: Again, it seems to me, colleagues, that it's really a decision that, if we're comfortable with it and this committee approves, we could move forward on.

We have a motion by Senator Batters, seconded by Senator Mitchell. All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you.

Thank you, Senator Batters.

(The committee continued in camera.)

OTTAWA, Thursday, March 9, 2017

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration met this day at 8:35 a.m., in public, pursuant to rule 12-7(1), for the consideration of financial and administrative matters; and, in camera, pursuant to rule 12-7(1), for the consideration of financial and administrative matters.

Senator Leo Housakos (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning, colleagues. I would like to start off by reminding everybody that, going forward and as of today, our Internal Economy meetings are going to be televised. I'm glad to see everyone has worn their best suits and ties, except for Senator Dawson, of course. He's always rebelling.

Colleagues, let's go right to issue one, which is the adoption of minutes of the proceedings of March 2, 2017, the public portion.

Any questions or anybody move the minutes?

Senator Campbell: Moved.

The Chair: Moved by Senator Campbell. All in favour?

fil audio de toute façon. C'est seulement que les visages qui accompagnent le son ne seront peut-être pas tous beaux à 8 heures du matin.

Le sénateur Tkachuk : Ils pourraient montrer des diapositives pendant que nous parlons.

La sénatrice Cordy : Nous pourrions peut-être demander aux whips d'examiner la question.

Le président : On vient de me chuchoter que nous sommes maintenant capables de télédiffuser quatre réunions à la fois au Sénat, ce que nous ne pouvions pas faire avant; nous pourrions donc avancer dans la liste assez rapidement si c'est ce que souhaitent les membres du comité.

Le sénateur Tkachuk : Nous pourrions passer en quatrième place, par exemple.

La sénatrice Cordy : Ou peut-être en dixième place.

Le président : Il me semble, chers collègues, que nous pourrions aller de l'avant avec une telle décision si vous êtes à l'aise avec cela et si le comité l'approuve.

La sénatrice Batters présente une motion, appuyée par le sénateur Mitchell. Êtes-vous en faveur de cette motion?

Des voix : D'accord.

Le président : Merci.

Merci, sénatrice Batters.

(La séance se poursuit à huis clos.)

OTTAWA, le jeudi 9 mars 2017

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration se réunit aujourd'hui, à 8 h 35, en séance publique, conformément à l'article 12-7(1) du Règlement, pour étudier des questions financières et administratives, puis à huis clos, conformément à l'article 12-7(1) du Règlement, pour étudier des questions financières et administratives.

Le sénateur Leo Housakos (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour, chers collègues. J'aimerais d'abord vous rappeler qu'à partir d'aujourd'hui, les réunions du comité de la régie interne seront télévisées. Je suis heureux de voir que tous les membres ont revêtu leurs plus beaux habits, à l'exception du sénateur Dawson, bien entendu, qui est toujours en rébellion.

Chers collègues, passons tout de suite au premier point à l'ordre du jour, soit l'adoption du procès-verbal de la partie publique de la réunion du 2 mars 2017.

Avez-vous des questions? Quelqu'un veut proposer l'approbation du procès-verbal?

Le sénateur Campbell : Je propose l'adoption du procès-verbal.

Le président : Le sénateur Campbell propose l'adoption du procès-verbal. Plaît-il aux sénateurs d'adopter le procès-verbal?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Second issue is the tenth report of the subcommittee on budgets. Senator Tannas?

Senator Tannas: Yes, chair, thank you very much.

We have a small request for the committee's approval that we are recommending \$10,500. This is an additional amount to the Foreign Affairs and International Trade meetings that their steering committee is attending in Mexico with respect to a study that they did and a presentation and discussion with Mexican parliamentarians, and, with the expansion of the steering committee, they are looking to have their additional member attend. So that brings us to an additional amount.

Senator Marshall: Senator Tannas, can you just give us a brief status report. I know that we're well within budget, but, just very briefly, if you could refresh our memories.

Senator Tannas: I don't, but I know that we have many hundreds of thousands of dollars that will go unspent by the end of the year. But I will, at the next meeting, bring an update for all members.

Senator Marshall: Okay. Maybe we can ask our CFO when she does her quarterly statements. She could probably give us an update.

Senator Tannas: Sure.

Senator Marshall: Perfect. Thank you.

Senator Tannas: I so move.

The Chair: Colleagues, it is moved by Senator Tannas. All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried. Thank you.

Colleagues, item three. We, of course, heard last week the appeal of our decision regarding legal fees from Senator Carstairs. We had decided to take a week in order to reflect on the issue and take a decision this week. Is there a willingness around the table to open this discussion, or are we comfortable with the decision that has been taken?

Senator Lankin: I don't have a direct answer to that. When we met last week, I said that there was so much that was opaque to those of us who are new and that I would really benefit from hearing people who were here talk about this and answer a number of questions.

I have had some conversations, and I think that that's uncomfortable for people. I'm sort of understanding that there are a lot of layers of things here. But I have a fundamental

Des voix : D'accord.

Le président : Le procès-verbal est adopté.

Le deuxième point vise le dixième rapport du Sous-comité des budgets. Sénateur Tannas?

Le sénateur Tannas : Oui, monsieur le président, merci beaucoup.

Nous avons une petite demande relative à la recommandation, par le comité, d'octroyer 10 500 \$ supplémentaires en vue des réunions auxquelles participeront les membres du comité directeur du Comité des affaires étrangères et du commerce international au Mexique. Ces réunions ont trait à une étude réalisée par le comité directeur. Les membres feront une présentation et discuteront avec les parlementaires mexicains. Comme on a élargi la portée du comité directeur, on souhaite qu'un membre supplémentaire participe à la réunion. Voilà pourquoi on demande un montant supplémentaire.

La sénatrice Marshall : Sénateur Tannas, pouvez-vous nous faire un bref compte rendu à cet égard? Je sais que nous respectons tout à fait le budget, mais j'aimerais que vous nous rafraîchissiez la mémoire, rapidement.

Le sénateur Tannas : Je n'ai pas de compte rendu, mais je sais que des centaines de milliers de dollars resteront inutilisés d'ici la fin de l'année. Je ferai une mise à jour à la prochaine réunion.

La sénatrice Marshall : D'accord. Nous pourrions peut-être le demander à notre DPF lorsqu'elle préparera ses états trimestriels. Elle pourrait nous fournir une mise à jour.

Le sénateur Tannas : Bien sûr.

La sénatrice Marshall : Très bien. Merci.

Le sénateur Tannas : J'en fais la proposition.

Le président : Chers collègues, le sénateur Tannas en fait la proposition. Êtes-vous d'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : La demande est acceptée.

Nous passons maintenant au point 3, chers collègues. La semaine dernière, nous avons entendu l'appel de notre décision relative aux frais juridiques de la sénatrice Carstairs. Nous avons décidé de prendre une semaine pour réfléchir à la question, et de prendre une décision cette semaine. Êtes-vous prêt à débattre de la question ou êtes-vous d'accord avec la décision qui a été prise?

La sénatrice Lankin : Je n'ai pas de réponse directe à cette question. Lorsque nous nous sommes réunis la semaine dernière, j'ai dit que la question était très opaque pour ceux d'entre nous qui sont nouveaux au Sénat et que j'aimerais beaucoup entendre les personnes qui étaient déjà en poste nous en parler et répondre à certaines questions.

J'ai parlé à certaines personnes et je crois qu'il y a un malaise. Je comprends qu'il s'agit d'une question complexe, mais je me pose des questions fondamentales et je ne sais pas si on peut y

challenge, and I don't know whether it can be answered easily. As I went back and looked at the testimony, I see, at least as it's been presented — and I couldn't find, in reading materials, much to refute it — that there was, like for others, an incorrect assertion with respect to primary residence.

There was a challenge for the senator in taking up the offer that was made for the mediation arbitration process with Justice Binnie because of the criteria that, if you go in, you abide by the outcome. I understand that from a binding arbitration process to a certain degree, but, depending on the structure, in some places, there are provisions for appealing decisions. In other cases, there aren't.

So the senator had to make a decision. I don't know where that criteria came from, if it came from the Senate, if it came from Internal Economy, if it came from Justice Binnie. I don't know how that was imposed, so that's something that I've been reflecting on.

I also heard that, once that process was no longer available, there was hanging over the senator the potential action of a lawsuit on the part of the Senate. I have been here just long enough to have participated in the decision to listen to the advice that we got not to pursue, from a cost-benefit analysis, any further action.

That seems to have been a very long time after, and it seems that a large part of the accumulation of legal fees could be attributed to that. I'm trying to understand if there were decisions that were taken, for whatever reason, through that period of time — we only have one case in front of us — left this senator in this situation, I don't know — and legal counsel might have advice — I don't know what happens in the courts. I know in other forms of arbitration and administrative law, there are times where costs are provided for. That lack of specific knowledge is troublesome.

The other piece that's troublesome for me is I've heard a number of people, and I've asked questions, who say we did not want to be in the position of trying to decide on facts again. The auditor did his thing, Justice Binnie did his thing, and we didn't feel it was appropriate to step into that. I'm very sympathetic to how that decision could have been arrived at.

Many of us had to make our choices, and we went with Justice Binnie or we paid back just to get it over with. I'm not saying this with any kind of assessment or criticism. I think there were different pressures on different people. As I look back and read the court decisions, and from the public knowledge, there's no doubt at the time there were deep political connections and consequences for all of these decisions. I understand it. It's very real.

That might have put different pressure on different colleagues. When I look at that, I come to the point where I don't have all of the knowledge. The little bit of knowledge I do have, and the

répondre facilement. J'ai examiné les témoignages et je comprends, du moins d'après ce qui est présenté — et je n'ai rien trouvé dans les documents qui puisse réfuter cela — qu'il y a eu, comme pour d'autres, une mauvaise interprétation relative à la résidence primaire.

La décision d'accepter l'offre relative au processus de médiation et d'arbitrage avec le juge Binnie représentait un défi, puisqu'en acceptant l'offre, on accepte le résultat du processus. Je comprends cette composante du processus d'arbitrage exécutoire dans une certaine mesure, mais selon les structures, des dispositions permettent parfois de faire appel de la décision. Parfois, c'est impossible.

La sénatrice a donc dû prendre une décision. Je ne sais pas qui a décidé qu'il en serait ainsi : le Sénat, le comité de la régie interne, le juge Binnie? Je ne sais pas comment ce critère a été imposé; je réfléchis donc à la question.

J'ai également entendu dire qu'une fois le processus terminé, le Sénat pouvait entamer des poursuites contre la sénatrice. J'étais là lorsqu'on a décidé de suivre les conseils des experts et de ne pas prendre d'autres mesures, à la lumière d'une analyse coûts-avantages.

La décision semble avoir été prise après un très long délai, et il semble qu'une grande partie des frais juridiques soit attribuable à ce délai. J'essaie de comprendre si une quelconque décision qu'on a pu prendre au cours de cette période — nous n'étudions qu'un seul cas — a placé la sénatrice dans une telle situation et je ne sais pas — et les conseillers juridiques pourraient peut-être nous guider — ce qui se passe devant les tribunaux. Je sais que selon certaines autres formes d'arbitrage et de droit administratif, les coûts sont prévus dans certains cas. Le manque de renseignements précis m'embête.

Ce qui m'embête aussi, c'est que j'ai entendu de nombreuses personnes — et j'ai posé des questions — dire que nous ne voulions pas nous retrouver à nouveau dans une situation où nous devons trancher la question en fonction des faits. Le vérificateur a fait son travail, le juge Binnie a fait son travail et nous avons jugé qu'il était inapproprié de nous mêler de cela. Je comprends tout à fait comment on a pu prendre une telle décision.

Nombre d'entre nous ont dû faire un choix, et nous avons décidé d'aller devant le juge Binnie ou de rembourser les frais simplement pour en finir. Je ne veux pas être critique. Je crois que diverses personnes ont subi diverses pressions. En lisant les décisions du tribunal, et étant donné l'intérêt du public à l'égard de cet enjeu, il ne fait aucun doute que toutes les décisions ont entraîné d'importantes conséquences politiques. Je comprends cela. C'est très concret.

Nos collègues ont peut-être subi diverses pressions. Lorsque je regarde la situation, j'en viens à la conclusion que je n'ai pas toutes les connaissances. D'après mes quelques connaissances, et

sense of principles of fairness and everything, it seems to me that there's been an injustice done, and there's a principle we need to look at to redress this.

Mr. Chair, like I said last week, the answers to those questions elude me at this point in time. I don't know how best you want to handle this discussion around the table. I think it's very important from the perspective of principle, and yet I understand how difficult it is for all of you who have been through this for a long time. Therein rests my dilemma as a new member.

The Chair: I'll try to address as many of the questions as possible. It's very important to say from the outset — and I think we all have to be cognizant of this — that Internal Economy should try not to get into the habit of adjudicating decisions that previous Internal Economy Committees have made in past years, because I think when those decisions are made they are made in the context of that time, and that's always helpful.

The most important thing that has to be kept in mind is one of the biggest criticisms we received as an administrative body, and of course constitutionally we all know we're a self-governing body, as all Parliaments are in a democracy, so conflicts on administrative issues traditionally come before Internal Economy, steering, on behalf of Internal Economy, and then they can be appealed to Internal Economy. Ultimately those decisions of Internal Economy could be appealed to the Senate as a whole.

We decided, because of the pressures at that time, and I think all of us don't regret that decision, that it's imperative that senators do not sit in judgment of senators' administrative challenges or conflicts with the administration.

In large part, that decision was taken because of the situation with the Auditor General's report. I think it was a sage decision when it was taken at the time. It's one that, of course, has led to the development now of going a step further with an oversight body, which a proposal will be coming before Internal Economy in the next few weeks. We decided as a result of that to create the arm's length arbitration process with Justice Binnie, which we put into place in large part to respond to that issue, and to serve as pillars going forward that this institution is more accountable, more transparent than any other, and our level of transparency is at the highest possible level.

We all made that decision at the time that in this body, senators will not be sitting in judgment of other senators' administrative conflicts over finances. That was a decision we made. It was a right decision two and a half years after the process.

In terms of the injustices, there were a lot of injustices carried out because, unfortunately, we brought the Auditor General in without any parameters. He had a wide surface to skate on. We

si je me fie à certains principes comme celui de l'équité, il semble y avoir eu une injustice; il faut tenter de corriger la situation.

Monsieur le président, comme je l'ai dit la semaine dernière, je n'ai pas les réponses à ces questions pour le moment. Je ne sais pas comment vous voulez que nous gérons la discussion. Je crois qu'il s'agit d'une importante question de principe, mais je comprends que ce soit difficile pour vous qui faites face à cette situation depuis longtemps. Voilà mon dilemme en tant que nouvelle sénatrice.

Le président : Je vais tenter de répondre au plus grand nombre de questions possible. D'entrée de jeu, il est très important de dire — et je crois que nous devons tous en être conscients — que le comité de la régie interne ne doit pas prendre l'habitude de se prononcer sur des décisions passées, parce que je crois que ces décisions sont prises selon le contexte du moment et qu'il faut en tenir compte.

L'élément le plus important à nous rappeler est l'un des plus sévères reproches qui nous ont été adressés à titre d'organisme administratif. Sur le plan constitutionnel, nous savons évidemment tous que nous sommes un organisme autonome, à l'instar de tout parlement dans une démocratie. Les conflits ayant trait à des questions administratives sont traditionnellement renvoyés au comité de direction au nom du Comité de la régie interne, et il est possible d'interjeter appel des décisions devant le Comité de la régie interne. En dernier recours, il est aussi possible d'interjeter appel des décisions du Comité de la régie interne devant le Sénat.

En raison des pressions à l'époque, nous avons décidé qu'il était important que les sénateurs ne se prononcent pas sur les problèmes ou les conflits administratifs des sénateurs avec l'Administration du Sénat, et je crois qu'aucun d'entre nous ne regrette cette décision.

Cette décision a grandement été prise en raison des suites du rapport du vérificateur général. Je crois que c'était une sage décision, lorsque nous l'avons prise à l'époque. Cette décision nous a bien entendu menés à aller maintenant un peu plus loin en proposant dans les semaines suivantes au Comité de la régie interne la mise sur pied d'un organisme de surveillance. Nous avons décidé, par conséquent, de créer le processus d'arbitrage indépendant avec le juge Binnie que nous avons mis en place en grande partie pour régler cette question et servir d'assises en vue de démontrer que cette institution est plus responsable et plus transparente que toute autre et que nous faisons preuve du plus de transparence possible.

Nous avons tous pris la décision à l'époque que le comité ne se prononcerait pas sur les conflits administratifs des sénateurs ayant trait à des questions financières. C'était la décision que nous avons prise. C'était une bonne décision deux ans et demi après le processus.

En ce qui a trait aux injustices, il y en a eu beaucoup, parce que nous n'avons malheureusement pas balisé le travail du vérificateur général. Il avait les coudées franches. Nous étions d'accord à ce

accepted that at the time. It would be unfair now in hindsight to go back and revisit that debate. There were tons of injustices because this whole process had intertwined legal, civil and administrative issues into one ball because we hadn't set up those parameters.

As a result, some senators were concerned about the legal ramifications and criminal ramifications. Others were preoccupied with the civil, others with the administrative, but it all became one soup. You're right. There were a number of senators who chose to go before Justice Binnie. Others chose to pay. All went before the RCMP, as it turns out, because even though we referred nine cases to the RCMP on the recommendation of the Auditor General, the RCMP took it upon themselves to review all 30.

We tried at the time to be transparent and accountable with the Canadian public. We felt we had an obligation to do that. We tried to put into place a system to be as fair as possible with all senators. Some senators decided to avail themselves of the Binnie process, some did not. Some decided to go different directions. It was a decision various senators made at the time. Like I said, there were a lot of injustices.

I was Speaker at the time and chair of this committee, and I was not allowed, because of public pressure, to go before an arbitrator and plead my case. I just paid back the \$8,300 without a fair hearing. That was unjust, if I may put that on the table. But it was a decision I made at the time, which I thought was in the best interest of the institution as chair of Internal Economy. Was it fair? We can debate it all day long, but it won't change very much now.

Michel, if you want to add more to this, but it might not satisfactorily answer all the questions because it was a period of time where, like I said, there were a lot of pressures coming from a lot of directions, and we dealt with it in what we thought was the best possible way at the time, fully in the interests of the institution and the public, not in the interest of senators. Fundamentally, the decisions we made at the time were based on that principle.

Senator Lankin: I appreciate your answer very much, Mr. Chair. In my ramblings, there were three specific questions that, if I may re-put them more succinctly to the Law Clerk, if you could attempt to answer them, I would appreciate it.

The first was the general principle of awarding of costs. I may not be using the right language; we're not in a court of law here. Is there any wisdom you have to offer on that point?

Second, the restrictions placed on senators if they chose to participate in the Binnie process, where was the decision taken, where was the direction given from?

sujet à l'époque, et il serait déplacé de rouvrir ce débat après les faits. Il y a eu une tonne d'injustices, parce que les questions juridiques, civiles et administratives se sont entremêlées dans le processus, étant donné que nous n'avions pas établi ces paramètres.

Par conséquent, des sénateurs s'inquiétaient des conséquences juridiques et criminelles; d'autres, des questions civiles; certains, des questions administratives. Cependant, tout cela a fini par s'entremêler. Vous avez raison. Un certain nombre de sénateurs ont choisi de se présenter devant le juge Binnie, et d'autres ont choisi de rembourser les sommes demandées. N'empêche que la GRC a été saisie de tous les dossiers, parce qu'elle a pris la décision d'examiner les 30 cas, même si nous n'avions renvoyé à la GRC que neuf dossiers en donnant suite à la recommandation du vérificateur général.

Nous avons essayé à l'époque d'être transparents et de rendre des comptes à la population canadienne. Nous sentions que nous avions l'obligation de le faire. Nous avons essayé de mettre en place un système pour être le plus juste possible envers tous les sénateurs. Certains sénateurs ont décidé de se prévaloir du processus Binnie; d'autres ont choisi de ne pas le faire. Des sénateurs ont décidé d'adopter d'autres approches. Divers sénateurs ont pris cette décision à l'époque. Comme je l'ai dit, il y a eu beaucoup d'injustices.

À l'époque, j'étais Président du Sénat et président du comité, et je ne pouvais pas plaider ma cause devant l'arbitre en raison des pressions publiques. J'ai tout simplement remboursé les 8 300 \$ sans avoir droit à une audience juste. Je me permets de dire que c'était injuste. Toutefois, j'ai pris cette décision à l'époque en pensant que c'était dans l'intérêt supérieur de l'institution de le faire à titre de président du Comité de la régie interne. Était-ce juste? Nous pouvons en débattre toute la journée, mais cela n'y changera pas grand-chose maintenant.

Michel, je ne sais pas si vous voulez ajouter quelque chose à cela, mais je doute que ce soit une réponse satisfaisante à toutes les questions, parce que nous subissions de fortes pressions venant d'un peu partout, comme je l'ai déjà dit, et nous avons traité de la question de la meilleure façon possible à l'époque, à notre avis. Nous l'avons fait dans l'intérêt de l'institution et de la population et non des sénateurs. Les décisions que nous avons prises à l'époque se fondaient essentiellement sur ce principe.

La sénatrice Lankin : Je vous remercie énormément de votre réponse, monsieur le président. Dans mon intervention, j'ai posé trois questions précises, et j'aimerais, si vous me le permettez, les rappeler brièvement au légiste. Si vous pouviez essayer d'y répondre, je vous en serais reconnaissante.

Ma première question portait sur le principe général de l'adjudication des dépens. Je n'utilise peut-être pas la bonne expression; nous ne sommes pas un tribunal après tout. Pouvez-vous nous éclairer un peu sur cet aspect?

Deuxièmement, en ce qui concerne les restrictions imposées aux sénateurs qui ont choisi de participer au processus Binnie, d'où cette décision et cette directive provenaient-elles?

Third, the length of time that potential action of recouping and threat of a lawsuit hanging over this senator's head, and maybe other senators' heads, I don't know, what's the story behind how long that went on for, which might have prejudiced this senator with respect to additional costs?

Michel Patrice, Law Clerk and Parliamentary Counsel and Chief, Parliamentary Precinct Services, Senate of Canada: Thank you, senator. In terms of the award of costs, basically a cost award that you see often in the court proceedings, in relation to the arbitration process, the steering committee, in accordance with the Senate legal and identification policy established a principle in terms of providing legal assistance to former senators who availed themselves of the arbitration process.

The formula used was essentially the cost award, or the reimbursement of legal fees would be made after Justice Binnie's decision on their case would be a prorated cost award. For example, if a senator was going with a \$10,000 amount identified by the OAG and Justice Binnie reduced it to \$5,000, it would be the percentage, up to a maximum of \$25,000. So that's the way, in terms of the arbitration process and the process that the committee set up, that was decided and determined by Internal Economy's steering committee in accordance with the policy.

Obviously, if it had been a civil case, for example, the legal civil proceeding had happened against the former senators, then the court would have all of its powers that it has and would award costs in relation to the outcome of the case.

In terms of costs, I think that addresses the question.

In terms of the restrictions or the limitations in terms of the appeal in the decision of Binnie, the dispute resolution process was adopted by the full committee. The dispute resolution process was actually adopted and discussed before the tabling of the report.

Obviously, it was in anticipation of the report of the Auditor General and was seen to be a model to be applied in relation to the Auditor General but could be applied to other circumstances of that same nature, so it's more generic in the sense that, for any scenarios that would happen in terms of a disagreement, in terms of financial matters and so on, it could be applied in the future. So that was adopted by Internal Economy. A final decision was taken to the point that he has to report to the committee, but, in terms of the Auditor General's report, the committee had discussed, and there was a general consensus, that they would see his decision as final because we would be going back and the committee sitting in judgment.

In terms of the length of time with our legal counsel, you can understand that the Auditor General was not reporting, if you look at what is in the public domain in the report, in terms of the information, when there was an amount identified in relation to a senator.

Ma troisième question porte sur la période de temps où planaient au-dessus de la tête de cette sénatrice et peut-être d'autres sénateurs la possibilité de venir récupérer des sommes et la menace d'une poursuite. Pourquoi ce processus a-t-il duré aussi longtemps, ce qui peut avoir causé du tort à cette sénatrice en raison des coûts additionnels qui en ont découlé?

Michel Patrice, légiste et conseiller parlementaire et dirigeant principal, Services de la Cité parlementaire, Sénat du Canada : Merci, sénatrice. En ce qui a trait à l'adjudication des dépens, c'est semblable à ce que nous voyons souvent dans les procédures judiciaires. Le comité de direction a établi, conformément à la politique du Sénat sur l'aide juridique et l'indemnisation, un principe pour l'aide juridique offerte dans le cas du processus d'arbitrage aux anciens sénateurs qui se sont prévalus du processus d'arbitrage.

L'adjudication des dépens ou le remboursement des frais juridiques serait effectué après que le juge Binnie ait rendu sa décision dans leur cas, et l'adjudication des dépens serait essentiellement calculée au prorata. Par exemple, si un sénateur devait 10 000 \$ selon le vérificateur général et que le juge Binnie réduit ce montant à 5 000 \$, nous utiliserions ce pourcentage pour le calcul jusqu'à concurrence de 25 000 \$. Pour ce qui est du processus d'arbitrage et du processus que le comité a mis en place, voilà ce qui avait été décidé par le comité de direction du Comité de la régie interne, et ce, conformément à la politique.

Évidemment, si les anciens sénateurs avaient fait l'objet de poursuites civiles, par exemple, les tribunaux auraient pu utiliser tous les pouvoirs qui leur sont conférés pour adjuger des dépens en fonction du résultat.

J'espère que cela répond à votre question sur les dépens.

En ce qui concerne les restrictions ou les limites liées à l'appel de la décision du juge Binnie, le processus de règlement des différends a été adopté par le comité. Ce processus a en fait été adopté et débattu avant le dépôt du rapport.

C'était évidemment en prévision du rapport du vérificateur général, et c'était considéré comme un modèle qui pourrait s'appliquer dans le cas non seulement du rapport du vérificateur général, mais aussi dans d'autres circonstances de même nature. C'est donc plus général en vue de pouvoir utiliser un tel processus à l'avenir lorsque des différends surviennent concernant des questions financières, par exemple. Le Comité de la régie interne l'a adopté et a aussi décidé que le juge doit rendre des comptes au comité. Cependant, en ce qui concerne le rapport du vérificateur général, le comité en a discuté, et le consensus était d'accepter comme définitive la décision du vérificateur général, parce qu'autrement le comité reviendrait sur la question et se prononcerait à cet égard.

En ce qui a trait au temps que notre avocate a pris, si nous regardons l'information publique contenue dans le rapport, vous êtes à même de comprendre que le vérificateur général ne fournissait pas d'explication concernant les sommes dues par un sénateur.

The analysis or the reason that the Auditor General arrived at that amount was not, let's say, clearly laid out. It was an aggregate amount. It was not specific. It was difficult to determine whether a legal case could be established in terms of, "Can we recoup that money; is the analysis of the Auditor General sustainable before a court?"

So what took time is basically that we started by reviewing the files that we had in our possession, the Senate files and the administration files, but could not kind of figure out what the Auditor General's thinking was behind arriving at those amounts. So there was a request to the Auditor General so that they could share their documents. That took time in terms of obtaining the documents from the Auditor General in relation to the senators that remain, I will say, in terms of the amount unpaid.

Once we received the documents, there was an extensive amount of boxes, as outside counsel testified. To review all of those documents and do the assessment would explain the length of time.

Senator Lankin: Thank you very much.

Mr. Patrice: Thank you.

The Chair: Colleagues, are there any other questions?

So do I have a motion to overturn the decision, or is the committee comfortable with the decision that we have taken in the past and will continue to be respectful of those decisions?

Senator Tkachuk: I think we are comfortable with the decision we took.

The Chair: Thank you, colleagues.

Item 4, fourth report of the Subcommittee on the Senate Estimates. Senator Wells?

Senator Wells: Thank you, chair, and thank you, colleagues.

As I begin, I would like to thank Senator Jaffer for bringing this issue to CIBA and having it directed towards our subcommittee. I also want to recognize Senator Jaffer as Deputy Chair. The other members of the subcommittee are Senator Campbell, Senator Tannas and Senator Tkachuk. I chaired the committee, and Dan Charbonneau was our clerk. So I appreciate all the work that was done by all committee members and Mr. Charbonneau.

The Subcommittee on Senate Estimates of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has the honour to present its fourth report.

On February 2, 2017, your subcommittee was given the mandate by the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration to study the issue of living expenses while in Ottawa, including the current practices and possible

L'analyse du vérificateur général ou la manière dont il est arrivé à ces sommes n'était pas clairement expliquée, pour le dire ainsi. C'était un montant total. Ce n'était pas précis. Il était difficile de déterminer si nous avons des arguments juridiques valables. Nous cherchions à répondre aux questions suivantes : « Pouvons-nous récupérer ces sommes? L'analyse du vérificateur général est-elle défendable devant un tribunal? »

Bref, la raison pour laquelle le processus a pris du temps, c'est que nous avons essentiellement commencé par passer en revue les dossiers que nous avons en notre possession, soit les dossiers du Sénat et les dossiers de l'Administration, mais nous n'arrivions pas à comprendre comment le vérificateur général en était arrivé à ces sommes. Nous avons donc demandé au vérificateur général de nous communiquer ses documents. Il nous a fallu du temps pour obtenir les documents du vérificateur général concernant les sénateurs qui devaient encore des sommes.

Nous avons reçu ces documents, mais il y avait une quantité considérable de boîtes, comme l'avocate externe l'a confirmé. L'examen de tous ces documents et l'évaluation connexe expliquent pourquoi le processus a pris du temps.

La sénatrice Lankin : Merci beaucoup.

M. Patrice : Merci.

Le président : Chers collègues, y a-t-il d'autres questions?

Voulez-vous proposer une motion pour infirmer la décision? Le comité est-il à l'aise avec la décision que nous avons prise à l'époque et continuera-t-il de respecter ces décisions?

Le sénateur Tkachuk : Je crois que nous sommes à l'aise avec la décision que nous avons prise.

Le président : Je vous remercie, chers collègues.

Le point 4 à l'ordre du jour concerne le quatrième rapport du Sous-comité des dépenses du Sénat. Allez-y, sénateur Wells.

Le sénateur Wells : Merci, monsieur le président. Merci, chers collègues.

D'entrée de jeu, j'aimerais remercier la sénatrice Jaffer d'avoir saisi le comité CIBA de la question qui a été renvoyée au sous-comité. Je tiens également à souligner que la sénatrice Jaffer était la vice-présidente du sous-comité. Les autres membres du sous-comité étaient les sénateurs Campbell, Tannas et Tkachuk. J'en étais le président, et Dan Charbonneau en était le greffier. Je remercie tous les membres du sous-comité et M. Charbonneau de leur travail.

Le Sous-comité du budget des dépenses du Sénat du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Le 2 février 2017, votre sous-comité s'est vu confier le mandat par le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration d'étudier la question des frais de subsistance lors des déplacements à Ottawa, notamment les pratiques actuelles et

replacement models that consider fairness, equity and responsible use of resources.

During its deliberations, the subcommittee noted that senators are required to maintain a residence in their home province or territory. In contrast, members of the House of Commons are not subject to this constitutional requirement. Senators incur living expenses to perform their duties while in Ottawa.

The current model is for the reimbursement of expenses up to \$24,000 per year with the appropriate supporting documentation.

Your subcommittee has determined that senators either stay in commercial hotels, rental or privately owned accommodation in the National Capital Region, NCR. The cost of accommodations in hotels and rentals is reimbursed by the Senate with appropriate receipts. Senators who use privately owned accommodation in the NCR may claim \$30.92 per day to assist with the general expenses for each day such accommodation is available for the senator's occupancy. All senators, those who are in the NCR on travel status, may claim daily per diem rates for meals and incidentals in accordance with Treasury Board guidelines.

Three possible models were examined by the subcommittee.

First, reimbursement of expenses maintaining the ceiling of 24,000, which is the current model.

Colleagues, second, a living allowance per diem model, which is essentially: For each day you're in the National Capital Region working in your job as a senator, you would be paid an amount to cover your costs.

Third, colleagues, was the quarterly allowance model.

Each model was reviewed, and the subcommittee recommends that the current model of reimbursement of expenses remain in place.

In its review, the subcommittee discussed the inequality between senators who own property and those who rent or stay in commercial hotels. It was determined that the current model is insufficient for general expenses compared to individuals who rent. The committee concluded that the inequities for those who own should be addressed.

The daily amount for senators who own a privately owned accommodation was first introduced with the non-taxable expense allowance and combined into the salary of senators in 2001. The subcommittee examined the origin of the initial amount, which was \$20 per day, and, in fact, colleagues, back then, the cap for the yearly amount was \$12,000. It was \$20 per day, and we found that there was no analysis as to the costing of

les modèles de remplacement envisageables qui tiennent compte de l'équité, de la justice et d'une utilisation responsable des ressources.

Au cours de ses délibérations, le sous-comité a souligné que les sénateurs doivent posséder une résidence dans leur province ou leur territoire d'origine, une exigence constitutionnelle à laquelle ne sont pas assujettis les députés. Les sénateurs engagent des frais de subsistance pour s'acquitter de leurs fonctions pendant qu'ils sont à Ottawa.

Le modèle actuel repose sur le remboursement de ces dépenses jusqu'à concurrence de 24 000 \$ par année sur présentation des pièces justificatives.

Votre sous-comité a établi que les sénateurs logent dans des hôtels commerciaux, des logements locatifs ou des hébergements privés dans la région de la capitale nationale, la RCN. Le coût de l'hébergement dans les hôtels et les logements locatifs est remboursé par le Sénat sur présentation des reçus. Les sénateurs qui logent en hébergement privé dans la RCN peuvent réclamer 30,92 \$ par jour en frais généraux pour chaque jour d'occupation. Tous les sénateurs, qui sont dans la RCN en déplacement, peuvent réclamer une indemnité journalière pour les repas et les frais accessoires, conformément aux lignes directrices du Conseil du Trésor.

Trois modèles ont été envisagés par le sous-comité.

En premier lieu, il y avait le modèle actuel, soit le maintien du remboursement des dépenses jusqu'à concurrence de 24 000 \$.

Chers collègues, en deuxième lieu, il y avait le modèle d'indemnités journalières pour frais de subsistance. Essentiellement, pour chaque jour que vous passeriez dans la région de la capitale nationale à vous acquitter de votre travail à titre de sénateur, un montant vous serait versé pour vous rembourser vos dépenses.

Chers collègues, en troisième lieu, il y avait le modèle d'indemnités trimestrielles.

Après avoir étudié chaque modèle, le sous-comité recommande le maintien du modèle actuel de remboursement des dépenses.

Dans le cadre de son examen, le sous-comité a discuté de l'iniquité entre les sénateurs qui possèdent une propriété et ceux qui louent un hébergement ou qui logent dans des hôtels commerciaux. Il a été établi que le montant actuel est insuffisant pour couvrir les dépenses générales par comparaison à celui versé aux sénateurs qui louent un hébergement. Le sous-comité a conclu que cette iniquité doit être corrigée.

Le montant quotidien alloué aux sénateurs qui sont propriétaires a été instauré lorsque l'indemnité de dépenses non imposable a été combinée au salaire des sénateurs en 2001. Le sous-comité a examiné comment avait été établi le montant initial, fixé à 20 \$ par jour. Soit dit en passant, chers collègues, le montant maximal annuel était à l'époque de 12 000 \$. Le montant était de 20 \$ par jour, et nous avons constaté qu'aucune analyse

privately owned accommodation. Therefore, colleagues, we couldn't find the genesis of that \$20 a day. We didn't know where it came from. We didn't know the formula that was used. We had some general discussion about it, but we didn't have anything in our search of documents.

Your subcommittee examined the daily allowance for private accommodation used by the Treasury Board. The board reimburses \$50 per day for federal employees who use private non-commercial accommodation in lieu of a hotel room while travelling. This amount per day is for the length of the time while on travel status.

Senators return to their provincial or territorial residence when not in Ottawa, and the use of the Treasury Board rate is not applicable since the stay in the NCR is not continuous. However, it does serve as a useful guide, and certainly it served as a useful guide in our deliberations.

To ensure a fair application of the policy across the three types of accommodation expenses, the committee recommends the following:

That the per-day rate for senators who use privately owned accommodation in the National Capital Region be increased to \$40 and increased annually on April 1 by the annual rate of inflation. Colleagues, the change here is that there was never a provision to increase it by the annual rate of inflation. What would happen is that it would be set at an amount, and that amount would run for a few years until we realized that it should be increased. Then an increase would be proposed and accepted, and then it would run for another couple of years. So, significantly, in the subcommittee's report, we're recommending that increases be tied to the annual inflation rate.

Second, the subcommittee further recommends, as I said, that the \$24,000 increase on April 1 by the annual rate of inflation.

It's respectfully submitted, colleagues.

There are a couple of other notes I want to make before I take any questions. In 2001, as I said, the total amount for living in the National Capital Region was \$12,000. The total cap per night was \$20. If this recommendation is accepted, the lowest rental amount we currently have among senators who do rent will still be higher than those who own in the NCR. Because of the increased costs in hotels that happen generally each year, you'll recall that last year the hotel limit was increased, for those who stay in hotels, from \$200 to \$250. This recommendation keeps current with the market.

n'avait été effectuée sur le coût de l'hébergement privé. Chers collègues, nous n'avons donc pas pu trouver l'origine de ce 20 \$ par jour. Nous ne savions pas comment cette indemnité avait été établie. Nous ne connaissions pas la formule qui avait été utilisée. Nous en avons discuté de manière générale, mais nous n'avons rien à cet effet dans notre recherche de documents.

Votre sous-comité a examiné l'allocation quotidienne pour l'hébergement privé appliquée par le Conseil du Trésor, qui rembourse 50 \$ par jour aux fonctionnaires fédéraux qui ont recours à un hébergement privé non commercial plutôt qu'à une chambre d'hôtel pendant leurs déplacements. Cette indemnité journalière est versée pour la durée du déplacement.

Or, les sénateurs retournent à leur résidence dans leur province ou leur territoire lorsqu'ils ne sont pas à Ottawa; le tarif du Conseil du Trésor n'est pas applicable puisque le déplacement dans la RCN n'est pas continu. Ce tarif peut cependant servir de guide utile, et il a été utile pour nous guider dans nos délibérations.

Afin d'assurer une application équitable de la politique pour les trois types de dépenses d'hébergement, voici ce que recommande le sous-comité.

Nous recommandons que le tarif journalier applicable aux sénateurs qui ont recours à un logement privé dans la région de la capitale nationale soit porté à 40 \$ et qu'il augmente annuellement au 1^{er} avril en fonction du taux annuel d'inflation. Chers collègues, le changement ici est qu'une disposition n'avait jamais été adoptée pour l'augmenter en fonction du taux annuel d'inflation. Autrement, un montant serait établi, puis il serait fixe durant quelques années jusqu'à ce que nous réalisions que nous devrions l'augmenter. Une hausse serait ensuite proposée, puis approuvée, et le cycle reprendrait de plus belle. Bref, nous recommandons fortement dans le rapport du sous-comité que l'augmentation se fasse en fonction du taux annuel d'inflation.

Le sous-comité recommande également, comme je l'ai mentionné, que le montant de 24 000 \$ augmente au 1^{er} avril en fonction du taux annuel d'inflation.

Nous vous soumettons respectueusement notre rapport, chers collègues.

J'aimerais faire quelques autres commentaires avant de répondre à vos questions. En 2001, comme je l'ai mentionné, le montant total pour l'hébergement dans la région de la capitale nationale était de 12 000 \$, et le montant maximal par nuit était de 20 \$. Si cette recommandation est acceptée, l'indemnité la moins élevée pour les sénateurs qui louent actuellement un hébergement sera tout de même plus élevée que le montant alloué aux sénateurs qui sont propriétaires dans la RCN. Je vous rappelle que l'an dernier, en raison de l'augmentation des coûts d'hébergement dans les hôtels que nous constatons généralement chaque année, le montant maximal que peuvent réclamer les sénateurs qui logent dans des hôtels est passé de 200 à 250 \$. Cette recommandation suit l'évolution du marché.

That's it, colleagues. I'm happy to take questions. One other thing, just for background, the breakdown among the senators who currently sit: 25 rent, 20 own, 48 stay in hotels, and 7 live in the NCR. I'm happy to take any questions.

Senator Marshall: I want to make sure I understand. This will have implications for those who own; is that correct?

Senator Wells: That is correct.

Senator Marshall: Right now, the rate they claim is 365 days of the year times the \$30; is that right?

Senator Wells: That's right.

Senator Marshall: It will go up to \$40. For the rentals and those in hotels, it won't have any impact.

Senator Wells: No. Significantly on that, colleagues, those who rent, there is no cap on their monthly rent, other than the cap on the yearly amount. If someone wants to stay in a place that is \$5,000 a month, there is no restriction on that, but you'll cap out fairly quickly on the \$24,000.

Senator Marshall: When was the last time we changed? You say we're at \$30.92 now, and that's been in effect for how many years?

Senator Wells: I believe it's six years ago.

Pascale Legault, Chief Financial Officer, Finances and Procurement Directorate, Senate of Canada: You asked about when we changed to \$24,000? Which number are we looking for?

Senator Marshall: When was the last time that was increased?

Ms. Legault: The \$24,000 was increased in 2015. It went from \$22,000 to \$24,000.

Senator Marshall: What about the \$30.92?

Ms. Legault: The daily amount? This is increased based on inflation. We follow the house. It's a very small increase every year.

Senator Marshall: In assessing the financial implications, we look at the number of people who own and look at the increase?

Ms. Legault: Yes.

Senator Wells: Another point, colleagues, is that since 2001, when this model went into force, so in the last 16 years, there have been five increases in the yearly amount. Now we're suggesting that be attached to the annual rate of inflation.

C'est tout, chers collègues. Je me ferai un plaisir de répondre aux questions. Un dernier point, à titre d'information : parmi les sénateurs qui siègent actuellement, 25 sont locataires, 20 sont propriétaires, 48 restent dans des hôtels et 7 vivent dans la région de la capitale nationale. Je serai heureux de répondre à vos questions.

La sénatrice Marshall : Je veux m'assurer d'avoir bien compris. Cela aura des conséquences pour les sénateurs qui sont propriétaires, n'est-ce pas?

Le sénateur Wells : C'est exact.

La sénatrice Marshall : À l'heure actuelle, pour le calcul du taux, ils réclament 30 \$ fois 365 jours de l'année; est-ce exact?

Le sénateur Wells : C'est cela.

La sénatrice Marshall : Le taux passera à 40 \$. Pour ceux qui sont locataires et ceux qui restent à l'hôtel, cela n'aura aucun impact.

Le sénateur Wells : En effet. À ce sujet, chers collègues, pour ceux qui louent une résidence, il n'y a pas de plafond sur leur loyer mensuel, mais il y en a un sur le montant annuel. Si quelqu'un veut rester dans un endroit qui coûte 5 000 \$ par mois, il n'y a pas de restriction là-dessus, mais la personne atteindra assez rapidement la limite de 24 000 \$.

La sénatrice Marshall : À quand remonte la dernière modification? Vous dites que le taux actuel est de 30,92 \$, mais c'est ainsi depuis combien d'années?

Le sénateur Wells : Depuis, je crois, six ans.

Pascale Legault, dirigeante principale des Finances, Direction des finances et de l'approvisionnement, Sénat du Canada : Vous voulez savoir quand nous avons fait passer le plafond à 24 000 \$? Quel chiffre cherchez-vous à connaître?

La sénatrice Marshall : Quelle est la dernière fois que nous avons augmenté la limite?

Mme Legault : Nous l'avons augmentée en 2015. Le plafond est passé de 22 000 \$ à 24 000 \$.

La sénatrice Marshall : Qu'en est-il du montant de 30,92 \$?

Mme Legault : Le montant quotidien? Cela augmente en fonction de l'inflation. Nous suivons la Chambre. Il s'agit d'une très faible hausse chaque année.

La sénatrice Marshall : Au moment d'évaluer les répercussions financières, nous examinons le nombre de personnes qui sont propriétaires et nous tenons compte de l'augmentation?

Mme Legault : Oui.

Le sénateur Wells : Un autre point, chers collègues, c'est que depuis 2001, lorsque ce modèle est entré en vigueur — donc, depuis 16 ans —, le montant annuel a été majoré à cinq reprises. Nous proposons maintenant que ce montant soit indexé au taux annuel d'inflation.

Senator Marshall: We just went through an exercise — I think I have the right terminology — the senators' office management policy, there is a new one. I think we have to review it over the next couple of weeks. Would that be an issue that could be addressed during that policy? I don't have a problem with the proposal, but it wouldn't be that sort of thing? Okay. Thank you.

Senator Munson: I am curious about the \$250 a night.

Senator Wells: If you're staying in a hotel, yes, senator.

Senator Munson: \$250 a night here staying in a hotel.

Senator Wells: In the National Capital Region.

Senator Munson: Why is it \$200 when you travel?

Senator Wells: There is no restriction when you're outside the National Capital Region.

Senator Munson: Yes, there is. There is a cap of \$200 plus tax.

The Chair: Senator Munson, it's a guideline, but it varies from city to city. If you are in Toronto, for example, I don't think Finance expects you to find a hotel in Toronto at \$199, for example. It varies depending on the trip and where.

Senator Munson: That's a guideline. I don't have to stay at Super 8s all the time.

The Chair: Apparently, you have become a gold member there.

Senator Munson: That's what you want to do is save taxpayers' dollars.

Senator Batters: Just a couple of brief things: First of all, Senator Marshall's question about how rent would be impacted. They would be impacted in that the \$24,000 yearly increase is going up by the annual rate of inflation. The amount that they can claim per year goes up.

Senator Marshall: I always thought it was your rental, the cost of your lease; for example, if you lease an apartment for \$1,800 a month, the Senate would reimburse you up to the \$24,000.

Senator Tannas: That is correct.

Senator Batters: I'm saying that because it was previously set at a maximum of \$24,000 that you could claim, even as Senator Wells was giving the example, of someone who has an expensive rent, you could only claim up to that maximum, but now you will be able to claim \$24,000 plus the rate of inflation in that year.

Ms. Legault: Yes.

La sénatrice Marshall : Nous venons d'achever un exercice — je crois que c'est le bon mot à employer — au sujet de la nouvelle politique sur la gestion de bureau des sénateurs. Je pense que nous devons l'examiner au cours des prochaines semaines. Ne pourrait-on pas étudier cette question dans le cadre de cette politique? Je n'ai rien contre la proposition, mais ne s'inscrirait-elle pas là-dedans? D'accord. Merci.

Le sénateur Munson : Je m'interroge au sujet du montant de 250 \$ la nuitée.

Le sénateur Wells : Oui, sénateur, c'est le montant pour les séjours à l'hôtel.

Le sénateur Munson : C'est donc 250 \$ par nuitée dans un hôtel ici.

Le sénateur Wells : Dans la région de la capitale nationale.

Le sénateur Munson : Pourquoi est-ce 200 \$ quand on voyage?

Le sénateur Wells : Il n'y a aucune restriction lorsque vous vous trouvez à l'extérieur de la région de la capitale nationale.

Le sénateur Munson : Oui, il y en a. Il s'agit d'un plafond de 200 \$ plus taxes.

Le président : Sénateur Munson, c'est là une directive, mais cela varie d'une ville à l'autre. Si vous êtes à Toronto, par exemple, je ne pense pas que la Direction des finances s'attende à ce que vous y trouviez une chambre d'hôtel à 199 \$, par exemple. Cela dépend du voyage et de l'endroit.

Le sénateur Munson : C'est une directive. Je n'ai donc pas besoin de rester à un motel Super 8 tout le temps.

Le président : À ce qu'il paraît, vous êtes en devenu un membre de prestige.

Le sénateur Munson : Ce qu'on veut, c'est économiser l'argent des contribuables.

La sénatrice Batters : Quelques petites précisions : tout d'abord, j'aimerais revenir à la question de la sénatrice Marshall sur la façon dont cette modification aurait une incidence sur les loyers. Voici comment : la hausse annuelle de 24 000 \$ est indexée au taux annuel de l'inflation. Donc, le montant annuel qu'on peut réclamer augmente aussi.

La sénatrice Marshall : J'ai toujours pensé que c'était le coût de location; par exemple, si vous louez un appartement à 1 800 \$ par mois, le Sénat vous remboursera jusqu'à 24 000 \$.

Le sénateur Tannas : C'est exact.

La sénatrice Batters : Je dis cela parce que la limite maximale qu'on pouvait réclamer auparavant était établie à 24 000 \$; pour reprendre l'exemple donné par le sénateur Wells, même si on payait un loyer élevé, on ne pouvait pas réclamer plus que le montant maximal. Or, maintenant, on sera en mesure de réclamer 24 000 \$, plus le taux d'inflation de l'année en cours.

Mme Legault : Oui.

Senator Marshall: Regarding Senator Munson's question about the hotel amounts outside the NCR, I'm not sure if it was a matter of guideline, but they were increased at the same time as the \$250 maximum for the NCR was increased quite recently.

Senator Lankin: I appreciate the work that the subcommittee did. I have no problems with the recommendations here. There is a separate issue I raised once with respect to the living allowance. I wonder if the committee addressed that. If not, maybe it's for another time.

The \$24,000 a year maximum, which I see will increase by inflation, includes hotel or rental and your per diem costs. I noted very early on, because another senator and I who both arrived here at the same time were looking to make decisions about accommodations, where we would dwell, and we had different situations. This is true for all senators. Those who find themselves having to travel in on a Monday, because of travel time, and are having to leave on a Friday instead of a Thursday for travel time, or because of committee, for example, Monday's Defence Committee, find themselves in a situation where the per diems, and if you're in a hotel, the night's stay are increased by virtue of that different circumstance, not necessarily by virtue of choice.

Have you looked at whether decoupling the per diem from whatever the maximum, it could be a lower maximum, but whatever the maximum is on rental or hotel costs would help bring some equity to that situation? I haven't examined this and come to a conclusion myself, but I recognize that for senators who either have long travel or have a committee on Mondays, that it is an inequitable situation.

Senator Wells: It's a good question. Obviously, it wasn't part of our order of reference, so we didn't look at it. In general, the amount of \$24,000 split between per diem amounts, as you must eat and have a place to sleep, let's say a one-bedroom in downtown Ottawa, I think you would be hard-pressed to find something, \$1,400 a month, times 12 months, that would bring it up to \$16,800 minus the \$24,000. You would have a \$7,200 per diem. If there are 100 days we might use, so it's difficult to say because people have different eating styles and places they want to live, and they may not want to live downtown Ottawa, but we should consider our amount based on a one-bedroom near your place of work, not a three-bedroom near your place of work. We didn't look specifically about decoupling those.

La sénatrice Marshall : En ce qui concerne la question du sénateur Munson à propos des frais d'hôtel à l'extérieur de la région de la capitale nationale, je ne suis pas sûre s'il s'agit d'une directive, mais la limite a été haussée tout récemment, en même temps que le maximum de 250 \$ pour la région de la capitale nationale.

La sénatrice Lankin : Je remercie le sous-comité du travail qu'il a accompli. Les recommandations à l'étude ne me posent aucun problème. J'avais déjà soulevé une question au sujet de l'allocation de subsistance. Je me demande si le comité s'est penché là-dessus. Sinon, ce sera peut-être pour une autre fois.

Le maximum annuel de 24 000 \$, qui, d'après ce que je vois, augmentera en fonction de l'inflation, comprend les frais d'hôtel ou de location et les indemnités journalières pour frais de subsistance. Il y a quelque chose que j'ai remarqué très vite, parce qu'un autre sénateur et moi étions en train de prendre des décisions relatives au logement, ayant été nommés ici en même temps; il fallait décider où rester, mais nous nous trouvions dans des situations différentes. C'est le cas pour tous les sénateurs. Ceux qui doivent voyager pour être ici le lundi, en raison de la durée du trajet, et qui doivent partir un vendredi, au lieu d'un jeudi, compte tenu du temps de déplacement, ou en raison d'un comité — par exemple, pour assister à la réunion de lundi du comité de la défense —, finissent avoir des indemnités journalières et, le cas échéant, des frais d'hôtel plus élevés. Ce n'est pas nécessairement par choix, mais à cause d'un concours de circonstances.

Vous êtes-vous interrogé sur la nécessité d'enlever les indemnités journalières du montant maximal réservé aux frais de location ou d'hôtel — peu importe le montant maximal établi, qui serait alors réduit — afin d'aider à rendre la situation un peu plus équitable? J'ai moi-même examiné la question et j'en suis arrivée à une conclusion, mais je reconnais qu'il s'agit d'une situation inéquitable pour les sénateurs qui doivent faire de longs trajets ou qui doivent assister à une séance de comité les lundis.

Le sénateur Wells : C'est une bonne question. Bien entendu, cela ne faisait pas partie de notre ordre de renvoi, alors nous ne nous sommes pas penchés là-dessus. En règle générale, le montant de 24 000 \$ comprend les indemnités journalières, car on doit bien manger et avoir un endroit où dormir. Disons qu'on cherche un appartement d'une chambre à coucher au centre-ville d'Ottawa; je pense qu'on aurait du mal à trouver quelque chose de moins de 1 400 \$ par mois. Lorsqu'on multiplie ce montant par 12 mois, on obtient 16 800 \$, qu'il faut ensuite soustraire du montant de 24 000 \$. On aurait donc droit à des indemnités de 7 200 \$. S'il y a 100 jours, il est difficile de dire à combien s'élèveraient les dépenses parce que les gens ont des goûts alimentaires et des préférences de logement qui varient — par exemple, certaines

Interestingly, as I said earlier, and we had Pascale search to find out where they came up with the initial amount of \$20 that went up to \$22 and \$25, our greatest source of information came from Senator Tkachuk, who was here back in the day.

Senator Tkachuk: Still is.

Senator Wells: So I express my appreciation to Senator Tkachuk for putting that all on the record during our subcommittee. It was an interesting discussion that we had, so thank you for that.

Senator Tkachuk: Also, people from outside of Toronto, Quebec and Ontario, we are all in here on Monday. We all come in Monday, so somehow we survive.

Senator Marshall: I would like to add too, just for clarification, if you do have to come on a Sunday, there are senators — you run out of money, so then you just pick up those costs yourself. I wanted to make that point. So there are some senators that does happen to.

Senator Tkachuk: It's happened to all of us.

Senator Wells: Indeed. Yes. One final point. Just because we're trying to address now the yearly increase based on the annual rate of inflation, that shouldn't preclude us from sometime in the future, when there might be a market adjustment in housing or hotel rates or anything like that, looking at the whole numbers as well, not just the percentage based on the annual rate of inflation.

The Chair: Colleagues, if there are no more questions on this, I have a motion from Senator Wells?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: All in favour? Carried.

Item 5, fourth report of the audit subcommittee quarterly financial report. Senator Smith?

Senator Smith: Thank you, Mr. Chair. I am pleased to table the quarterly financial report for the third quarter of 2016-17. Following a detailed review on March 7, your audit subcommittee is now ready to recommend its approval.

personnes ne voudraient pas vivre au centre-ville d'Ottawa —, mais nous devrions tenir compte de notre montant en fonction d'un logement d'une chambre à coucher près de notre lieu de travail, au lieu d'un logement de trois chambres à coucher loin de notre lieu de travail. Bref, nous n'avons pas envisagé de séparer ces coûts.

Curieusement, comme je l'ai dit tout à l'heure — et nous avons demandé à Pascale de faire une recherche pour savoir comment les sénateurs en étaient arrivés au montant initial de 20 \$, puis de 22 \$ et 25 \$ —, notre plus grande source d'information a été le sénateur Tkachuk, qui était là à l'époque.

Le sénateur Tkachuk : J'y suis toujours.

Le sénateur Wells : Je tiens donc à exprimer ma gratitude au sénateur Tkachuk pour avoir fourni tous ces renseignements aux fins du compte rendu dans le cadre des travaux de notre sous-comité. Nous avons eu droit à une discussion intéressante, alors je vous en remercie.

Le sénateur Tkachuk : Aussi, pour les gens de l'extérieur de Toronto, du Québec et de l'Ontario, nous sommes tous ici les lundis. Nous venons tous ici les lundis; donc, d'une manière ou d'une autre, nous nous en sortons.

La sénatrice Marshall : Je voudrais ajouter, à titre de précision, que dans le cas des sénateurs qui doivent venir à Ottawa un dimanche, il arrive parfois qu'ils manquent d'argent, si bien qu'ils doivent assumer eux-mêmes les coûts. Je tenais à le souligner. Il y a donc des sénateurs qui se trouvent dans une telle situation.

Le sénateur Tkachuk : Nous avons tous déjà vécu cela.

Le sénateur Wells : En effet, oui. Un dernier point. Le fait que nous essayons de prendre une décision maintenant sur l'augmentation annuelle en fonction du taux annuel d'inflation ne devrait pas nous empêcher, à un moment donné dans l'avenir — advenant un éventuel rajustement dans le marché du logement, des frais d'hôtel ou quelque chose de ce genre —, d'examiner également les chiffres entiers, plutôt que le pourcentage fondé sur le taux annuel d'inflation.

Le président : Chers collègues, s'il n'y a plus de questions à ce sujet, je vais mettre aux voix la motion du sénateur Wells?

Des voix : D'accord.

Le président : Tous ceux qui sont pour? Adopté.

Passons maintenant au point 5, qui porte sur le quatrième rapport du sous-comité de la vérification, soit le rapport financier trimestriel. Sénateur Smith?

Le sénateur Smith : Merci, monsieur le président. Je suis heureux de déposer le rapport financier trimestriel pour le troisième trimestre de 2016-2017. À la suite d'un examen détaillé effectué le 7 mars, le sous-comité de la vérification est maintenant prêt à en recommander l'approbation.

[Translation]

I remind you that the report is prepared quarterly. It is prepared by management and is not subject to an audit. Its objective is to provide timely, relevant information on the use of authorizations obtained through the Main Estimates.

[English]

The authorities for 2016-17 amount to \$90.1 million. The actual expenses for the third quarter represent \$20.9 million. Overall, based on the actuals year to date and the best available information, we expect to spend \$85.2 million in 2016-17. We therefore anticipate an overall surplus of \$4.9 million.

The main components of this surplus are, point number one, surplus from senators' remuneration, travel and telecommunications, \$1.9 million; surplus from committee budgets, \$0.08 million; surplus from administration budget, \$2.1 million. The surplus is mainly due to the late appointment of new senators, unanticipated departures and delays in staffing. The actual expenditures for the third quarter amount to \$20.9 million, which is an increase of \$3 million from the same quarter in the prior year.

This increase is mainly attributable to a larger average number of senators, from 83 to 95 in respective quarters, and the fact that the Senate was not sitting until December 2015 because of dissolution.

[Translation]

On page 8 of the report, there is an analysis of full time equivalents, FTEs. The Senate administration applies an FTE-based model in its management of human resources, and in the production of reports on the staff needed to support senators.

[English]

The overall approved FTEs for 2016-17 represent approximately 360 FTEs, and the Senate forecasts a usage of approximately 348 FTEs. The surplus in FTEs is mainly due to unanticipated departures and delays in staffing.

[Translation]

Consistent with past practice, the report lists the key risk and uncertainties that could have a financial impact. Among others, we follow the following files: Senate modernization, oversight body, policy implementation, security and continuity of operations, and the institutional information system.

[Français]

Je vous rappelle que ce rapport est préparé sur une base trimestrielle. Il est produit par la direction et ne fait pas l'objet d'une vérification. Il a pour objet de fournir en temps opportun de l'information pertinente sur l'utilisation des autorisations obtenues par l'intermédiaire du Budget principal des dépenses.

[Traduction]

Le montant des autorisations pour 2016-2017 s'élève à 90,1 millions de dollars. Les dépenses réelles pour le troisième trimestre représentent 20,9 millions de dollars. Dans l'ensemble, d'après les coûts réels à ce jour et la meilleure information disponible, nous devrions dépenser 85,2 millions de dollars en 2016-2017. Par conséquent, nous prévoyons un excédent global de 4,9 millions de dollars.

Voici les principaux composants de cet excédent : tout d'abord, un excédent de 1,9 million de dollars provenant des dépenses pour le traitement, les déplacements et les télécommunications des sénateurs; ensuite, un excédent de 0,08 million de dollars provenant des budgets des comités; enfin, un excédent de 2,1 millions de dollars provenant du budget d'administration. L'excédent est principalement attribuable aux nominations tardives de nouveaux sénateurs, aux départs imprévus et aux retards dans la dotation. Les dépenses réelles pour le troisième trimestre se chiffrent à 20,9 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 3 millions de dollars par rapport au même trimestre de l'exercice précédent.

Cette hausse est surtout attribuable à l'augmentation du nombre moyen de sénateurs, qui est passé de 83 à 95 durant les trimestres respectifs, et au fait que le Sénat n'a pas siégé jusqu'en décembre 2015 en raison de la dissolution.

[Français]

À la page 8 du rapport se trouve une analyse des équivalents temps plein (ETP). L'Administration du Sénat applique un modèle fondé sur les ETP dans sa gestion des ressources humaines et dans la production de rapports sur l'effectif nécessaire pour appuyer les sénateurs.

[Traduction]

Le total des ETP approuvés pour 2016-2017 est d'environ 360, et le Sénat prévoit en employer environ 348. L'excédent des ETP s'explique surtout par des départs imprévus et des retards dans la dotation.

[Français]

Conformément à la pratique établie, le rapport dresse la liste des principaux risques et des incertitudes qui pourraient avoir des répercussions financières. Entre autres éléments, nous suivons les dossiers suivants : modernisation du Sénat, organisme de surveillance, mise en œuvre de la politique, sécurité et continuité des opérations, et système d'information institutionnel.

[English]

Finally, the report discloses the 20 appointments made between November 10 and December 6, 2016, as they all occurred during the third quarter.

I would be pleased to respond to your questions, and if I'm not able to answer them, we have our financial folks with us.

The Chair: Any questions, colleagues?

Senator Marshall: I have two questions. On page 12 of 26 where we're talking about the Senate committees and about the \$2.7 million allocated for international and inter-parliamentary affairs, that's separate from the \$2.4 million, isn't it? That's a separate item?

Senator Smith: Yes.

Senator Marshall: My second question is about the oversight body. You referenced it earlier this morning, Mr. Chair. Could you give us an idea as to when we would be looking at that?

The Chair: Senator Smith can address that.

Senator Smith: Maybe I could fill in. We're at the point now where we started deliberations with the various groups. There is really one strategic question that needs to be addressed, and we need to get that response from each of the various groups. The challenge is sometimes mobilizing to get people to actually sit down and review it, but we would anticipate probably within the next 30 days we will have a final report with recommendations.

Part of the issue, of course, will be the costing. We have reviewed that with the finance people, and we have some certain base parameters that we're looking at to make this the most efficient type of committee group. When it's all done, it's going to boil down to how the committee is constructed with interior-exterior people on the committee.

The Chair: If I may add to that as well, colleagues — and I think Senator Smith will agree — the next step is to take these proposals to the respective caucuses for more consultation. Given the sensitivity of this and the unprecedented move that this is, which is to have an independent oversight body on a parliamentary legislature, it is a sensitive issue, an important issue, and it hits at the core of what fundamental democratic values we have in terms of the role of our legislature.

So I think there has been great work done by the subcommittee. These proposals will go to caucuses of the whole. When the time comes, unless we find complete unanimity and consensus at this committee — I suspect this might also be a debate for the Senate as a whole because it is so fundamental to the Constitution and to the functioning of this body.

[Traduction]

Enfin, le rapport fait état des 20 nominations effectuées entre le 10 novembre et le 6 décembre 2016, car elles ont toutes eu lieu durant le troisième trimestre.

Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions et, si je n'ai pas les réponses, le personnel des finances est là pour nous aider.

Le président : Y a-t-il des questions, chers collègues?

La sénatrice Marshall : J'ai deux questions. À la page 12 de 26, lorsqu'on parle des comités du Sénat et du montant de 2,7 millions de dollars alloué aux affaires internationales et interparlementaires, c'est indépendant des 2,4 millions de dollars, n'est-ce pas? C'est un poste distinct?

Le sénateur Smith : Oui.

La sénatrice Marshall : Ma deuxième question porte sur l'organisme de surveillance. Vous y avez fait allusion plus tôt ce matin, monsieur le président. Pourriez-vous nous donner une idée du délai envisagé?

Le président : Le sénateur Smith pourra en parler.

Le sénateur Smith : Je pourrais peut-être apporter quelques précisions. À ce stade-ci, nous avons entamé des délibérations avec divers groupes. Il faut vraiment régler une question d'ordre stratégique, et nous devons obtenir une réponse de la part de chacun des groupes. Le défi consiste parfois à mobiliser les gens pour qu'ils prennent le temps d'examiner la question, mais nous envisageons de déposer un rapport final, assorti de recommandations, probablement au cours des 30 prochains jours.

Bien entendu, une partie de la question portera sur les coûts. Nous les avons examinés en collaboration avec le personnel des finances, et nous étudions certains paramètres de base pour assurer l'efficacité optimale d'un tel comité. Au bout du compte, tout dépendra de la façon dont le comité est constitué de membres internes et externes.

Le président : Si je peux me permettre d'ajouter un point, chers collègues — et je crois que le sénateur Smith en conviendra —, la prochaine étape est de présenter ces propositions aux caucuses respectifs en vue d'une consultation plus poussée. En raison de la nature délicate de ce dossier et puisqu'il s'agit d'une démarche sans précédent, qui vise à créer un organisme de surveillance indépendant au sein d'une législature parlementaire, il s'agit d'une question de première importance qui touche au cœur même des valeurs démocratiques fondamentales sur lesquelles repose notre assemblée législative.

Alors, je crois que le sous-comité a fait un excellent travail. Ces propositions seront présentées aux caucus pléniers. Lorsque viendra le temps, à moins qu'il n'y ait une unanimité absolue au sein de notre comité, je suppose que cette question pourrait également être débattue par l'ensemble du Sénat puisqu'elle est si fondamentale pour la Constitution et le fonctionnement de notre institution.

Senator Smith: I would ask if I could, chair, your support for when we call the meetings, we need to have the discipline to be able to get these meetings put in place. That takes work in terms of the group leaders to be able to get the people in your particular group to attend, but this really is an important issue. I'm not trying to lecture anybody, but we just don't want to be in a position where people start to complain after the fact and say they weren't included in the decision-making process. Because we have most of the leadership group in this room, I ask for your concurrence and support in that matter.

Senator Tkachuk: Are the protective services basically cleaned off the books in this last quarter? Were they included in any part of 2016-17?

Senator Smith: That's an excellent question. Pascale, were they?

Senator Tkachuk: So they are all done with?

Ms. Legault: Yes.

Senator Tkachuk: They're all on the other budget. So this budget we have here that will take us to March 2017 has no protective service costs in it?

Ms. Legault: That's right.

Senator Smith: We just have that supportive consultative group that exists within our budget. How many people are in that consultative group?

Senator Tkachuk: What is the consultative group?

Ms. Legault: The group under Mike McDonald is the corporate security group. How many people are on your team?

Mike McDonald, Director, Corporate Security Directorate, Senate of Canada: About 20.

Ms. Legault: Twenty people are still working for the Senate under the Corporate Security Directorate.

Senator Smith: When the change was made, Senator Tkachuk, it was clear that the protective services were completely moving out, but there was a small group that was staying as — I'm not going to say a conscious group, but a group on the policy side to be there to provide other expertise for —

The Chair: Michel can weigh in.

Senator Tkachuk: That's fine. I didn't think it was that large. I didn't think there were 20, since we only had 100 before.

Mr. Patrice: All the protective physical security side of the business was removed from the Senate, also the funding attributed to that. The group that remains is basically in terms

Le sénateur Smith : Si je puis me le permettre, monsieur le président, je voudrais demander votre appui pour la convocation des réunions, parce que nous devons faire preuve de discipline pour pouvoir les organiser. Cela exige du travail de la part des chefs de groupe, car ils doivent amener les gens de leur groupe à participer, mais il s'agit d'une question vraiment importante. Je n'essaie pas de faire la leçon à qui que ce soit, mais nous ne nous voulons pas nous trouver dans une situation où des gens se mettent à se plaindre après coup en disant qu'ils n'ont pas été inclus dans le processus décisionnel. Comme la plupart des leaders sont ici présents, je compte sur votre collaboration et votre appui à cet égard.

Le sénateur Tkachuk : A-t-on essentiellement exclu les services de sécurité du dernier trimestre? En a-t-on tenu compte en 2016-2017?

Le sénateur Smith : C'est une excellente question. Pascale, est-ce bien le cas?

Le sénateur Tkachuk : La question est donc réglée?

Mme Legault : Oui.

Le sénateur Tkachuk : Ces dépenses se trouvent dans l'autre budget. Par conséquent, le budget dont nous sommes saisis et qui nous mènera jusqu'en mars 2017 ne prévoit pas de coûts liés aux services de sécurité?

Mme Legault : C'est exact.

Le sénateur Smith : Notre budget ne comprend que les coûts liés au groupe consultatif de soutien. Combien de personnes y siègent au juste?

Le sénateur Tkachuk : Qu'est-ce que ce groupe consultatif?

Mme Legault : Le groupe que dirige Mike McDonald est celui de la sécurité institutionnelle. Combien êtes-vous dans votre équipe?

Mike McDonald, directeur, Direction de la sécurité institutionnelle, Sénat du Canada : Nous sommes environ 20.

Mme Legault : Il y a encore 20 personnes qui travaillent sous l'égide de la Direction de la sécurité institutionnelle du Sénat.

Le sénateur Smith : Lorsque les changements ont été faits, monsieur le sénateur, il était clair que les services de protection allaient être complètement déplacés, mais qu'un petit groupe allait rester — je ne dirais pas qu'il s'agissait de groupe de réflexion, mais bien d'un groupe axé davantage sur les stratégies et en mesure de donner des conseils spécialisés pour...

Le président : Michel peut intervenir.

Le sénateur Tkachuk : Ça n'est pas nécessaire. Je ne savais pas que c'était un groupe de cette taille. Je ne pensais pas qu'ils étaient 20, étant donné que nous n'en avions que 100 auparavant.

M. Patrice : Tout ce qui concerne la protection de la sécurité matérielle a été supprimé du Sénat, et tous les fonds affectés à cela également. Le groupe qui reste s'occupe essentiellement du

of the parking, in terms of the access and identification cards, security of information and business continued to be planned. We're no longer in the business of physical security.

Senator Tannas: I wondered, if we're going to finish 2016-17 year-end under budget, my understanding is that we have some ability — never used or rarely used — to carry over a portion of the surplus into the next year. As chair of the subcommittee on committee budgets, I think we're going to have a very active year in 2017-18. If there is ever going to be a time that we would use this mechanism, we might want to think about using it this year. I put that out to those above my pay grade that make these decisions to think about before we let it pass. Or it may be that it's too late. I don't know. It's too late. Okay.

Senator Marshall: Perhaps the audit subcommittee might want to take a look at it.

Senator Tannas: Thank you.

[Translation]

Senator Dupuis: I'd like to ask for clarification concerning the oversight body. Senator Smith explained that the subcommittee is preparing a proposal that will be submitted to the leaders of the various caucuses before the committee. Is that correct?

Senator Smith: Yes.

Senator Dupuis: Perfect, thank you.

Senator Smith: I am sorry about the delay.

[English]

The Chair: Any other questions, colleagues?

Ms. Legault: There was a question about the committee budget. Do we want to address it now?

The Chair: Sure.

Ms. Legault: I was asked to provide the information. As of February 6 — this was a question asked by Senator Marshall — the budget for the current year for committees is \$2,382,000. All of these funds were released so far. We have clawed back \$394,000 of these funds that were not used, and the actual spent year-to-date, as of February 6, including witnesses, is \$1.1 million.

The Chair: Thank you. Colleagues, are we all in favour —

Senator Smith: Can I add something? Before Senator Tannas had that committee, I was involved in it. I think the point that he is making, which is a point we should seriously consider, is that, with the influx of new senators and with the focus of the importance of committee work, we, historically, have always spent 48 to 53 per cent of the budget on travel in terms of actual expenditures. The question is, is it going to change? So we have

stationnement, de l'accès et des cartes d'identité, de la sécurité des renseignements et de la continuité opérationnelle. Nous ne nous occupons plus de la sécurité matérielle.

Le sénateur Tannas : Je me posais une question. Si nous allons terminer l'exercice 2016-2017 avec un surplus, je présume que nous pourrions affecter une partie de ce surplus à l'exercice suivant — ce qui ne s'est jamais fait ou qui s'est rarement fait. En tant que président du Sous-comité des budgets des comités, je crois que l'année 2017-2018 va être très occupée, et s'il y a un moment où nous devrions utiliser ou penser à utiliser ce mécanisme, c'est bien maintenant. Je lance l'idée à l'intention de ceux qui sont au-dessus de moi et qui prennent ces décisions; c'est une possibilité qui devrait être envisagée avant qu'il ne soit trop tard. En fait, il est peut-être déjà trop tard. Je ne sais pas. Vous me dites qu'il est trop tard? D'accord.

La sénatrice Marshall : C'est quelque chose que le Sous-comité de la vérification pourrait examiner.

Le sénateur Tannas : Merci.

[Français]

La sénatrice Dupuis : J'ai une question de clarification concernant l'organisme de surveillance. Le sénateur Smith nous a expliqué que le sous-comité est en train d'élaborer une proposition qui sera soumise aux responsables des différents caucus avant que le comité en soit saisi. Est-ce exact?

Le sénateur Smith : Oui.

La sénatrice Dupuis : Parfait, merci.

Le sénateur Smith : Je m'excuse pour le délai.

[Traduction]

Le président : Chers collègues, y a-t-il d'autres questions?

Mme Legault : Il y avait une question sur le budget du comité. Est-ce que nous voulons en parler maintenant?

Le président : Bien sûr.

Mme Legault : On m'a demandé de fournir certaines informations. En date du 6 février — c'est une question que la sénatrice Marshall avait posée —, le budget des comités pour l'exercice en cours est de 2 382 000 \$. À ce jour, tous ces fonds ont été débloqués. De ces fonds, nous avons récupéré un montant non utilisé de 394 000 \$. Les dépenses réelles en date du 6 février sont de 1,1 million de dollars, ce qui comprend les dépenses pour les témoins.

Le président : Merci. Distingués collègues, sommes-nous tous d'accord...

Le sénateur Smith : Puis-je ajouter quelque chose? Je participais à ce comité avant que le sénateur Tannas en hérite. Je crois que ce qu'il cherche à souligner — et c'est quelque chose que nous devrions examiner sérieusement —, c'est qu'avec l'arrivée de nouveaux sénateurs et avec l'importance désormais accordée au travail du comité, 48 à 53 p. 100 des dépenses réelles du budget sont habituellement affectées aux déplacements. Or, il

two options. One is to be proactive and do something, or to be reactive. I think we need to sort of have a little discussion as to what steps we would take as opposed to an afterthought, where, suddenly, we get halfway through the fiscal year, and we say, “Oh, my goodness, we are travelling more than we thought we would.” Remember, we cut that back in our spending patterns, starting around 2012, because, at that time, the government was trying to consolidate and make sure that we managed money as tightly as possible. But there has been a shift. So part of that shift is to manage it appropriately but to be consciously aware that there could be some change. That’s all.

The Chair: Well, Senator Smith, keep in mind that the government have their directive on government spending, but it’s the Senate that directs spending in the Senate. It’s up to this committee to determine how fiscally responsible or irresponsible we want to be.

Senator Smith: Absolutely, I was waiting for that response.

The Chair: So colleagues, are you all favour of the motion put forward by Senator Smith?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried. Thank you, colleagues.

Senator Munson: Chair?

The Chair: On this issue?

Senator Munson: No.

The Chair: On another issue?

Senator Munson: You have Other Matters there.

The Chair: Yes.

Senator Munson: Just for the public record this morning, if the senators could indulge me just to go back briefly just to make a statement on former Senator Sharon Carstairs.

The Chair: Colleagues are —

Senator Munson: I’d like to say a few words because it went by so fast.

The Chair: Senator Munson, please.

Senator Munson: It went by so fast; I’d just like to say a few words.

The Chair: Senator —

Senator Munson: Not on the decisions; I’d like to say a few words about Sharon Carstairs.

Some Hon. Senators: That was last week.

Senator Munson: I wasn’t here last week.

The Chair: I think, Senator Munson, that there is no desire to revisit that issue on the part of the committee.

s’agit de savoir si ces proportions vont changer. Nous avons deux options. Nous pouvons être proactifs et faire quelque chose, ou nous pouvons être en mode réaction. Je crois que nous devons avoir une petite discussion sur les mesures que nous allons prendre, plutôt que de commencer à y penser tout à coup en milieu d’exercice, le jour où nous réaliserons que nous nous déplaçons plus que ce que nous avons prévu. Souvenez-vous, nous avons retranché cela de nos dépenses habituelles aux alentours de 2012 parce qu’à l’époque, le gouvernement voulait centraliser les dépenses et s’assurer que nous gérons nos budgets aussi rigoureusement que possible. Or, il y a eu un virage. En gros, il s’agit maintenant de gérer nos budgets de façon appropriée tout en étant conscients qu’il pourrait y avoir certains changements. C’est tout.

Le président : Eh bien, sénateur Smith, n’oubliez pas que le gouvernement a ses directives sur les dépenses de l’État, mais que c’est le Sénat qui contrôle ses propres dépenses. Il appartient donc au comité de déterminer à quel point il veut être responsable ou irresponsable sur le plan financier.

Le sénateur Smith : Absolument, j’attendais cette réponse.

Le président : Alors, distingués membres du comité, êtes-vous tous en faveur de la motion proposée par le sénateur Smith?

Des voix : D’accord.

Le président : La motion est adoptée. Merci.

Le sénateur Munson : Monsieur le président?

Le président : Est-ce que c’est à propos de cela?

Le sénateur Munson : Non.

Le président : Est-ce à propos d’une autre question?

Le sénateur Munson : Il y a le point « Autres affaires » à l’ordre du jour.

Le président : Oui, c’est exact.

Le sénateur Munson : Si mes collègues me le permettent, j’aimerais simplement dire quelque chose sur l’ancienne sénatrice Sharon Carstairs, et que cela soit consigné dans le compte rendu.

Le président : Les collègues sont...

Le sénateur Munson : J’aimerais seulement dire quelques mots parce que tout est allé tellement vite.

Le président : Sénateur Munson, nous vous écoutons.

Le sénateur Munson : Tout est allé tellement vite; je veux simplement dire quelques mots.

Le président : Sénateur...

Le sénateur Munson : Je ne veux pas parler des décisions. Je veux dire quelques mots au sujet de Sharon Carstairs.

Des voix : Ça, c’était la semaine dernière.

Le sénateur Munson : Je n’étais pas là la semaine dernière.

Le président : Je crois, sénateur Munson, que le comité n’a aucune envie de revenir là-dessus.

Senator Munson: That's a shame.

The Chair: Colleagues, if we can go in camera for the remaining issues, we have issues on security and HR issues, I believe, as well. Senator Tannas, we want to discuss that. So both of those issues, security and HR, we will do in camera.

(The committee continued in camera).

OTTAWA, Thursday, March 30, 2017

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration met this day at 8:06 a.m., in public, pursuant to rule 12-7(1), for the consideration of financial and administrative matters; and in camera, pursuant to rule 12-7(1), for the consideration of financial and administrative matters.

Senator Leo Housakos (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning, colleagues. With the acceptance of everyone, I've been asked by Senator Joyal if we can delay item 2 a few minutes because he has to go back to his office to acquire some documents. I was wondering whether, with the committee's approval, we can just switch item 3 and 2 on the agenda. Everyone okay with that?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: We can go right to item 1, which is the adoption of minutes of proceedings of March 9, 2017. Anyone have a question on the minutes? Senator Batters.

Senator Batters: Where it is referring to the appeal of decision regarding legal fees, regarding former Senator Carstairs —

The Chair: What page?

Senator Batters: Page 2 of 4 of the minutes, page 3 of 11 of the package — the item appeal of decision regarding legal fees. Just the way it finishes, that particular item, just to say the debate concluded, I wondered if there's maybe a better way to indicate that. "The committee determined no further action was to be taken," or something like that because that's a little bit of a strange way to conclude.

The Chair: Do you have any words to recommend?

Senator Batters: I don't know. People that write minutes all the time probably have better words to recommend than I would.

The Chair: The debate concluded, so that's what it says.

Senator Batters: The debate concluded, and the committee did not request to take further action.

Le sénateur Munson : C'est bien dommage.

Le président : Distingués collègues, nous allons poursuivre la séance à huis clos. Il nous reste à aborder la question de la sécurité et, si je ne m'abuse, la question des ressources humaines. Sénateur Tannas, nous souhaitons discuter de cela. Alors, pour ces deux questions, la sécurité et les ressources humaines, nous allons passer à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)

OTTAWA, le jeudi 30 mars 2017

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration se réunit à 8 h 6, en séance publique, conformément à l'article 12-7(1) du Règlement, pour étudier des questions financières et administratives, puis à huis clos, conformément à l'article 12-7(1) du Règlement, pour étudier des questions financières et administratives.

Le sénateur Leo Housakos (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour, chers collègues. Si tout le monde est d'accord, le sénateur Joyal voudrait que nous retardions le point 2 de quelques minutes parce qu'il doit retourner à son bureau pour y prendre des documents. Je me demandais si nous pouvions, avec l'accord du comité, inverser les points 2 et 3 de l'ordre du jour. Êtes-vous tous d'accord avec cela?

Des voix : D'accord.

Le président : Nous allons tout de suite passer au point 1, soit l'adoption du procès-verbal de la réunion du 9 mars 2017. Avez-vous des questions au sujet du procès-verbal? Sénatrice Batters.

La sénatrice Batters : En ce qui concerne la référence à l'appel de la décision sur les frais juridiques, pour l'ancienne sénatrice Carstairs...

Le président : À quelle page?

La sénatrice Batters : À la page 2 sur 4 du procès-verbal et à la page 3 sur 11 de la documentation... le point « Appel de la décision concernant les frais juridiques ». À la fin de ce point, on dit que le débat est clos et je me demande s'il y a une meilleure façon de dire les choses. On pourrait dire que le comité a décidé de ne prendre aucune mesure supplémentaire ou quelque chose du genre, parce que c'est une drôle de façon de conclure.

Le président : Avez-vous des mots à nous recommander?

La sénatrice Batters : Je ne sais pas. Les gens qui rédigent les procès-verbaux tous les jours auraient probablement une meilleure recommandation que moi à faire.

Le président : Le débat est clos; c'est ce que dit le procès-verbal.

La sénatrice Batters : Le débat est clos et le comité n'a pas demandé la prise de mesures supplémentaires.

The Chair: If members are okay with that, we can add that qualification. Senator Batters?

Senator Batters: The debate concluded, and the committee determined not to take further action.

The Chair: We're okay with that? Good.

Any other questions on the minutes? Anybody want to move the minutes? Moved by Senator Wells, seconded by Senator Marwah. All in favour? Carried. Thank you.

Like I said, we'll go to item 3 right away, generic versus detailed purpose for hospitality expenses. Senator Wells, you have the floor on this.

Senator Wells: Thank you very much, chair. Thank you, colleagues. Honourable colleagues I'm pleased to provide the committee with an alternative to the current model for providing detailed purpose for hospitality expenses. I want to reiterate that this is an internal control, not an external, publicly viewed control.

As you know, we're required under the current hospitality policy to provide detailed information when submitting a claim to Finance. This documentation and validation are necessary for internal control and accounting purposes. Some senators have expressed that the level of detail required is unclear, and some back and forth with the Finance Directorate has been time-consuming. I know, in my case, that has been the case a couple of times, and for other senators who have come to me asking about it.

Your steering committee has reviewed this issue and recognizes the importance of a balance between due diligence, accountability and transparency and the need to respect the sensitive nature of certain business meetings. An alternative model for providing specific purposes is therefore being offered for consideration. It should first be clear that the same level of detail will continue to be provided for external proactive disclosure. However, internally our offices will not have to develop a detailed narrative anymore. A drop-down menu, with pre-populated event type and guest, will be available for selection. I would like to highlight that, following consultation with colleagues, a revised version — and that was based on the presentation I made on this topic at a previous CIBA meeting — of the briefing note was provided for this meeting. That's version 3.

The main change from the last briefing note is the addition of an optional field to provide the outcome related to hospitality expenses. That was a suggestion made by Senator McCoy and I thank her for that.

Le président : Si les membres du comité sont d'accord avec cela, nous pouvons ajouter ce segment. Sénatrice Batters?

La sénatrice Batters : À la clôture du débat, le comité convient de ne pas donner suite à ce dossier.

Le président : Êtes-vous d'accord avec cela? Bien.

Avez-vous d'autres questions au sujet du procès-verbal? Quelqu'un veut proposer l'adoption du procès-verbal? Le sénateur Wells propose l'adoption du procès-verbal, avec l'appui du sénateur Marwah. Êtes-vous tous d'accord? Le procès-verbal est adopté, merci.

Comme je l'ai dit, nous allons tout de suite passer au point 3 : « But générique versus détaillé pour les frais d'accueil ». Sénateur Wells, vous avez la parole.

Le sénateur Wells : Merci beaucoup, monsieur le président. Merci, chers collègues. Honorables collègues, je suis heureux de présenter au comité un modèle de rechange au modèle actuel visant à fournir un but précis pour le remboursement des frais d'accueil. Je tiens à vous rappeler qu'il s'agit d'un contrôle interne et non d'un contrôle externe public.

Comme vous le savez, en vertu de la politique actuelle sur l'accueil, nous sommes tenus de fournir des renseignements détaillés lorsque nous présentons une demande à la Direction des finances. Ces documents et cette validation sont nécessaires aux fins du contrôle interne et de la comptabilité. Certains sénateurs ont fait savoir que le niveau de détail n'était pas clair et que les échanges de renseignements avec la Direction des finances prenaient du temps. C'est notamment mon cas et celui d'autres sénateurs qui m'en ont parlé.

Le comité directeur de la régie interne a examiné la question et reconnaît qu'il doit y avoir un équilibre entre la diligence raisonnable, la reddition de comptes et la transparence, mais aussi la nécessité de respecter le caractère confidentiel et la nature délicate de certaines réunions d'affaires. On propose donc, à des fins d'étude, un modèle de rechange visant à fournir des buts précis. Il importe tout d'abord d'établir clairement qu'il faudra continuer de fournir le même niveau de détail aux fins de la divulgation proactive à l'externe. Toutefois, à l'interne, nos bureaux n'auront plus à présenter une description détaillée. Nous utiliserons un menu déroulant affichant des champs préalablement remplis pour le type d'événement et les invités. J'aimerais souligner qu'à la suite de consultations avec les collègues, nous avons préparé une version révisée — fondée sur l'exposé que j'ai présenté lors d'une réunion passée du comité — de la note d'information aux fins de la présente réunion. Il s'agit de la version 3.

Le principal changement par rapport à la dernière note d'information consiste en l'ajout d'un champ facultatif pour présenter les résultats associés aux frais d'accueil. Cette modification avait été proposée par la sénatrice McCoy; je l'en remercie.

The new model would be implemented in our electronic system e-claims as of June 2017, but nothing would prevent senators from proactively and manually using these standard purposes starting April 21, 2017. It is recommended that this committee approve the alternative proposed for internal justification of hospitality expenses for efficiency and clarity purposes effective April 1, 2017, with an understanding that the e-claims system will be ready in June 2017.

I would again like to reiterate that this is simply an internal control and not for public posting. I'm happy to take any questions, colleagues.

Senator Munson: Just a clarification on number 2 on the optional field. What does "investigative" mean?

Senator Wells: It's an option for some senators who are doing — well, it's investigative work. I guess we could change the nomenclature, but it's essentially a research option, if you're extending hospitality in the course of your investigations.

Senator Munson: All right. Thank you.

Senator McCoy: I want to congratulate Senator Wells and Pascale for their work on this paper and endorse what has been presented to us today. I'll leave my comments at that.

The Chair: Based on the number of questions, Senator Wells, it seems like the operation was a success.

Senator Wells: Yes. And, as I always must, credit goes towards Pascale and her team, Natalie and the rest of her team at Finance. They do a great job in assisting on all of these.

The Chair: Can I have a motion, Senator Wells?

Senator Wells: I move that this be adopted.

The Chair: Seconded by Senator Munson. Carried.

I can now turn the floor on item two over to Senator Joyal, who is with us, and Senator Wells to present the report on the Advisory Working Group on the 150th Commemorative Medal. I ask both senators to go to the witness stand, please.

Colleagues, Senator Joyal and Senator Wells have provided to us models of the medals which will be circulated around the room while they make their presentation. Senator Wells, Senator Joyal, you have the floor.

I remind colleagues that our hearings are public. I now turn the floor over to Senator Joyal.

Senator Joyal: Thank you for the note.

Senator Wells: Honourable colleagues, the Advisory Working Group on the 150th Commemorative Medal of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has the honour to present its first report.

Le nouveau modèle sera intégré à notre système électronique E-réclamations en juin 2017, mais rien n'empêcherait les sénateurs d'utiliser manuellement et de façon proactive ces buts normalisés à partir du 21 avril 2017. On recommande que le comité approuve la solution de rechange proposée pour la justification interne des frais d'accueil à des fins d'efficacité et de clarté à partir du 1^{er} avril 2017, en tenant compte du fait que l'intégration au système E-réclamations se fera en juin 2017.

Je tiens à vous rappeler qu'on ne vise que les contrôles internes et non la divulgation publique. Je serai heureux de répondre à vos questions, chers collègues.

Le sénateur Munson : J'aimerais obtenir des précisions au sujet du deuxième point du champ facultatif. Que signifie le terme « enquête »?

Le sénateur Wells : C'est une option pour les sénateurs qui font... un travail d'enquête. Je suppose qu'on pourrait changer la nomenclature, mais c'est essentiellement une option de recherche, si vous réalisez des activités d'accueil dans le cadre de vos enquêtes.

Le sénateur Munson : D'accord. Merci.

La sénatrice McCoy : Je tiens à féliciter le sénateur Wells et Pascale pour leur travail sur ce document et j'approuve ce qui nous a été présenté aujourd'hui. Je n'ai pas d'autres commentaires.

Le président : Si je me fie au nombre de questions posées, sénateur Wells, il semble que l'opération est un succès.

Le sénateur Wells : Oui. Et je dois remercier Pascale et son équipe, Nathalie et les autres membres de l'équipe des finances. Ils font un travail remarquable.

Le président : Voulez-vous présenter la motion, sénateur Wells?

Le sénateur Wells : Je propose l'adoption de la motion.

Le président : Avec l'appui du sénateur Munson. La motion est adoptée.

Je peux maintenant céder la parole au sénateur Joyal, qui est revenu, et au sénateur Wells, qui nous présenteront le rapport du Groupe de travail consultatif sur les médailles commémoratives du 150^e anniversaire. Je demande aux deux sénateurs de bien vouloir se rendre à la barre des témoins.

Chers collègues, le sénateur Joyal et le sénateur Wells nous ont fourni les modèles des médailles, que nous allons faire circuler dans la salle pendant qu'ils présentent leur exposé. Sénateur Wells, sénateur Joyal, vous avez la parole.

Je vous rappelle, chers collègues, que nos délibérations sont publiques. Je cède maintenant la parole au sénateur Joyal.

Le sénateur Joyal : Je vous remercie de cette précision.

Le sénateur Wells : Honorables collègues, le Groupe de travail consultatif sur les médailles commémoratives du 150^e anniversaire du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a l'honneur de présenter son premier rapport.

On March 2, 2017, your Advisory Working Group was given the following mandate:

That the Advisory Working Group on a Senate 150th Anniversary Commemorative Medal be established;

That the membership of the working group be as follows: The Honourable Senator Joyal as co-chair, the Honourable Senator Wells as co-chair, Senator Bovey and Senator Unger;

That three members shall constitute a quorum;

That the working group be authorized to examine and make recommendations for the production of a Senate one hundred and fiftieth anniversary commemorative medal including the following elements: cost, design, quantity, schedule and other considerations as required for the implementation of the program and;

That the Working Group report to the committee no later than March 31, 2017.

Your Advisory Working Group has met to discuss the possibility of the Senate striking a commemorative medal to mark the one hundred and fiftieth anniversary of Confederation in 2017.

During the course of these meetings there was consensus among the members that a Senate medal would be well-received and would provide senators with an opportunity to recognize recipients in their community who have made a meaningful contribution to Canada or to a particular province, territory, region or community, or have made an achievement abroad that brings credit to Canada.

Christopher McCreery, an expert on the Canadian honours system, was present at the first meeting of your Advisory Working Group. Mr. McCreery provided the members with information and advice on the creation of a program as well as a draft design of a medal created by Lieutenant Colonel Carl Gauthier. The medal has been designed in such a way that it can be used beyond the sesquicentennial. A copy of the design is appended to this report.

Your advisory working group makes the following recommendations:

That a Senate of Canada sesquicentennial medal be created;

That an initial run of 5,000 medals be struck;

That your Advisory Working Group explore how the medal can be used by the Speaker and individual senators in the years following the sesquicentennial;

That your Advisory Working Group continue to work with the Royal Canadian Mint for the production of the medals;

Le 2 mars 2017, le groupe de travail consultatif a reçu le mandat suivant :

Qu'un groupe de travail consultatif sur les médailles commémoratives du 150^e anniversaire du Sénat soit établi;

Que le groupe de travail soit composé des membres suivants : les honorables sénateurs Joyal et Wells à titre de coprésidents, de même que les sénatrices Bovey et Unger;

Que trois membres constituent le quorum;

Que le groupe de travail soit autorisé à examiner, afin de présenter des recommandations à cet égard, la production d'une médaille commémorative du 150^e anniversaire du Sénat, et qu'il se penche notamment sur les éléments suivants : coût, critères de distribution, design, quantité, calendrier et autres considérations nécessaires à la mise en place du programme;

Que le groupe de travail fasse rapport au comité au plus tard le 31 mars 2017.

Votre groupe consultatif s'est réuni pour discuter de la possibilité que le Sénat frappe une médaille commémorative à l'occasion du 150^e anniversaire de la Confédération en 2017.

Pendant ces réunions, les membres ont convenu qu'une médaille du Sénat serait bien accueillie et offrirait aux sénateurs la possibilité de récompenser des résidents de leur collectivité ayant apporté une contribution marquante au Canada ou à une province, un territoire, une région ou une collectivité en particulier, ou ayant accompli une réalisation à l'étranger qui fait honneur au Canada.

Christopher McCreery, spécialiste du Régime canadien de distinctions honorifiques, était présent à la première réunion de votre groupe de travail consultatif. M. McCreery a fourni aux membres des renseignements et des avis sur la création d'un programme, ainsi que le dessin proposé d'une médaille conçue par le lieutenant-colonel Carl Gauthier. La médaille a été conçue de manière à ce qu'elle puisse être utilisée après le 150^e anniversaire. Une copie de ce dessin figure en annexe du rapport.

Votre groupe consultatif formule les recommandations suivantes :

Que soit créée une médaille du sesquicentenaire du Sénat du Canada;

Qu'un premier tirage de 5 000 médailles soit frappé;

Que le groupe de travail consultatif examine comment la médaille pourrait être utilisée par le président et les sénateurs dans les années qui suivront le sesquicentenaire;

Que le groupe de travail consultatif continue de collaborer avec la Monnaie royale canadienne pour la production des médailles;

That the draft design be approved in principle, with minor changes as directed by your Advisory Working Group;

And that is appended, colleagues:

That your Advisory Working Group continue to meet to further the development of the medal and the administration of the program;

That a Senate of Canada sesquicentennial advisory committee be appointed to meet as necessary to review nominations;

That the nominations be vetted by the advisory committee according to established criteria;

That the Clerk of the Senate serve as secretary of the committee and be responsible for the administration of the program;

That your Advisory Working Group regularly report back to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration on the progress of the program.

Your Advisory Working Group is mindful that a project of this scope requires funding, lead time and preparation in order to properly launch and administer a medal program.

In order to proceed, your Advisory Working Group recommends approval for a budget in the amount of \$558,750. This budget is appended to this report with certain costs to be confirmed and with future adjustments, and includes funds for the medals, presentation cases, certificates and administration of the program.

Colleagues, I would also like to thank Mr. Charles Robert for his assistance in getting this to the point where it is now.

Respectfully submitted by Senator Joyal and me. We're happy to take any questions.

The Chair: Thank you, Senator Wells and Senator Joyal.

Questions, colleagues?

[*Translation*]

Senator Dupuis: I have a question about the initial run of 5,000 medals. Why did you choose that number? Can people from outside submit their candidacies? What is planned to mark Canada's one hundred and fiftieth anniversary?

[*English*]

Senator Wells: Thank you, Senator Dupuis, for your question. Actually, we didn't start at 5,000. We started at the elements that ended up at 5,000. If you go to annex B in your draft, we felt it would be appropriate for the Speaker of the Senate to have a

Que le dessin proposé soit approuvé en principe, sous réserve des modifications mineures demandées par votre groupe de travail consultatif;

De plus, chers collègues, le texte suivant a été annexé :

Que le groupe de travail consultatif continue de se réunir pour la production de la médaille et l'administration du programme;

Qu'un comité sénatorial consultatif du sesquicentenaire soit constitué et se réunisse au besoin pour examiner les candidatures;

Que les candidatures soient approuvées par le comité consultatif conformément aux critères établis;

Que le greffier du Sénat exerce les fonctions de secrétaire du comité et soit responsable de l'administration du programme;

Que le groupe de travail consultatif fasse rapport régulièrement au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration sur l'état d'avancement du programme.

Votre groupe de travail consultatif est conscient qu'un projet de cette ampleur nécessite du financement, du temps et de la préparation pour que son lancement et son administration soient un succès.

Pour aller de l'avant, votre groupe de travail consultatif recommande l'approbation d'un budget de 558 750 \$. Ce budget est joint au présent rapport et présente le coût estimatif des médailles, des écrins de présentation, des certificats et de l'administration du programme. Certains coûts restent à confirmer et d'autres modifications pourraient être apportées en cours de route.

Chers collègues, j'aimerais également remercier M. Charles Robert de nous avoir aidés à nous rendre jusqu'ici.

Le tout respectueusement soumis par le sénateur Joyal et moi-même. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

Le président : Merci, sénateur Wells et sénateur Joyal.

Avez-vous des questions, chers collègues?

[*Français*]

La sénatrice Dupuis : J'ai une question concernant le premier tirage de 5 000 médailles. Qu'est-ce qui vous amène à choisir ce nombre? Les candidatures pourront-elles être présentées par des gens de l'extérieur? Qu'est-ce qu'on prévoit pour souligner les 150 ans du Canada?

[*Traduction*]

Le sénateur Wells : Merci, sénateur Dupuis, pour votre question. En fait, nous n'avions pas prévu un tirage de 5 000 médailles au départ. Nous avons associé plusieurs éléments, qui donnent un total de 5 000 médailles. À

separate allotment to give visiting dignitaries, people that will come specifically during Canada's sesquicentennial, on state visits and official visits.

Each sitting member of the Senate in good standing would have one. Members of the Senate individually would have 30 to allot for their province or their particular community. It was built up like that. It came to 5,000. The rounding number was the allotted pool. You'll see that we have the symposium planned for May. We thought it would be appropriate for each Speaker to have a medal; specimens for repository institutions like various museums and official institutions; obviously, some replacements; and an allotment for the executive committee, Clerk of the Senate, the Law Clerk and Chief Corporate Services Officer, so 10 each for those. It came up to that.

There will always be instances where it's appropriate to consider giving this medal to other people after the sesquicentennial. We wanted to make accommodation for that. This is commemorating Canada's one hundred and fiftieth birthday, but we think that has a life beyond 2017; so that allotment was built for that.

[Translation]

Senator Dupuis: You partially answered my question. From what I understand, there will be an advisory committee responsible for receiving nominations and determining to whom the medals will be awarded. Can you repeat what you said about the 30 medals that will be given to each senator? Did I understand that correctly?

[English]

Senator Wells: That's correct. That's our proposal. The criteria for awarding haven't been established yet, nor has the committee put that together or assessed it.

[Translation]

Senator Dupuis: I was thinking about the smallest village in my Senate division. That village will not necessarily measure up in terms of our national history with a capital "H."

I have another, more technical question. Thank you, by the way, as I am learning a new French word, "*sesquicentenaire*." I was wondering whether that word would appear on the medal. In general, an effort is made to use language that everyone can understand.

Senator Joyal: As to your first question about the French word for "sesquicentennial" — a word that is not familiar to most of us —, in French, we say the hundred and fiftieth. I was surprised

l'annexe B, vous constaterez que nous avons envisagé de donner un certain nombre de médailles au président du Sénat afin qu'il puisse les remettre à certains dignitaires en visite et aux gens qui viendront pendant le sesquicentenaire du Canada dans le cadre de visites d'État et de visites officielles.

Chaque membre en règle du Sénat recevra une médaille. Les membres du Sénat recevront également chacun 30 médailles à remettre dans leur province ou dans leur communauté. C'est ainsi qu'on a fait le calcul, pour un total de 5 000 médailles. Le bassin alloué nous a permis d'arrondir ce chiffre. Vous verrez que nous avons un symposium prévu en mai. Nous avons jugé approprié de remettre une médaille à chaque conférencier. Nous avons également prévu des spécimens pour les institutions de dépôt comme les divers musées et institutions officielles, des médailles de remplacement, bien sûr, et 30 médailles pour le comité exécutif : le greffier du Sénat, le légiste et la dirigeante principale des Services corporatifs, soit 10 chacun.

Il y aura toujours des occasions où il sera approprié de remettre une médaille à d'autres personnes après le sesquicentenaire. Nous voulions permettre cela. Nous voulons célébrer le 150^e anniversaire du Canada, mais nous croyons que les célébrations pourront se poursuivre au-delà de 2017; c'est ce que nous avons prévu.

[Français]

La sénatrice Dupuis : Vous avez répondu en partie à ma question. Si je comprends bien, un comité consultatif sera responsable de recevoir les candidatures et de déterminer à qui seront décernées les médailles. Pouvez-vous répéter ce que vous avez dit au sujet des 30 médailles qui seront confiées à chaque sénateur? Ai-je bien compris?

[Traduction]

Le sénateur Wells : C'est exact. C'est notre proposition. Les critères associés à l'octroi des médailles n'ont pas encore été établis et le comité n'a pas encore examiné la question.

[Français]

La sénatrice Dupuis : Je pensais au plus petit village dans la division sénatoriale que je représente. Ce village ne fera pas nécessairement le poids, sur le plan national, dans l'histoire avec un grand « H ».

J'ai une autre question plus technique. Je vous remercie, d'ailleurs, car cela me donne la chance d'apprendre un nouveau mot : « sesquicentenaire ». Je me demandais si on avait l'intention d'inscrire cette mention sur la médaille en question. En principe, on essaie d'utiliser un langage que toute personne peut comprendre.

Le sénateur Joyal : Pour ce qui est de votre première question concernant la traduction française du terme « *sesquicentennial* » — qui n'est pas un terme familier pour la

myself, but it is the correct word. In French, we say hundred and fiftieth rather than sesquicentennial. The term is not commonly used, but it is approved by the Académie française.

As to your second question, you make a very good point. The purpose of the medal is not to double nominations for the Order of Canada. The medal is a way of recognizing the outstanding service of a person for a given cause, whether in a social, cultural, sports, economic, scientific or political sphere. We are very familiar with the extremely rigorous selection process for Order of Canada candidates. As to the Senate medal, it is essentially a way of recognizing the contribution of citizens who would not qualify for the Order of Canada, but who nonetheless help build and improve our society.

The impact of the medal can be very different depending on whether it is for an organization in a small village or for one in a big city. Both can make an equally essential contribution to the growth, life and development of a community. We know for a fact that an organization in a small village has a very slim chance of being recognized. As my colleague, Senator Wells, said, the committee will develop eligibility criteria. We do not want to award medals that are not warranted or are sponsored by a well-known community organization. Otherwise, it would end up going to an uncle, aunt, cousin, friend, et cetera. We want to preserve the medal's credibility, especially since senators will be invited to present the medal and the certificate. At that time, they must be able to explain why the medal is being awarded to that specific person.

We will accordingly develop a range of criteria and a sponsoring system that will provide for some objectivity in the selection of recipients in order to remove any personal factors that would tarnish the medal's credibility.

[English]

Mr. Chairman, I gave it to you. If I may use your question, senator, to make some comments on the design of the medal, you have the design of the medal, and I'm circulating the medal that has been given by the Senate of France. The design doesn't give you a real impression of its texture. If you allow the circulation of the medal that has been given and granted by the Senate of France, you will see there is a thick relief of the design of the medal. It's not a flat impression over a sheet of metal. It's engraved.

I have other medals that I can circulate, not that I want to promote the medal I have received, but to show you the quality of the medal. As Senator Wells mentioned, who will be working with the Royal Canadian Mint. In other words, the money stays with government agencies; we're not contracting in the private sector.

majorité d'entre nous —, en français, c'est le cent cinquantaire. Moi-même, j'ai été étonné, mais c'est la bonne traduction. En français, on utilise cent cinquantaire plutôt que « sesquicentenaire ». C'est un terme français qui n'est pas courant, mais qui est néanmoins admis par l'Académie française.

En ce qui concerne votre deuxième question, le point que vous avez soulevé est tout à fait juste. L'objectif de la médaille n'est pas de doubler les candidatures à l'Ordre du Canada. Cette médaille permet de constater le service exceptionnel d'une personne pour une cause quelconque, que ce soit dans le domaine social, culturel, sportif, économique, scientifique ou politique. On connaît très bien le processus de sélection extrêmement rigoureux des candidates et des candidats à l'Ordre du Canada. Dans le cas de la médaille du Sénat, il s'agit essentiellement de reconnaître la contribution de citoyens ou de citoyennes qui ne se qualifieraient pas pour recevoir l'Ordre du Canada, mais qui, néanmoins, contribuent à construire et à améliorer notre société.

Cela peut prendre une importance très différente s'il s'agit d'un organisme dans un petit village et d'un autre dans une grande ville. Les deux peuvent avoir une contribution tout aussi essentielle à la dynamique, à la vie et au développement d'une communauté. On sait pertinemment que l'organisme dans le petit village a très peu de chances d'être reconnu. Comme le disait mon collègue, le sénateur Wells, le comité élaborera des critères d'admissibilité. On ne veut pas susciter l'octroi de médailles qui ne soient pas justifiées ou parrainées par un organisme reconnu dans la communauté. Autrement, cela deviendra l'oncle, la tante, le cousin, l'ami, et cetera. On veut garder la crédibilité de la médaille, d'autant plus que ce sont des sénateurs qui seront invités à remettre la médaille et le certificat. À ce moment-là, ils devraient pouvoir être en mesure d'expliquer les raisons pour lesquelles la médaille a été octroyée à cette personne.

Par conséquent, nous allons élaborer un éventail de critères et un système de parrainage qui assureront une certaine objectivité dans la sélection des récipiendaires de façon à éviter une certaine forme de personnalisation de l'octroi qui enlèverait de la crédibilité à la remise de la médaille.

[Traduction]

Monsieur le président, je vous l'ai donnée. Si vous me le permettez, sénateur, je vais utiliser votre question pour faire quelques commentaires sur la conception de la médaille. Vous avez le dessin de la médaille et je fais circuler la médaille donnée par le Sénat de la France. Le dessin ne vous donne pas une bonne idée de la texture de la médaille. Si vous me permettez de faire circuler la médaille du Sénat de la France, vous verrez que son relief est épais. Ce n'est pas une impression plaquée sur une feuille de métal. C'est une gravure.

J'ai d'autres médailles que je peux faire circuler, non pas pour promouvoir la médaille que j'ai reçue, mais bien pour vous en montrer la qualité. Comme l'a fait valoir le sénateur Wells, nous allons travailler avec la Monnaie royale canadienne. En d'autres termes, l'argent restera au sein des organismes gouvernementaux;

It is an important element, because when we use public money we have to make sure the government agencies or institutions that are partners of the government are part of the initiative.

You will realize that on both sides of the medal, the Senate is fully represented. The Senate badge, of course, is on the front of the medal, and the quatrefoil, which is one of the symbols of the Senate. On the other side, the Senate chamber, similar to the design of the Senate chamber in France. Of course, there's a window to have the name of the person inscribed on the bottom of the medal. It's a very personalized medal.

It's not something somebody would say, "Oh, it's just a medal, I can give it, sell it, give it to a kid to play with it." It's part of your identity. When you have a medal with your name on it, of course you make sure that when it has to be given to the next generation, you know to whom you will be giving it, because it's part of your identity.

Senator Wells and the members of the committee were very concerned about that, that the medal be personalized and not just be a medal that anybody can have and you give it to your neighbour. When your name is on it, you take care of it and you make sure that it remains within your family. It is something that has important personal meaning. We were certainly positive in making that recommendation to make sure that the medal has a link with the institutions in a way that can be demonstrated and valued through the years.

Senator Munson: Is the Government of Canada or anybody else involved in this medal? The one hundred and fiftieth anniversary of a country is very important and should be recognized. There's a cost to this. Do you know why the Government of Canada has not been part of this initiative?

Senator Joyal: Thank you for your question, Senator Munson. I won't repeat the speech I made in the Senate for 15 minutes when I introduced the motion. In a nutshell, the Government of Canada decided not to proceed with the distribution of a medal to mark the one hundred and fiftieth anniversary of Confederation, even though, of course, there was a medal for the Centennial in 1967. There was a medal for the fiftieth anniversary of Confederation in 1927, and there was a medal for the birth of Canada. It's a big medallion, and there are the four original provinces represented on it. I see somebody from Prince Edward Island, Senator Downe. The four original provinces — New Brunswick; Nova Scotia; Upper Canada; and Lower Canada, Quebec — are represented in the form of an allegory on that first medal of Canada.

I was like any of you: I thought that the government would, of course, continue the historical tradition of having a medal at each fiftieth anniversary of Confederation.

nous n'allons pas passer de marché dans le secteur privé. C'est un élément important parce que lorsqu'on utilise les fonds publics, on doit veiller à ce que les organismes gouvernementaux ou les institutions partenaires du gouvernement fassent partie de l'initiative.

Vous constaterez que le Sénat est représenté sur les deux côtés de la médaille. Bien sûr, l'insigne du Sénat se trouve à l'avant de la médaille, tout comme le quatre-feuilles, qui est l'un des symboles du Sénat. De l'autre côté, on retrouve la salle du Sénat, qui ressemble à celle de la France. Bien sûr, il y a un espace pour inscrire le nom du récipiendaire au bas de la médaille. C'est une médaille très personnalisée.

On ne dirait pas : « Oh, ce n'est qu'une médaille; je peux l'offrir à quelqu'un, la vendre ou la donner comme jouet à un enfant. » Elle fait partie de l'identité de la personne. Lorsque vous recevez une médaille à votre nom, vous savez à qui de la prochaine génération vous allez la transmettre, parce qu'elle fait partie de votre identité.

Le sénateur Wells et les membres du comité étaient très soucieux de cela. Ils souhaitaient que la médaille soit personnalisée et ne soit pas qu'une simple médaille que tout le monde peut avoir et qu'on peut donner à notre voisin. Lorsque votre nom est inscrit sur une médaille, vous en prenez soin et vous vous assurez qu'elle reste dans la famille. Elle revêt une signification personnelle importante. Dans le cadre de notre recommandation, nous voulions veiller à ce que la médaille soit liée aux institutions de manière à ce qu'elle conserve sa valeur au fil des années.

Le sénateur Munson : Est-ce que le gouvernement du Canada ou d'autres intervenants participent au processus? Le 150^e anniversaire d'un pays est très important et doit être reconnu. Il y a un coût rattaché à cela. Savez-vous pourquoi le gouvernement ne fait pas partie de cette initiative?

Le sénateur Joyal : Merci de votre question, sénateur Munson. Je ne vais pas répéter le discours de 15 minutes que j'ai prononcé au Sénat lorsque j'ai présenté la motion. En bref, le gouvernement du Canada a décidé de ne pas procéder à la distribution d'une médaille pour souligner le 150^e anniversaire de la Confédération, même si, bien entendu, une médaille avait été créée pour le centenaire en 1967. On avait aussi frappé une médaille pour le 50^e anniversaire de la Confédération en 1927, et une autre pour la naissance du Canada. C'est un gros médaillon, qui représente les quatre provinces initiales. Je vois ici quelqu'un de l'Île-du-Prince-Édouard : le sénateur Downe. Les quatre provinces fondatrices — le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, le Haut-Canada et le Bas-Canada, ou le Québec — sont représentées sous forme d'une allégorie sur cette première médaille du Canada.

J'étais comme vous tous : je croyais que le gouvernement poursuivrait, à coup sûr, la tradition qui consiste à frapper une médaille tous les 50 ans de la Confédération.

The government decided not to have such a medal, and that's why I introduced a motion in the Senate requesting that the government review its decision. I met with the Minister of Heritage, Madame Mélanie Jolie, with other senators in attendance, and I impressed upon her the need to review the decision. The main argument was that they wanted to have an initiative of celebration that would not be singling out individual citizens. In other words, they were against the idea that the merit of individual citizens be marked for the one hundred and fiftieth anniversary.

I thought it was an easy argument, because on that basis we would not celebrate the fiftieth anniversary of the Order of Canada this year, because as you know, the Order of Canada was created in 1967. It is 50 years old this year.

Minister Joly was present last week when the Assemblée de la francophonie de l'Ontario was granting medals to a certain number of persons who contributed to the dynamic life of French in Ontario. For instance, Madeleine Meilleur is one of the key spokespersons for the maintenance of French hospitals in Ontario, just to give an example. Minister Joly was there that evening and applauding the seven persons who received that honour from the Assemblée de la francophonie de l'Ontario.

I don't think the argument really has any basis. I think it's bad to break the tradition. I don't think it's a mark of exclusivity, in a way, of creating two classes of citizens. I think that Canadians, in their daily lives, contribute on a volunteer basis in all kinds of associations, food banks and rallies to raise money to support sports associations for kids who play for the weekend and want to travel and compete outside their province. There are all kinds of initiatives in the community that make the communities thrive.

I think we have an opportunity at this stage of our history, at our one hundred and fiftieth anniversary, to recognize that Canada is thriving because those people involve themselves on a volunteer basis. They're not paid for it. They just believe in their communities and the values they serve. They believe in generosity and in their convictions that they can make their society or little village better. I think it has to be recognized. It's part of the celebration. You have to celebrate people, and you have to celebrate the fact that we belong to a country that has developed that kind of society that is open, accepts new citizens and welcomes, for instance, the refugees that we have had this year. There are a lot of groups and churches who welcome immigrants and it's part of the success of integration.

If we recognize those people at this juncture of our history, I think it's worthy. For the Senate to be able to connect with those people and to establish the recognition of their contributions, in my opinion, is worthwhile for the Senate's reputation as the

Or, le gouvernement a décidé de ne pas le faire, et c'est pourquoi j'ai présenté au Sénat une motion demandant que le gouvernement revienne sur sa décision. J'ai rencontré la ministre du Patrimoine, Mme Mélanie Joly, en compagnie d'autres sénateurs, et je lui ai fait valoir la nécessité de réviser la décision. Le principal argument était que le gouvernement voulait créer une initiative de célébration qui ne ferait pas de distinction entre les citoyens. Autrement dit, le gouvernement était contre l'idée de souligner le mérite de citoyens particuliers pour le 150^e anniversaire.

J'ai trouvé que c'était là un argument facile, parce que s'il n'en tenait qu'à cela, nous ne célébrerions pas le 50^e anniversaire de l'Ordre du Canada, puisque, comme vous le savez, l'Ordre du Canada a été créé en 1967. Il fête ses 50 ans cette année.

La semaine dernière, la ministre Joly a assisté à la cérémonie organisée par l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario pour la remise de médailles à un certain nombre de personnes ayant contribué au dynamisme du français en Ontario. Pour ne donner qu'un exemple, Madeleine Meilleur est l'une des principales porte-parole pour le maintien des hôpitaux francophones en Ontario. La ministre Joly était présente ce soir-là pour féliciter les sept personnes qui ont reçu cet hommage de la part de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario.

Par conséquent, je ne crois pas que l'argument soit fondé. À mon avis, il n'est pas bon de rompre avec la tradition. De toute façon, je ne suis pas d'avis que cette mesure dénote une marque d'exclusivité ni qu'elle crée deux catégories de citoyens. J'estime que les Canadiens, dans leur vie quotidienne, contribuent bénévolement à toutes sortes d'associations, de banques alimentaires et de rassemblements pour amasser des fonds, par exemple, en vue d'appuyer des associations sportives pour enfants qui organisent des matchs les fins de semaine et qui souhaitent voyager et participer à des compétitions à l'extérieur de leur province. Il y a une foule d'initiatives communautaires qui permettent aux collectivités de s'épanouir.

Je crois que nous avons l'occasion, à ce stade-ci de notre histoire, à l'occasion de notre 150^e anniversaire, de reconnaître que le Canada est en plein essor parce que ces gens s'impliquent à titre de bénévoles. Ils ne sont pas rémunérés. Ils ont tout simplement foi en leurs collectivités et ils croient aux valeurs qu'ils défendent, notamment la générosité et la conviction qu'ils peuvent améliorer leur société ou leur petit village. Selon moi, cette contribution doit être reconnue. Cela fait partie des célébrations. Il faut rendre hommage aux gens et célébrer notre appartenance à un pays où s'est formée une société qui mise sur l'ouverture, qui accepte les nouveaux citoyens et qui accueille les réfugiés, comme ceux que nous avons reçus cette année. Il y a beaucoup de groupes et d'églises qui ont accueilli les immigrants, et c'est un des gages de réussite de l'intégration.

Je trouve que la contribution de ces gens mérite d'être reconnue à cette étape importante de notre histoire. À mon avis, il est utile que le Sénat puisse établir des liens avec ces gens et leur rendre hommage, conformément à la réputation du Sénat comme

spokespersons for minorities, regions, provinces, community groups and all those people who come and testify in front of us, depending on the issue we have to tackle.

It seems to me that the argument put forward by the government is not supported by our past history and is certainly not vindicated by our legacy, which is what concerns me very much as a citizen.

The government will spend \$180 million this year on all kinds of initiatives that will last 30 days. Two months, three months and six months later, \$180 million will have been spent. What will be the legacy of that?

This will be a legacy. People will keep it as a token of recognition of what they have been doing. I think that if you compare the amount of money there with the rest of the money that is going to be spent with, as I say, the kind of legacy that will remain on the books in relation to that, I think it's worthwhile to take this initiative.

That's why we are in front of you this morning. If the government would have taken the initiative, Senator Wells, Senator Unger, Senator Bovey and I would have done something else with the hours we spent meeting to prepare this recommendation for you. We would be happy to celebrate the one hundred and fiftieth anniversary with the Commonwealth Medal of the Government of Canada.

But after our pressing presentation and the unanimous vote in the Senate, the government doesn't want to review its decision. So I think it's up to the Senate to decide what it wants to do.

The Chair: You're absolutely right, senator, that at the end of the day, the Senate's role is to help misguided governments. This is an example.

Senator Tkachuk: I have a couple of questions. They are a little expensive, and I'm not sure how you're going to allocate them. Is it so many per senator or per province?

Also, you're nominating, so how will it work? Will a senator nominate someone and then it will go to an advisory committee? Who sits on the advisory committee? Other senators? The usual group?

Senator Wells: It could be made up of senators or partially made up of senators. That hasn't been determined. I think that the senator would select a recipient based on criteria. I think that's how it would go, Senator Tkachuk.

Senator Tkachuk: So the advisory committee would turn it down or accept it? Does it have the power to do that? "Senator, we can't nominate that person because we don't think that they're valuable or worthy enough."

Senator Wells: I understand.

Senator Tkachuk: Because it becomes very small "p" political, whether or not we like it.

porte-parole des minorités, des régions, des provinces, des groupes communautaires et de tous ceux qui viennent témoigner devant nous, selon le dossier à l'étude.

L'argument invoqué par le gouvernement n'est pas, me semble-t-il, soutenu par notre histoire, et il n'est certainement pas justifié par notre héritage. Voilà ce qui m'inquiète surtout en tant que citoyen.

Le gouvernement dépensera 180 millions de dollars cette année pour toutes sortes d'initiatives d'une durée de 30 jours. Au bout de deux, trois ou six mois, les 180 millions de dollars auront été dépensés. Que restera-t-il en héritage?

Voici ma réponse. Les gens garderont ce symbole de reconnaissance de leurs accomplissements. Si l'on compare le montant du financement global avec le reste de l'argent qui sera consacré, comme je l'ai dit, à un héritage qui figurera à jamais dans les livres, alors je crois qu'il vaut la peine de prendre une telle initiative.

C'est pourquoi nous sommes ici ce matin. Si le gouvernement avait pris l'initiative, les sénateurs Wells, Unger, Bovey et moi-même aurions utilisé autrement les heures que nous avons passées à nous réunir pour vous préparer cette recommandation. Nous serions heureux de célébrer le 150^e anniversaire en décernant la médaille du Commonwealth du gouvernement du Canada.

Malgré nos réclamations pressantes et le vote unanime au Sénat, le gouvernement refuse de revoir sa décision. Alors, je pense que c'est au Sénat de décider de ce qu'il veut faire.

Le président : Vous avez tout à fait raison, sénateur; au bout du compte, le rôle du Sénat est d'aider les gouvernements malavisés. Ceci en est un exemple.

Le sénateur Tkachuk : J'ai quelques questions à vous poser. Ces médailles coûtent un peu cher, et je ne sais pas trop comment vous entendez les attribuer. Est-ce un nombre fixe par sénateur ou par province?

Aussi, comment fonctionnera le processus de nomination? Les mises en candidature seront-elles faites par les sénateurs, puis présentées à un comité consultatif? D'ailleurs, qui siègera au comité consultatif? D'autres sénateurs? Le groupe habituel?

Le sénateur Wells : Le comité consultatif pourrait être composé entièrement ou partiellement de sénateurs. Nous ne l'avons pas encore déterminé. À mon avis, les sénateurs choisiraient un récipiendaire en fonction de critères. Je crois que c'est ainsi que cela fonctionnerait, sénateur Tkachuk.

Le sénateur Tkachuk : Donc, le comité consultatif accepterait ou refuserait la candidature? A-t-il le pouvoir de le faire? C'est comme si on disait : « Sénateur, nous ne pouvons pas nommer cette personne parce que nous ne pensons pas qu'elle le mérite. »

Le sénateur Wells : Je comprends.

Le sénateur Tkachuk : Parce que cela revient à faire de la politique avec un tout petit « p », qu'on le veuille ou non.

Senator Wells: I understand, and that's the nature of the business we're in, senator.

The criteria would be established. In fact, there are some limiting criteria already suggested in our proposal, that is, members of provincial legislatures, for instance, or employees of municipal governments would not qualify; things like that. Criteria would be established, but part it would have to be up to the good judgment of the senator. Senators know, or are among those who know best, who in their region, geographical community or community of interest would be deserving of this. Somewhere along the way in this process you would have guidelines, and then a decision. In my recommendation, that would be up to the senator, based on the guidelines.

The other thing I'd like to mention that would make sense is that I know in my case, in Newfoundland and Labrador, I would consult with my Newfoundland and Labrador Senate colleagues on making sure we don't overlap within specific communities or areas of interest so that there's a semblance of coordination for Newfoundland and Labrador. Obviously, that would not be mandated, but I think it would make good sense to do that.

Senator Tkachuk: Have you considered that senators may use their office budget to buy these? That would spread the cost around a little. It's going to cost a lot of money.

Senator Wells: I understand, senator. No, it wasn't contemplated that any of the costs would come from senators' office budgets.

Senator Tkachuk: It's not a bad idea, actually.

Senator Wells: Senator, you make a good point. Of course, we have the ability to travel around our provinces and, in fact, travel around the country, and this would be a nice ceremonial event, for many people in many communities, to have a presentation. Of course, you will see a draft certificate that will go along with this that would be signed by the Speaker and by the presenting senator.

It's an opportunity to give the Senate, one of Canada's founding institutions, a place in the communities of Canada.

Senator Tkachuk: I know that during the Diamond Jubilee we had events with the members, and they were very successful. The presentations with the Lieutenant Governor involved were very successful events and were really appreciated by the communities that we were in. There is a way to do it.

Senator Joyal: You're totally right, Senator Tkachuk. I had the same preoccupation — and the rest of the members of the committee.

The fact is that we can benefit from the experience of Mr. Chris McCreery who is the acting agent of the program of the Diamond Jubilee Medal. So we will develop the criteria on the basis of the

Le sénateur Wells : Je comprends, et c'est la nature de notre travail, sénateur.

Les critères seraient préétablis. En fait, nous suggérons déjà quelques critères limitatifs dans notre proposition; par exemple, les membres d'assemblées législatives provinciales ou les employés municipaux ne seraient pas admissibles, et cetera. Les critères seraient établis, mais on s'en remettra au bon jugement du sénateur. Les sénateurs sont parmi les mieux placés pour savoir qui, dans leur région, leur collectivité géographique ou leur communauté d'intérêts, mériterait cette médaille. À un moment donné dans le processus, il y aurait des lignes directrices, puis une décision. Dans ma recommandation, il incomberait au sénateur d'en décider, selon les lignes directrices.

Par ailleurs, logiquement, je sais que, dans mon cas, à Terre-Neuve-et-Labrador, je consulterais mes collègues sénateurs de Terre-Neuve-et-Labrador pour m'assurer que nos nominations ne visent pas les mêmes collectivités ou domaines d'intérêt, de sorte qu'il y ait une certaine coordination au sein de notre province. Évidemment, ce ne serait pas obligatoire, mais je pense que cette façon de faire aurait du bon sens.

Le sénateur Tkachuk : Avez-vous envisagé la possibilité que les sénateurs puissent utiliser le budget de leur bureau pour acheter ces médailles? Cela permettrait de répartir un peu les coûts. Cette initiative coûtera très cher.

Le sénateur Wells : Je comprends, sénateur. Non, nous n'avons pas envisagé la possibilité que les coûts soient payés à même les budgets des bureaux des sénateurs.

Le sénateur Tkachuk : Ce n'est pas une mauvaise idée, à vrai dire.

Le sénateur Wells : Sénateur, vous faites valoir un bon point. Bien entendu, nous pouvons parcourir nos provinces respectives, voire le pays entier, et ce serait une belle cérémonie pour de nombreuses personnes dans maintes localités. Bien sûr, chaque médaille serait accompagnée d'un certificat provisoire qui serait signé par le Président et le sénateur ayant fait la mise en candidature.

C'est une occasion de donner au Sénat, une des institutions fondatrices du Canada, une place au sein des collectivités canadiennes.

Le sénateur Tkachuk : Je sais que, dans le cadre des célébrations du jubilé de diamant, nous avons organisé des activités fort bien réussies en collaboration avec les membres. Les cérémonies de remise des médailles par le lieutenant-gouverneur ont été couronnées de succès et bien accueillies par les collectivités. Il y a une façon de s'y prendre.

Le sénateur Joyal : Vous avez tout à fait raison, sénateur Tkachuk. Je partage la même préoccupation, à l'instar des autres membres du comité.

Le fait est que nous pouvons profiter de l'expérience de M. Chris McCreery, qui est le représentant intérimaire du programme de la Médaille du jubilé de diamant. Par

other initiative that was taken some years ago to mark the jubilee and to make sure that the criteria that are developed bring some kind of objectivity into the evaluation in the way of sponsorship by an NGO, a city council, a charity, a church — some agency — that can testify that the person has made some contribution that needs to be marked.

I think there is a way to develop some criteria that makes it objective and doesn't turn out, as I mentioned, that a medal is given too easily among the friends and family of the senators, which would discredit the initiative in the long run. We have to be very attentive on the determination of the criteria. The senator will have input on the basis of that but also in sync with a number of objective criteria that would maintain the credibility of the program.

Senator McCoy: I shall support the initiative, and I'm happy we are doing something to mark this event, but I do have a couple of questions.

One is basically pursuing a supplementary to Senator Tkachuk. I'm hearkening back to the QE II medals. We got 30 each for that experience. There was a very simple process in that regard. As I recall with the criteria, there was a vetting process. There was a due diligence exercise by the central authority, whoever that was — and I don't recall who that was. It must have been the Governor General.

Senator Joyal: It was under the Governor General.

Senator McCoy: But it was not intrusive and it didn't second-guess the senators. At least, I don't believe it did. I myself put together a community-based peer group who made the recommendations.

I would want further assurances, as Senator Tkachuk was asking for, that this nomination committee or whatever you're calling it here is indeed doing due diligence and not substituting their opinion for the senator's opinion.

Senator Joyal: I totally agree, senator. That's why I say the development of criteria on the basis of what we had as an experience at the Diamond Jubilee, which worked relatively well. We can testify, each one of us, on our own experience.

I think you will notice that the fact, as Senator Wells has mentioned, that your name would appear on the certificate. You would not sign a certificate where you would not agree with the decision to give it to a person in particular.

That could be done easily by the fact that once we'll have developed the criteria. We will inform the senators of the program and the criteria, and invite the senators, as you just said, to form a group of advisers in their community to be sure that the names

conséquent, nous établirons les critères en nous appuyant sur l'autre initiative qui avait été prise il y a quelques années pour marquer le jubilé afin de nous assurer que les critères établis apportent une certaine objectivité à l'évaluation, au moyen d'un parrainage par une ONG, un conseil municipal, un organisme de bienfaisance, une église — bref, un organisme quelconque — qui pourra attester que la personne a fait une contribution marquante.

Je crois qu'il y a un moyen d'élaborer des critères qui rendent le tout objectif et qui empêchent, comme je l'ai dit, qu'une médaille soit attribuée trop facilement parmi les amis et les proches des sénateurs, ce qui aurait pour effet de discréditer l'initiative à long terme. Nous devons être très prudents au moment de déterminer les critères. Les sénateurs feront un choix en fonction de cela, mais aussi conformément à un certain nombre de critères objectifs qui préserveraient la crédibilité du programme.

La sénatrice McCoy : J'appuierai l'initiative, et je suis ravie que nous fassions quelque chose pour marquer cet événement, mais j'ai quelques questions à vous poser.

La première donne suite essentiellement à l'intervention du sénateur Tkachuk. Je reviens aux médailles du jubilé de la reine Elizabeth II. Nous en avons reçu 30 chacun à cette occasion. Le processus était très simple. Si je me souviens bien, en ce qui concerne les critères, il s'agissait d'un processus de sélection. On avait prévu un exercice de diligence raisonnable de la part de l'autorité centrale, peu importe laquelle — je ne m'en souviens pas. Ce devait être le gouverneur général.

Le sénateur Joyal : C'était sous la direction du gouverneur général.

La sénatrice McCoy : Cela dit, le processus ne constituait pas une ingérence et ne mettait pas en doute les décisions des sénateurs. Du moins, je ne le pense pas. J'avais moi-même mis sur pied un groupe de pairs communautaire chargé de faire les recommandations.

Comme l'a demandé le sénateur Tkachuk, j'aimerais obtenir d'autres garanties que le comité de nomination, ou peu importe comment vous l'appellez, fera bel et bien preuve de diligence raisonnable et qu'il ne substituera pas son opinion à celle des sénateurs.

Le sénateur Joyal : Je suis tout à fait d'accord, sénatrice. C'est pourquoi j'ai dit que les critères seront établis en fonction de l'expérience que nous avons acquise dans le cadre des célébrations du jubilé de diamant, qui ont relativement bien fonctionné. Chacun de nous peut témoigner de sa propre expérience.

Je crois que vous aurez remarqué, comme le sénateur Wells l'a signalé, que votre nom figurerait sur le certificat. Vous ne signeriez pas un certificat si vous n'approuviez pas la décision de décerner la médaille à une personne en particulier.

Cela pourrait se faire facilement une fois que nous aurons fixé les critères. Nous informerons alors les sénateurs du programme et des critères et nous les inviterons, comme vous venez de le dire, à créer un groupe de conseillers au sein de leur collectivité pour

would come forward and be agreeable to the senators so that we're not finding ourselves giving medals in a situation that would be difficult to handle.

Senator McCoy: My point is I don't think the criteria were particularly specific in the QE II example. But I think there was a due diligence function to make sure no untoward individuals by happenstance or simple error received such an auspicious commemorative medal.

I have another question, and I may have missed it in your previous answers. If I did, I apologize. The allotted pool, which is almost 1,500 — I've quickly read through the document given to us this morning. It would appear that I can apply and all the senators can apply to have more than 30 if we wish? Is that what the allotted rule is for it?

Senator Wells: There are circumstances that we have not yet considered. We've tried to think of everything, but of course we may not have, and that's what this pool is for. It may be for other circumstances where it would be appropriate to give a gift. If the senator or the Speaker is travelling to another country, that might be a suitable gift to give.

Again, as we mentioned, this also has a life that can go beyond the sesquicentennial year. It gives us an allowance to do more than what we've already considered, not just in the numbers but in time as well.

Senator McCoy: Are you contemplating bringing that back to the committee to share and have a collaborative approach as to what these allotted designations would be?

Senator Wells: One of the recommendations we have is we would report back to this committee on the progress of this.

Senator McCoy: On that particular pool? Do you agree to that?

Senator Wells: I would agree with that, yes.

Senator Joyal: If I can give an example, many of us are members of parliamentary associations, and we travel with our counterparts in various countries. There are specific circumstances through which the Canadian delegation might want to honour their counterpart in the other country. So the medal could be used for that, because as you know, there is a tradition sometimes that we bring a little gift. It's usually a little something from an Inuit artist. I'm not against that, of course. I have given some in the back of the room here.

I think that for the Senate to be in a position in such particular circumstances to hand out the medal, there is a symbol that is meaningful. The medal is of particular use this year because of the

que les noms proposés soient acceptés par les sénateurs, car nous ne voudrions pas nous retrouver dans une situation difficile à gérer sur le plan de la remise des médailles.

La sénatrice McCoy : Là où je veux en venir, c'est que je ne pense pas que les critères étaient particulièrement ciblés dans le cas des médailles du jubilé de la reine Elizabeth II. Par contre, je crois qu'il y avait une fonction de diligence raisonnable pour veiller à ce qu'aucune personne malveillante ne reçoive, par hasard ou par simple erreur, une telle auguste médaille commémorative.

J'ai une autre question à vous poser, et j'ai peut-être manqué cela dans vos interventions précédentes. Si c'est le cas, je m'en excuse. Le bassin alloué comprend environ 1 500 médailles — j'ai parcouru rapidement le document qui nous a été remis ce matin. À ce qu'il paraît, les sénateurs peuvent demander une trentaine de médailles, s'ils le souhaitent? Est-ce bien la règle d'attribution?

Le sénateur Wells : Il y a des circonstances dont nous n'avons pas encore tenu compte. Nous avons essayé de penser à tout, mais, bien entendu, certaines choses nous ont peut-être échappé, et c'est à cela que sert ce bassin. On pourrait y avoir recours dans d'autres circonstances où il conviendrait de remettre un cadeau. Si un sénateur ou le Président devait se rendre dans un autre pays, ce serait alors un cadeau approprié à offrir.

Encore une fois, comme nous l'avons mentionné, ce bassin peut être utilisé dans les années qui suivront le sesquicentenaire. Cela nous permet de faire plus que nous avons déjà prévu — pas seulement en matière de quantité, mais aussi en matière de temps.

La sénatrice McCoy : Envisagez-vous la possibilité de renvoyer le tout au comité et d'adopter une approche concertée pour nous expliquer en quoi consisteraient ces désignations allouées?

Le sénateur Wells : Une de nos recommandations, c'est que nous rendions compte au comité de l'état d'avancement du dossier.

La sénatrice McCoy : En ce qui a trait au bassin? Êtes-vous d'accord là-dessus?

Le sénateur Wells : Je suis d'accord, oui.

Le sénateur Joyal : Permettez-moi de donner un exemple : bon nombre d'entre nous sont membres d'associations parlementaires, et nous nous rendons, avec nos homologues, dans divers pays. Il arrive que, dans certaines circonstances particulières, la délégation canadienne souhaite honorer ses homologues à l'étranger. Par conséquent, la médaille pourrait servir à cette fin parce que, comme vous le savez, selon la tradition, nous devons parfois offrir un petit cadeau. C'est d'habitude quelque chose de petit, créé par un artiste inuit. Je ne suis pas contre, bien sûr. J'ai moi-même remis des cadeaux au fond de la salle, ici.

Je crois que le fait que le Sénat ait la possibilité de donner des médailles dans ces circonstances particulières a une belle valeur symbolique. Bien entendu, cette année, la médaille a une fonction

one-hundred and fiftieth anniversary, but in the years to come, the medal could become a trademark for the Senate to mark a specific group or event.

As Senator Wells has mentioned, that medal would have a life on its own and remain an important mark of recognition and gratitude of the Senate in some circumstances. That's why the allotted pool, as Senator Wells has mentioned, has been put aside — to be sure that we would continue to use those medals in the years to come.

Senator McCoy: I'm not objecting to the pool, but at the moment, it's like a black hole. I was just wondering, and then you're going to tell us. I'm satisfied. Thank you.

Senator Marshall: I have a few comments, mostly clarification.

First of all, it's a lot of money. It's \$100 each for the bronze and \$325 for the silver. I notice in the briefing note that the 5,000 medals is a reference to an initial run. For Advisory Committee, is there any reference to who is going to be on the Advisory Committee?

Senator Wells: We haven't considered what membership might be. It might include senators, and it might include people who have been on similar advisory committees in the past.

Senator Marshall: Okay. Do I understand right that the 5,000 that's allocated to each senator that —

Senator Wells: Thirty would be allocated to each senator.

Senator Marshall: — each one of those has to go before this advisory committee? I as a senator could put forward 30 names. Is it going to be done like so many per senator?

Senator Wells: It will be 30 per senator, as is outlined in annex B, I believe it was, Senator Marshall.

Senator Marshall: Okay.

Senator Wells: The criteria would be established. Each senator would have those criteria for the 30. The proposal for 150 for the Speaker, for instance, obviously would not fit in that category. So if there is a visiting dignitary, the Speaker would have his allotment to give one, which would be outside of the criteria established by —

Senator Marshall: So just over half would be given to the senators, and there would be about 2,000 that would be in a general pool that could be used for some other purpose.

What about the silver medals? Are there so many designated? Would there be one per senator? How will the silver medals be allocated?

particulière puisque c'est le 150^e anniversaire, mais dans les années à venir, la médaille pourrait devenir une manière distinctive pour le Sénat d'honorer tel ou tel groupe ou de souligner tel ou tel événement.

Comme le sénateur Wells l'a dit, la médaille aurait une existence bien à elle et resterait un important témoignage de reconnaissance et de gratitude que le Sénat pourrait utiliser dans certaines circonstances. Toujours selon le sénateur Wells, c'est pour cette raison que le bassin alloué a été constitué, pour assurer que nous continuerons de nous servir de ces médailles au cours des années à venir.

La sénatrice McCoy : Je ne suis pas contre l'idée du bassin, mais pour l'instant, ce bassin est comme un trou noir. Je me posais la question, c'est tout. Et puis, vous allez nous tenir au courant. Cette réponse me convient. Merci.

La sénatrice Marshall : Je voudrais formuler quelques observations, des précisions pour la plupart.

Tout d'abord, c'est beaucoup d'argent. C'est 100 \$ pour chaque médaille en bronze et 325 \$ pour la médaille en argent. Le document d'information indique que l'on frappera 5 000 médailles lors du premier tirage. Aussi, a-t-on une idée de qui siègera au comité consultatif?

Le sénateur Wells : Nous n'avons pas encore pensé à qui pourrait faire partie de ce comité. Il pourrait s'agir de sénateurs et de personnes qui ont déjà fait partie de comités similaires.

La sénatrice Marshall : D'accord. Est-ce que je comprends bien si je dis que des 5 000 médailles allouées à chaque sénateur...

Le sénateur Wells : Chaque sénateur aurait droit à 30 médailles.

La sénatrice Marshall : ... chacune doit être examinée par le comité consultatif? En tant que sénatrice, je pourrais proposer 30 noms. Est-ce que chaque sénateur va avoir droit à autant de noms?

Le sénateur Wells : Comme l'indique l'annexe B, sauf erreur, il y en aura 30 par sénateur.

La sénatrice Marshall : D'accord.

Le sénateur Wells : Des critères seront établis, et chaque sénateur devra en tenir compte pour choisir ses 30 noms. Bien entendu, les 150 médailles proposées pour le Président du Sénat ne tombent pas dans cette catégorie. Ainsi, lors de la visite d'un dignitaire, le Président aurait l'autorisation d'en donner une — conformément à son allocation —, et cela se ferait en dehors des critères établis par...

La sénatrice Marshall : Alors, un peu plus de la moitié des médailles seraient allouées aux sénateurs, et il y en aurait environ 2 000 qui pourraient être utilisées à d'autres fins et qui seraient placées dans un bassin global.

Qu'en est-il des médailles en argent? Y en aura-t-il autant? Y en aura-t-il une par sénateur? Comment les médailles en argent seront-elles allouées?

Senator Joyal: The silver one has been proposed for the Speaker's use only. For instance, when Senator Kinsella hosted Barack Obama in his office, he wanted to give him something at the reception. The Speaker receives prime ministers, presidents, dignitaries of all sorts, and the Speaker, in his or her wisdom, would determine the circumstances under which he or she sees fit to grant the silver medal to a special dignitary.

That was proposed because it's tradition that when a medal has been struck, there is always a small quantity that are in gold, silver and bronze. For instance, with the Diamond Jubilee medal, there were a certain number of medals that were cast in silver, and two in gold, to be sure that the Governor General would have one in gold because it remains, of course, in Rideau Hall in a showcase. It is the same with the Speaker. It will be the Speaker's initiative to determine what dignitaries, and under what circumstances, she or she feels is justified to give the silver medal of the Senate.

Senator Marshall: This is along the lines of what Senator Tkachuk was speaking about. Would the \$48,000 for the 150 medals be more appropriately charged to the Speaker's office? I will follow up with something to do with senators.

Senator Joyal: We can always send the bill to the Speaker and say here is what you owe to the Senate. We have not discussed that with the Speaker, per se. There is no bar to do it. We could invite the Speaker to do it.

But with the concept of a medal, as I said, depending on the metal used, gold, silver or bronze, there is an initiative that takes place in a specific context. And since it is the Senate medal, and the Speaker is there on behalf of the Senate. He speaks in his rank in the protocol as the fourth person in the protocol, and there are circumstances in which the giving of the medal would be totally welcome.

It is up to us to determine, of course, if we want him to take that money from the budget.

Senator Marshall: Is it guaranteed that each individual senator will be able to distribute 30 medals? It's not, is it?

Senator Wells: That's our proposal.

Senator Marshall: So you would leave it up to the individual senators to make sure they identify 30 worthy people.

If I had 30 medals and they're \$100 each, that would be \$3,000 and I could pay for that out of my budget, so everyone could use their own budgets to pay for the medals.

Le sénateur Joyal : L'utilisation de la médaille en argent est réservée au Président du Sénat. Par exemple, lorsque le sénateur Kinsella a reçu Barack Obama dans son bureau, il a voulu lui donner quelque chose en guise de bienvenue. Le Président reçoit des premiers ministres, des présidents, des dignitaires de toute sorte, et c'est lui, dans sa grande sagesse, qui décidera des conditions qui détermineront s'il y a lieu ou non de faire don d'une médaille en argent à un dignitaire particulier.

Cela a été proposé parce que, selon la tradition, chaque fois qu'une médaille est frappée, il doit toujours y en avoir un certain nombre en bronze, en argent et en or. Par exemple, lorsque la Médaille du jubilé de diamant de la reine a été frappée, un certain nombre ont été coulées avec de l'argent, et deux ont été coulées avec de l'or. On veillait en cela à ce que le gouverneur général en ait une pour lui puisque l'autre, bien entendu, allait être exposée à Rideau Hall, derrière une vitrine. C'est la même chose pour le Président. C'est lui qui décidera quels dignitaires méritent de se voir donner une médaille en argent du Sénat et dans quelles circonstances.

La sénatrice Marshall : Cela ressemble à ce que le sénateur Tkachuk disait. Ne serait-il pas mieux approprié de facturer au bureau du Président les 48 000 \$ qu'il en coûtera pour les 150 médailles? Ma prochaine question portera sur les sénateurs.

Le sénateur Joyal : Nous pouvons toujours envoyer la facture au Président et lui dire que c'est ce qu'il doit au Sénat. Nous n'avons pas encore parlé de cela avec lui. Rien ne nous empêche de le faire. Nous pourrions inviter le Président à le faire.

Quoi qu'il en soit, comme je l'ai dit, avec le concept d'une médaille, selon le métal utilisé — que ce soit l'or, l'argent ou le bronze —, il faut qu'il y ait une initiative qui s'inscrive dans un certain contexte. Or, il s'agit d'une médaille du Sénat, et le Président est là au nom du Sénat. Il parle en sa qualité de Président et comme quatrième personne du protocole du régime parlementaire canadien. Dans cette optique, le fait pour lui de pouvoir donner une médaille à qui de droit et dans certaines circonstances serait un ajout tout à fait souhaitable.

Bien entendu, c'est à nous de décider si nous voulons qu'il prenne cet argent dans le budget.

La sénatrice Marshall : Est-il certain que tous les sénateurs seront en mesure de donner la totalité des 30 médailles auxquelles ils ont droit? Nous n'en sommes pas certains, n'est-ce pas?

Le sénateur Wells : C'est ce que nous proposons.

La sénatrice Marshall : Alors, vous allez laisser à chaque sénateur le soin d'identifier 30 personnes méritantes, c'est bien cela?

Si j'avais 30 médailles à raison de 100 \$ chacune, cela ferait un montant de 3 000 \$, et c'est quelque chose que je pourrais payer à même mon propre budget. Chacun pourrait donc utiliser son propre budget pour payer pour ses médailles.

If there are 30 medals for senators, that's 3,000. So there are still 2,000 medals that are really up for grabs; we don't know who is going to get them. They're not by senator. They're just in a pool.

Senator Wells: Yes.

Senator Marshall: Who would have access to that pool of 2,000 medals?

Senator Wells: That would be determined, but if there were other meritorious possible recipients, then perhaps an application could be made. Those criteria haven't been developed yet.

Senator Joyal: Among those medals, senator, there are some that we have to give to institutions for the sake of memory of the initiative. There are at least 17 medals we would have to give institutions like the Museum of History, National Archives. There are a certain number of agencies that normally receive the medal for the sake of keeping it for testimony of the initiative. There are another 25 that would be needed to grant to the various speakers who will be attending the symposium that will take place in the Senate on the 25 and 26. The Speaker will make an announcement in the forthcoming days.

There is another group of medals that will be kept for the Speaker also, which he might want to give without giving the silver medal. He might develop a classification for when he will give the silver medal and when he would give the bronze. That will be part of the pool.

We can't take it that no one would be interested in those 2,000.

Senator Marshall: It is a lot of money, and given the allocation to each individual senator and the reference to the initial run of 5,000 medals, I want to make sure that we have a good handle on how these medals are going to be distributed. If we have a second run of 5,000 medals, and there are quite a few assigned to this general pot that the regular senators don't have access to, I think you're going to have a lot of unhappy senators. That's my point. And it is a lot of money. It is \$558,000, and we're the only ones doing it.

I did see an article in the paper within the last couple of days where there was some criticism of our budget at this point in time. I do want to point out that there is a risk to that.

The Chair: Colleagues, before we go to Senator Tannas for a supplementary, I want to remind you that there are other items on the agenda. For the benefit of time, we could be a little more succinct in the questions and answers, because if we keep this up we'll be ready to distribute medals for the two-hundredth anniversary.

S'il y a 30 médailles pour chaque sénateur, cela fait 3 000 médailles. Il reste donc 2 000 médailles « en suspens »; nous ne savons pas à qui elles seront allouées. Elles ne seront pas réparties uniformément entre tous les sénateurs. Elles seront tout simplement placées dans un bassin.

Le sénateur Wells : Oui.

La sénatrice Marshall : Qui aura accès à ce bassin des 2 000 médailles?

Le sénateur Wells : Cela reste à déterminer, mais dans l'éventualité où il y aurait d'autres personnes méritoires, une demande pourrait être soumise. Ces critères n'ont pas encore été établis.

Le sénateur Joyal : Madame la sénatrice, nous devons donner certaines de ces médailles à des institutions particulières afin de commémorer l'initiative. Il y en a 17 que nous allons devoir donner à des institutions comme le Musée canadien de l'histoire, les Archives nationales. Il y a un certain nombre d'organismes qui reçoivent normalement la médaille dans le seul intérêt de garder une trace de l'initiative. Il y en a 25 autres qui seront distribuées aux diverses personnes qui prendront la parole lors du symposium qui se tiendra au Sénat, les 25 et 26. Le Président fera une annonce à ce sujet au cours des prochains jours.

Il y a une autre quantité de médailles en bronze qui seront gardées pour le Président, médailles qu'il pourrait vouloir donner en lieu et place de celles en argent. Il se peut qu'il élabore une forme de classification pour déterminer quand il conviendra de donner la médaille en argent et quand il conviendra de donner la médaille en bronze. Cela fera partie du bassin.

Nous ne pouvons concevoir que ces 2 000 médailles n'intéresseront personne.

La sénatrice Marshall : C'est beaucoup d'argent. Or, étant donné le nombre de médailles qui seront allouées à chaque sénateur et le fait que le premier tirage produira 5 000 médailles, je tiens à bien comprendre comment ces médailles seront distribuées. Si nous avons un deuxième tirage de 5 000 médailles, et qu'il en reste encore un grand nombre dans ce bassin auquel les sénateurs ordinaires n'ont pas accès, je crois que vous allez vous retrouver avec une foule de sénateurs mécontents. C'est là où je veux en venir. Et c'est aussi le fait que c'est beaucoup d'argent. Il est question d'une somme de 558 000 \$, et nous sommes les seuls à le faire.

Il y a quelques jours, j'ai vu un article de journal où l'on critiquait notre budget actuel. Je veux souligner que cette initiative comporte un risque.

Le président : Distingués collègues, avant de passer au sénateur Tannas pour une question complémentaire, je veux vous rappeler qu'il y a d'autres points à l'ordre du jour. Pour économiser du temps, nous devrions tenter de formuler nos questions et nos réponses de façon plus succincte, car au rythme où nous allons, les médailles que nous distribuerons seront pour le 200^e anniversaire.

Senator Tannas: With the extra 2,000 — and maybe I missed this as well — we're giving this to humans, and there are some realities in the makeup of the Senate and the number of people in the Senate and where they come from. We're going to give 180 medals in Newfoundland, 120 in P.E.I. and 180 in British Columbia. With the extra 2,000 medals, could some of that be reserved for the reality that these are going to people and people are not distributed in the same way that senators are distributed?

Senator Wells: It's a good suggestion, senator.

Senator Joyal: What we could do, of course, is once we know how many senators have used their allotment and how many senators have come forward and said "I would need 10 or 20 more," then we can report to the steering with the number of requests we've received, would you approve that? I think that's the best way to approach this.

What you said is totally right. When you are in a city like Montreal and Toronto and you have, say, 100 medals for the whole of the town for sports, the military, volunteers, culture, the economy, it's a short number. I think it makes sense if we had a second run of re-allotment on the basis of needs and, of course, with the approval of steering, I think that's the way to go forward with that.

Senator Marwah: I like this initiative. I think it has merit at many levels, but it is also quite expensive. I like Senator Tkachuk's idea that this should be charged to senators' budgets. That would significantly limit the incremental expense involved since we have our budgets anyway. I think we should make it mandatory for the senators paying for the medals that they hand out.

The Chair: The only issue I have with that, of course, is certain senators at the end of the fiscal year have more leftover resources in their budget than others. Some senators are overloaded with responsibilities and have larger staff. As a result, what will you do in the instance where you have a senator who doesn't have room in his budget for those? It is an issue that will occur in a handful of cases. I'll leave that query for the committee to deal with.

Senator Joyal: We can invite individual senators to contribute to the program if we feel that they want to do it. But if we restrict the program only to those who will have the money to pay, I don't think we will create the kind of common approach to it that we want to support.

I don't want to use myself as an example, but I use the money to pay employees. However, I seldom use the hospitality budget part of the overall budget. Anyway, the \$5,000 will go back to the Senate; I don't use it. It's no big deal. But there are other senators

Le sénateur Tannas : Les 2 000 médailles en surplus — et j'ai peut-être manqué cela aussi — seront remises à des personnes. Le Sénat procède de diverses réalités tributaires des personnes qui le composent et de la provenance de ces personnes. Nous allons donner 180 médailles à Terre-Neuve, 120 à l'Île-du-Prince-Édouard et 180 à la Colombie-Britannique. Pourrions-nous réserver une partie des 2 000 médailles en surplus à des personnes en tenant compte du fait que ces personnes ne seront pas nécessairement réparties de la même manière que les sénateurs?

Le sénateur Wells : C'est une bonne proposition, sénateur.

Le sénateur Joyal : Voici comment nous pourrions procéder. Une fois que nous saurons combien de sénateurs ont remis toutes les médailles auxquelles ils avaient droit et combien de sénateurs se sont manifestés en disant « il m'en faudrait 10 ou 20 de plus », nous pourrions soumettre le nombre de demandes reçues au comité directeur. Seriez-vous d'accord avec cela? Je crois que ce serait la meilleure façon de procéder.

Ce que vous avez dit est tout à fait juste. Si vous êtes dans une ville comme Montréal ou Toronto et que vous disposez de, disons, 100 médailles pour tout ce que la ville compte de sportifs, de militaires, de bénévoles, d'artistes et de gens d'affaires, c'est un peu court. Je crois qu'il serait tout indiqué d'avoir une deuxième vague d'allocation qui serait axée sur les besoins, sous caution, bien entendu, de l'approbation du comité directeur. Je crois que c'est la bonne façon de procéder à cet égard.

Le sénateur Marwah : J'aime cette initiative. Je crois qu'elle est valable à bien des égards, mais elle est aussi très chère. J'aime l'idée du sénateur Tkachuk, à savoir que ces médailles devraient être facturées aux sénateurs et payées à même leur budget. Cela permettrait de limiter considérablement le coût de l'initiative. Du reste, nous avons tous notre propre budget. Je pense que nous devrions obliger les sénateurs à payer pour les médailles qu'ils distribuent.

Le président : Le seul problème que je vois à cela, c'est que, bien entendu, certains sénateurs finissent l'année financière avec des surplus budgétaires plus importants que d'autres. Certains sénateurs croulent sous les responsabilités et ils ont plus d'employés que leurs collègues. Dans cette optique, qu'allez-vous dire au sénateur qui n'a plus de place dans son budget pour se payer de telles médailles? C'est un problème qui risque de se produire dans une poignée de cas. Je vais laisser au comité le soin de régler cette question.

Le sénateur Joyal : Nous pouvons inviter les sénateurs à contribuer au programme sur une base individuelle, si nous croyons que c'est ce qu'ils veulent faire. Par ailleurs, si nous limitons le programme aux seuls sénateurs qui peuvent payer, je ne crois pas que nous allons être en mesure d'instaurer le type d'approche commune que nous souhaitons soutenir.

Je ne veux pas donner mon cas en exemple, mais disons que j'utilise mon budget pour payer des employés. Cependant, je me sers rarement de la portion « accueil ». Quoi qu'il en soit, ces 5 000 \$ retourneront au Sénat parce que je ne m'en sers pas, et ce

who I totally recognize need that hospitality budget for all kinds of initiatives they have a part of. I think it is up to us to invite the senators to use that money to pay back the Senate for that. At the end of the year, however, you don't cash the money. It stays in the general consolidated fund. That's why I think it's a good suggestion, but I don't think we should make it compulsory, because it might disturb the initiatives that many senators have taken on the basis of that budget.

The Chair: If I may add to that, at the end of the day, Senate budgets or other budgets are still taxpayers' money. We have to be prudent with it, regardless of where it comes from.

Senator Downe: I'd like to thank the committee and the members for all of the work they did. They certainly gave a detailed overview. Given the history of medals in Canada, obviously the government is making a mistake of historical proportions. However, I'm not convinced the Senate in isolation should be doing this. I'm particularly concerned about the price and the cost. I don't know how the Senate could defend this initiative in the eyes of the public. I'm not sure of the principle that senators would be giving medals in the absence of anyone else. If we had the House of Commons doing the same thing, I would certainly reconsider it.

Where I come from, for example, it would be like some type of half a million dollar vanity project of senators. The government has decided, for I think erroneous reasons, not to proceed. If we go with this we have come to a different conclusion, namely, spending taxpayers' money so we can distribute medals to Canadians who obviously are worthy of recognition. We saw this with the diamond jubilee, which I participated in fully and there were wonderful events and ceremonies. People were very appreciative. They know the question about the impact of people receiving the medals, but I question the impact on the Senate. We've gone through very difficult years. We have made substantial progress and then events seem to push us either to the side or back and we become a target again. I think proceeding with this at this time, in isolation of anyone else doing it, would make us a target again. So I don't currently support this initiative.

Senator Munson: Briefly, for the diamond jubilee medals there was a limited run, wasn't there? I could support it if there was a limited run of these medals that would add to the significance of what we're trying to do here to appreciate the lives of those Canadians in our communities. I see in the briefing note there's an initial run of 5,000 medals and they can be handed out to anybody and everybody. I would like to take a look at the idea, if it's for

n'est pas grave. Sauf qu'il y a d'autres sénateurs qui ont absolument besoin de ce budget d'accueil pour la vaste gamme d'initiatives auxquelles ils participent. Je crois que c'est à nous d'inviter les sénateurs à utiliser cet argent pour rembourser le Sénat à cet égard. Toutefois, à la fin de l'exercice, nous ne dépenserions pas cet argent, mais nous le laisserions dans le fonds consolidé. C'est pour cette raison que je pense que c'est une bonne proposition. Je ne crois toutefois pas que nous devrions en faire une obligation, car cela risque de nuire aux initiatives auxquelles de nombreux sénateurs souscrivent par l'intermédiaire de leur budget.

Le président : Si je peux me permettre d'ajouter quelque chose, je dirais qu'en fin de compte, les budgets du Sénat et les autres budgets restent toujours l'argent des contribuables. Nous devons user de prudence avec cet argent, quel que soit le budget sollicité.

Le sénateur Downe : J'aimerais remercier le comité et ses membres de tout le travail qu'ils ont fait. Leur examen était vraiment approfondi. Étant donné l'histoire des médailles au Canada, le gouvernement est de toute évidence en train de commettre une erreur de proportions historiques. Toutefois, je ne suis pas convaincu que le Sénat devrait faire cela tout seul de son côté. Je suis particulièrement préoccupé par les coûts que cela représente. Je ne sais pas comment le Sénat pourra défendre cette initiative auprès du public. Je ne suis pas convaincu du bien-fondé du principe qui veut que les sénateurs soient les seuls à remettre ces médailles. Si la Chambre des communes embarquait, je réévaluerais assurément ma position.

Là d'où je viens, cette initiative sera perçue comme un projet d'un demi-million de dollars pour flatter la vanité des sénateurs. Le gouvernement a décidé de passer outre, mais pour des raisons que je juge erronées. Si nous décidons de donner suite, cela voudra dire que nous sommes arrivés à une autre conclusion, nommément que nous allons utiliser l'argent des contribuables pour nous permettre de distribuer des médailles aux Canadiens dignes de reconnaissance. Nous avons vu cela avec le jubilé de diamant, auquel j'ai participé sans retenue. Il y a eu des activités et des cérémonies formidables, et les gens ont beaucoup aimé cela. Les gens reconnaissent l'impact que peut avoir le fait que certaines personnes reçoivent des médailles, mais je me pose des questions sur l'incidence que cela pourrait avoir sur le Sénat. Nous venons de passer des années particulièrement difficiles. Nous avons fait des progrès considérables, mais le cours des événements semble vouloir nous tasser sur le bas-côté ou nous faire reculer, et nous revoilà dans la ligne de mire. Je crois que le fait d'aller de l'avant avec cette initiative et d'être les seuls à l'appliquer nous ramènera en position de cible. Par conséquent, je n'appuie pas cette initiative à l'heure actuelle.

Le sénateur Munson : Rapidement, en ce qui concerne les médailles pour le jubilé de diamant, il y avait eu un tirage limité, n'est-ce pas? Je pourrais appuyer cette initiative si les médailles étaient frappées en nombre limité, car cela ajouterait de la valeur à ce que nous tentons de faire ici, soit de témoigner notre appréciation à l'égard des Canadiens qui peuplent nos collectivités. Dans le document d'information, il est écrit qu'il y

the one hundred and fiftieth anniversary, that there are a total of 1,500 medals distributed equally to senators across the country and let us do this. I just want to throw that into the mix of the debate.

Senator Mitchell: I'm very much in favour of this program and I appreciate the work of the committee and supporters in developing it. I won't say that I don't find Senator Downe's argument compelling, but this isn't about worrying about the image of the Senate. This is about establishing a presence for Canada and recognition of contributions to Canada. We in the Senate get all kinds of recognition, some good and some bad, but it's easy to forget Canadians who toil away to make this country remarkable — more remarkable tomorrow than it was today — get absolutely no recognition for it. This may seem like a bit of a public relations issue to us on the one hand but, on the other hand, to somebody in northern Alberta who was instrumental in fighting the fire and bringing Fort McMurray back, imagine what that means to that person and to that person's community to have this kind of recognition of tremendous contribution to this remarkably beautiful, wonderful country? I don't think it's too much to ask that we should do that. I think it's perfectly and utterly responsible and a great contribution that the Senate can make to Canadians who deserve to be recognized.

Senator Wells: Of course, one hundred and fifty years is a convenient and suitable mark in time. This is a program that would give credit where credit is due. So often in society we don't give credit where credit is due.

To Senator Downe's point that if the House of Commons were doing this he might give different consideration to it, I would say if the House of Commons were doing this, we may not have to do this; it wouldn't be necessary.

Finally, the easiest thing to do is to do nothing and the least costly thing to do is to do nothing. I think we're recommending a different path.

The Chair: Colleagues, I have a motion from Senator Wells, who is a member of the committee. Do I have a seconder? I don't have a seconder? I don't need a seconder.

All in favour?

Senator Marshall: No.

An Hon. Senator: Agreed.

The Chair: Do we want a recorded vote? I see fingers going up. We will have a recorded vote. Senator Marwah?

aura un premier tirage de 5 000 médailles, et que ces médailles peuvent être remises à n'importe qui. Comme il s'agit du 150^e anniversaire, j'aimerais que nous examinions la possibilité d'avoir un total de 1 500 médailles qui seraient réparties uniformément entre tous les sénateurs du pays. Je veux simplement ajouter cette possibilité à toutes celles dont nous discutons présentement.

Le sénateur Mitchell : Je suis très en faveur de ce programme et j'apprécie le travail que le comité et les défenseurs du programme ont fait pour le mettre au point. Je ne dirais pas que je suis insensible aux arguments du sénateur Downe, mais je crois que la question ici n'est pas de s'inquiéter pour l'image du Sénat. Il s'agit en fait d'établir une présence pour le Canada et de reconnaître ce que les gens font pour le Canada. Nous, les sénateurs, sommes reconnus pour une foule de choses, parfois bonnes, parfois mauvaises, mais disons qu'il est facile d'oublier les Canadiens qui font de grands efforts pour édifier ce pays remarquable qui est le nôtre — plus remarquable demain qu'il ne l'est aujourd'hui — et qui ne reçoivent aucune reconnaissance pour ce qu'ils font. D'un côté, cela peut nous sembler être un peu comme une question de relations publiques, mais, d'un autre côté, imaginez ce que cela pourrait représenter pour quelqu'un du nord de l'Alberta qui a joué un rôle déterminant pour combattre le feu et remettre Fort McMurray en selle. Imaginez ce que cela pourrait représenter pour cette personne — et pour la communauté — de recevoir ce type de reconnaissance pour sa colossale contribution à ce pays magnifique et formidable? Je ne crois pas que ce soit trop demander que de faire cela. Je crois que c'est une démarche tout à fait responsable et une contribution géniale que le Sénat peut faire à l'égard des Canadiens qui méritent d'être reconnus.

Le sénateur Wells : Bien entendu, le 150^e anniversaire est un moment pratique et approprié. Ce programme permettrait de rendre hommage à ceux qui le méritent. Trop souvent, la société ne rend pas hommage aux gens qui le méritent.

Pour revenir sur l'argument du sénateur Downe, selon lequel il réexaminerait la question si la Chambre des communes organisait cette activité, je dirais que, si la Chambre des communes organisait cette activité, nous n'aurions peut-être pas à le faire, puisque ce ne serait pas nécessaire.

Enfin, la solution la plus simple et la moins coûteuse est de ne rien faire. Je pense que nous recommandons une solution différente.

Le président : Chers collègues, nous sommes saisis d'une motion présentée par le sénateur Wells, qui est membre du comité. Y a-t-il un comotionnaire? Il n'y a pas de comotionnaire? Mais un comotionnaire n'est pas nécessaire.

Tous ceux qui sont pour?

La sénatrice Marshall : Non.

Une voix : D'accord.

Le président : Désirons-nous un vote par appel nominal? Je vois des mains levées. Nous aurons un vote par appel nominal. Sénateur Marwah?

Senator Marwah: I support it with my condition that it comes out of senators' budgets.

The Chair: Are you moving an amendment to the motion?

Senator Marwah: Yes.

The Chair: Senator Marwah is moving an amendment to the motion, basically saying that he would support it on the condition that the medals would be coming out of senators' budgets. Is everyone in favour of that motion?

Senator Wells: If I may go on debate on that motion.

The Chair: On debate, Senator Wells, you're absolutely right.

Senator Wells: I'd like to point out, Senator Marwah — and I understand the concept behind that — two things. First, the initial comment was made that senators have planned — certainly, in my case, I've planned out my budget for the coming year with staff and with other activities. Finally, in a case such as this, as we say back in Newfoundland, the money is coming out of the same pair of pants, just a different pocket. I'd like that consideration to be made.

First of all, I don't think it's appropriate or fair, as senators' budgets in many cases have been established for the year. In the final analysis, it's the taxpayers' money that we're spending, the same taxpayer, whether it's out of my office budget, out of a different allocation or out of a new allocation. I'd just like to put that consideration to the floor.

The Chair: On debate, Senator Mitchell.

Senator Mitchell: I am sympathetic to the argument, but it does differentiate between the resources and the allocation of resources amongst different senators. I don't want to sound in any way, shape or form condescending, but when you've been here as long as Senator Jaffer — and you've built many issues and committed staff resources to developing and working those issues — compared to somebody who hasn't been here as long and who hasn't yet found the issues and deployed the resources to build those issues and work on behalf of Canadians that way, you will find that different senators have different resources left over to do this.

Second, I would say the argument follows that if I can buy it out of my budget, why shouldn't I be able to buy 50, 60 or 70? Unless we restricted that, but on the one hand you're allocating the responsibility to my budget, and on the other hand, you are

Le sénateur Marwah : J'appuie la motion à condition, comme je l'ai indiqué, que l'activité soit financée à même les budgets des sénateurs.

Le président : Proposez-vous un amendement à la motion?

Le sénateur Marwah : Oui.

Le président : Le sénateur Marwah propose un amendement à la motion, qui dit essentiellement qu'il appuiera la motion à condition que l'achat des médailles soit financé à même le budget des sénateurs. Est-ce que tous se prononcent en faveur de la motion?

Le sénateur Wells : Si vous me le permettez, j'aimerais débattre de la motion.

Le président : Vous avez absolument raison, sénateur Wells, c'est une question de débat.

Le sénateur Wells : J'aimerais souligner deux points, sénateur Marwah — et je comprends le concept qui sous-tend votre amendement. Premièrement, il a été signalé initialement que les sénateurs ont déjà planifié comment ils utiliseraient leur budget pour financer des activités et rémunérer leur personnel au cours de l'année à venir — c'est certainement mon cas. Enfin, dans un cas comme celui qui nous occupe, je dirais, comme nous le faisons à Terre-Neuve, que l'argent est simplement tiré d'une poche différente de la même paire de pantalons. J'aimerais qu'on prenne cet argument en considération.

Tout d'abord, je ne crois pas que cette condition soit juste ou appropriée, étant donné que, dans bon nombre de cas, les budgets des sénateurs ont déjà été établis pour l'année. En dernière analyse, c'est l'argent des contribuables que nous dépensons, qu'il provienne du budget de mon bureau, d'une autre affectation des ressources ou d'une nouvelle affectation des ressources. J'aimerais simplement que les sénateurs tiennent compte de cela.

Le président : Vous avez la parole pour une question de débat, sénateur Mitchell.

Le sénateur Mitchell : Je comprends l'argument avancé, mais il établit une distinction entre les ressources dont disposent les sénateurs et la façon dont ils les affectent. Je ne veux en aucun cas sembler condescendant, mais vous constaterez que différents sénateurs disposent de différentes ressources à affecter à cette initiative si vous comparez des gens qui sont sénateurs depuis aussi longtemps que la sénatrice Jaffer — qui s'attaquent à de nombreux enjeux et qui s'engagent à affecter des ressources humaines pour travailler à ces enjeux et les faire progresser — à d'autres sénateurs qui ne sont pas au Sénat depuis aussi longtemps et qui n'ont pas encore cerné des enjeux particuliers, affecté des ressources à ceux-ci et commencé à servir les Canadiens de cette façon.

Deuxièmement, selon l'argument avancé, si je peux utiliser mon budget pour acheter des médailles, qu'est-ce qui me retient d'en acheter 50, 60 ou 70, si nous ne limitons pas ce nombre? En outre, comment pouvez-vous me demander d'assumer ces

telling me I can only use my budget in certain ways. It starts a slippery slope. If we go down that slope, there's no guarantee we won't spend more money. This way we have a limit.

Senator Marshall: It's in the briefing note.

Senator Munson: I have another motion.

The Chair: Another motion. We're still on the amendment of Senator Marwah. We'll wait for the other motion.

Senator Marwah: If I could respond to that question. The two points I would make is we just had a substantial increase in our budgets for this year, so I think we all have more money than we had planned the previous year.

Second, I don't buy the premise that it's coming out of the same pair of pockets. This limits the incremental expense. We have our budgets allocated to us, which we're going to use, and hence we are limiting the incremental expense to Canada. I don't believe in the premise that it comes out of the same pants. No, it doesn't.

The Chair: Colleagues, we're still on the amendment of Senator Marwah. If there's no more debate, is everyone in favour of that amendment?

Some Hon. Senators: No.

The Chair: We'll have a vote on the amendment.

Senator Tkachuk: Why do we need a vote? There's only two.

The Chair: How many of you are in favour of Senator Marwah's amendment? How many are against the amendment?

It looks like those against the amendment have won the day, Senator Marwah, so it is defeated.

Senator Munson: I have an amendment that there be a limited run of medals to commemorate the significance of the one hundred and fiftieth anniversary of Canada. The number would be 1,500 or 500. You're making me think rather quickly so early in the morning.

The Chair: I know you former journalists are quick on your feet.

Senator Munson: Five hundred.

The Chair: Five hundred medals in total?

Senator Munson: Total.

dépenses à même mon budget, puis restreindre la façon dont je peux dépenser ce même budget? Nous nous engageons ainsi sur une pente glissante et, ce faisant, rien ne garantit que nous ne dépenserons pas encore plus d'argent. Si nous suivons la recommandation, nos dépenses seront limitées.

La sénatrice Marshall : Cette question est abordée dans la note d'information.

Le sénateur Munson : J'ai une autre motion à proposer.

Le président : Une autre motion. Nous sommes toujours saisis de la motion du sénateur Marwah. Nous allons attendre avant d'examiner l'autre motion.

Le sénateur Marwah : Si vous me permettiez de répondre à la question, j'avancerais les deux arguments suivants : nos budgets ont connu une hausse considérable cette année. Par conséquent, nous disposons tous de fonds supplémentaires par rapport à ce que nous avons planifié l'année dernière.

Deuxièmement, je ne crois pas à la thèse selon laquelle l'argent provient de la même paire de poches. L'utilisation de nos budgets nous permet de limiter les dépenses supplémentaires. Des budgets nous ont été attribués, et nous les utiliserons à cet effet, ce qui limitera les coûts que le Canada doit assumer. Je ne souscris pas à la thèse selon laquelle l'argent est tiré de la même paire de pantalons, car, non, ce n'est pas le cas.

Le président : Chers collègues, nous sommes toujours saisis de l'amendement du sénateur Marwah. Si plus personne ne souhaite en débattre, vous prononcez-vous tous en faveur de l'amendement?

Des voix : Non.

Le président : Nous allons mettre l'amendement aux voix.

Le sénateur Tkachuk : Pourquoi un vote est-il nécessaire? Ils ne sont que deux.

Le président : Combien d'entre vous se prononcent en faveur de l'amendement du sénateur Marwah? Combien sont contre l'amendement?

Les gens qui sont contre l'amendement semblent avoir remporté la partie, sénateur Marwah. L'amendement est donc rejeté.

Le sénateur Munson : Je propose un amendement portant que le tirage des médailles commémoratives du 150^e anniversaire du Canada soit limité à 1 500 ou 500. Vous me forcez à réfléchir plutôt vite à cette heure matinale.

Le président : Je sais que vous, les anciens journalistes, réagissez très rapidement.

Le sénateur Munson : Cinq cents.

Le président : Cinq cents médailles en tout?

Le sénateur Munson : En tout.

The Chair: We have an amendment now on the floor that there would be a limit on the number of medals, that being 500. On debate, Senator Wells.

Senator Wells: Of course, we're here to seek funds for this program. We haven't done the calculation for 500 medals. That's one point.

Some cost is in the design, the dye, setting up the modest infrastructure for the criteria, distribution and the system and infrastructure. That's part of the initial cost that we have. That cost won't significantly increase based on a greater number of medals.

I would say, Senator Munson, if your costs are set at 500, making more medals is not going to significantly increase that cost.

The Chair: Any further debate on this amendment, colleagues?

Senator Munson: I would argue that the significance of having a minimum amount of medals for senators and others to give to Canadians in our communities would really add to the significance of the year. I worry about subsequent years. I think it dilutes the importance of what we're trying to do.

The Chair: Colleagues, all those in favour of the motion of Senator Munson? Actually, the motion is moved by Senator Munson. You're moving the motion?

Senator Munson: Yes.

The Chair: All in favour of Senator Munson's amendment? There's overwhelming silence on that motion. All those against the motion? The motion in amendment is defeated.

Colleagues, now I'm starting to get a greater sense of respect for the Fathers of Confederation and their negotiations in 1867.

We'll go to the original motion from Senator Wells.

Senator Wells: That the recommendations be adopted.

The Chair: All those in favour of adopting this recommendation? All those against the recommendation?

Can we have a recorded vote to get clarity, please? If the committee agrees, we'll have a recorded vote.

Le président : Nous sommes maintenant saisis d'un amendement portant que l'on fixe une limite au nombre de médailles, soit 500. Vous avez la parole pour une question de débat, sénateur Wells.

Le sénateur Wells : Bien entendu, nous sommes ici pour obtenir les fonds nécessaires pour financer ce programme. Toutefois, nous n'avons pas calculé les coûts à assumer pour 500 médailles. C'est le premier argument que je ferais valoir.

Certains des coûts sont liés à la conception et à la coloration des médailles, ainsi qu'à l'établissement d'une infrastructure modeste pour gérer les critères, la distribution et le système. Cela fait partie des coûts initiaux que nous devons assumer, des coûts qui n'augmenteront pas substantiellement si le nombre de médailles est supérieur.

Je dirais, sénateur Munson, que si vos coûts sont fixés à 500 médailles, la production de médailles supplémentaires ne les fera pas grimper considérablement.

Le président : Chers collègues, souhaitez-vous débattre davantage de cet amendement?

Le sénateur Munson : Je soutiens qu'en ayant un nombre limité de médailles, que les sénateurs et d'autres personnes peuvent accorder aux membres de nos collectivités, nous rehaussons l'importance de l'année commémorative. Je suis préoccupé par les médailles qui seront accordées au cours des années suivantes. Je pense qu'elles réduiront l'importance de ce que nous tentons d'accomplir.

Le président : Chers collègues, tous ceux qui sont pour la motion du sénateur Munson? En fait, la motion est proposée par le sénateur Munson. Vous proposez la motion, n'est-ce pas?

Le sénateur Munson : Oui.

Le président : Tous ceux qui sont pour l'amendement du sénateur Munson? La mise aux voix de la motion est accueillie par un silence impressionnant. Tous ceux qui sont contre la motion? La motion d'amendement est rejetée.

Chers collègues, je commence à éprouver le plus grand respect pour les Pères de la Confédération et leurs négociations de 1867.

Nous retournons maintenant à la motion originale du sénateur Wells.

Le sénateur Wells : Que les recommandations soient adoptées.

Le président : Tous ceux qui sont pour l'adoption de la recommandation? Tous ceux qui sont contre la recommandation?

Pour plus de clarté, pouvons-nous, s'il vous plaît, avoir un vote par appel nominal? Si le comité y consent, nous voterons par appel nominal.

[Translation]

Nicole Proulx, Clerk of the Committee: Honourable senators, I will call the members of the committee by name, in alphabetical order, starting with the chair. The senators will have to state whether they are for, against or abstain.

[English]

The Honourable Senator Housakos?

Senator Housakos: For.

Ms. Proulx: The Honourable Senator Batters?

Senator Batters: For.

Ms. Proulx: The Honourable Senator Downe?

Senator Downe: Against.

[Translation]

Ms. Proulx: The Honourable Senator Dupuis?

Senator Dupuis: I abstain.

[English]

Ms. Proulx: The Honourable Senator Lankin, P.C.?

The Chair: She has left.

Ms. Proulx: The Honourable Senator Marshall?

Senator Marshall: Against.

Ms. Proulx: The Honourable Senator Marwah?

Senator Marwah: Against.

Ms. Proulx: The Honourable Senator McCoy?

Senator McCoy: For.

Ms. Proulx: The Honourable Senator Mitchell?

Senator Mitchell: For.

Ms. Proulx: The Honourable Senator Munson?

Senator Munson: Abstain.

[Translation]

Ms. Proulx: The Honourable Senator Saint-Germain?

Senator Saint-Germain: Against.

[English]

Ms. Proulx: The Honourable Senator Smith?

Senator Smith: Abstain.

Ms. Proulx: The Honourable Senator Tannas?

Senator Tannas: Against.

Ms. Proulx: The Honourable Senator Tkachuk?

Senator Tkachuk: Against.

[Français]

Nicole Proulx, greffière du comité : Honorables sénateurs, j'appellerai les membres du comité par leur nom, en procédant par ordre alphabétique, en commençant par le président. Les sénateurs devront indiquer verbalement s'ils sont en faveur, contre ou s'ils s'abstiennent.

[Traduction]

L'honorable sénateur Housakos?

Le sénateur Housakos : Pour.

Mme Proulx : L'honorable sénatrice Batters?

La sénatrice Batters : Pour.

Mme Proulx : L'honorable sénateur Downe?

Le sénateur Downe : Contre.

[Français]

Mme Proulx : L'honorable sénatrice Dupuis?

La sénatrice Dupuis : Je m'abstiens.

[Traduction]

Mme Proulx : L'honorable sénatrice Lankin, C.P.?

Le président : Elle est partie.

Mme Proulx : L'honorable sénatrice Marshall?

La sénatrice Marshall : Contre.

Mme Proulx : L'honorable sénateur Marwah?

Le sénateur Marwah : Contre.

Mme Proulx : L'honorable sénatrice McCoy?

La sénatrice McCoy : Pour.

Mme Proulx : L'honorable sénateur Mitchell?

Le sénateur Mitchell : Pour.

Mme Proulx : L'honorable sénateur Munson?

Le sénateur Munson : Abstention.

[Français]

Mme Proulx : L'honorable sénatrice Saint-Germain?

La sénatrice Saint-Germain : Contre.

[Traduction]

Mme Proulx : L'honorable sénateur Smith?

Le sénateur Smith : Abstention.

Mme Proulx : L'honorable sénateur Tannas?

Le sénateur Tannas : Contre.

Mme Proulx : L'honorable sénateur Tkachuk?

Le sénateur Tkachuk : Contre.

Ms. Proulx: The Honourable Senator Wells?

Senator Wells: For.

Ms. Proulx: The Honourable Senator Jaffer?

Senator Jaffer: For.

The Chair: There are 6 for, 6 against, 3 abstentions. Accordingly, the motion is defeated. Thank you, colleagues.

Thank you, Senator Joyal and Senator Wells, for your good work. The remaining issues we're dealing with are HR issues and a review of the rules and policies. We will be doing that in camera.

(The committee continued in camera.)

Mme Proulx : L'honorable sénateur Wells?

Le sénateur Wells : Pour.

Mme Proulx : L'honorable sénatrice Jaffer?

La sénatrice Jaffer : Pour.

Mme Proulx : Six personnes ont voté pour, six personnes ont voté contre, et trois personnes se sont abstenues de voter. En conséquence, la motion est rejetée. Merci, chers collègues.

Merci, sénateurs Joyal et Wells, de votre excellent travail. Les autres questions que nous devons aborder sont liées aux ressources humaines et à un examen des règles et des politiques. Nous poursuivrons donc la séance à huis clos pour nous occuper de ces travaux.

(La séance se poursuit à huis clos.)

WITNESSES

Thursday, March 2, 2017

As an individual:

The Honourable Sharon Carstairs, P.C., former senator.

Thursday, March 9, 2017

Senate of Canada:

Pascale Legault, Chief Financial Officer, Finance and Procurement Directorate;

Mike McDonald, Director, Corporate Security Directorate.

Thursday, March 30, 2017

The Honourable Senator David M. Wells; Senator;

The Honourable Senator Serge Joyal, P.C. Senator.

TÉMOINS

Le jeudi 2 mars 2017

À titre personnel :

L'honorable Sharon Carstairs, C.P., ancienne sénatrice.

Le jeudi 9 mars 2017

Sénat du Canada :

Pascale Legault, dirigeante principale des Finances, Direction des finances et de l'approvisionnement;

Mike McDonald, directeur, Direction de la sécurité institutionnelle.

Le jeudi 30 mars 2017

L'honorable sénateur David M. Wells; Sénateur;

L'honorable sénateur Serge Joyal, C.P. Sénateur.